



HAL
open science

Les peintures rupestres schématiques postglaciaires du quartier Proïbit à Valdeblore (Alpes-Maritimes, France)

Claude Salicis, Jérôme Magail, André Marro, Michel Bouchard, Dominique Fromageot, Marcel Pietri, Loïc Pietri, Germaine Torto Salicis

► To cite this version:

Claude Salicis, Jérôme Magail, André Marro, Michel Bouchard, Dominique Fromageot, et al.. Les peintures rupestres schématiques postglaciaires du quartier Proïbit à Valdeblore (Alpes-Maritimes, France). Mémoires de l'Institut de préhistoire et d'archéologie Alpes Méditerranée, 66, 2023. hal-03977154

HAL Id: hal-03977154

<https://hal.science/hal-03977154v1>

Submitted on 7 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain



MÉMOIRES

DE L'INSTITUT DE PRÉHISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
ALPES MÉDITERRANÉE

Revue Archéologique du Sud-Est et du Bassin méditerranéen

Les peintures rupestres schématiques
postglaciaires du quartier *Proibit* à Valdeblore
(Alpes-Maritimes, France)



MÉMOIRES
DE L'INSTITUT DE PRÉHISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
ALPES MÉDITERRANÉE

Revue Archéologique du Sud-Est et du Bassin méditerranéen

Les peintures rupestres schématiques
postglaciaires du quartier *Proïbit* à Valdeblore
(Alpes-Maritimes, France)

Claude Salicis

avec la collaboration de

Jérôme Magail, André Marro,
Michel Bouchard, Dominique Fromageot,
Marcel Pietri, Loïc Pietri,
Germaine Torto Salicis

TOME 66 - 2023

Comité Scientifique

Almudena Arellano

Docteur en Préhistoire
Musée de Préhistoire Régionale de Menton

Dominique Cauche

Docteur en Préhistoire
Laboratoire de Préhistoire de Nice-Côte d'Azur

Emmanuel Desclaux

Docteur en Préhistoire, Directeur
du Laboratoire de Préhistoire du Lazaret à Nice

Christine Didier

Historienne-Archéologue
Communauté d'Agglomérations Riviera Française

Nadine Dieudonné-Glad

Docteur en Archéologie, Professeur
d'Archéologie antique, Université de Poitiers

Laurence Lautier

Docteur en Histoire et Archéologie
Archéologue, Responsable d'opération INRAP

Jérôme Magail

Docteur en Anthropologie
Vice-Président de l'IPAAM

Pierre-Elie Moullé

Docteur en Préhistoire
Musée de Préhistoire Régionale de Menton

Isabelle Rodet-Belarbi

Docteur en Archéozoologie
Ingénieur de Recherche INRAP

Bertrand Roussel

Docteur en Préhistoire
Directeur des Musées d'Archéologie de Nice

Urs Schärer

Professeur de Géochimie (er)
Université de Nice-Sophia Antipolis

Première page de couverture :

Peintures rupestres de l'abri 3
(Cliché : Germaine Torto Salicis, 2022)

Quatrième page de couverture :

Peintures rupestres de l'abri 1
(Cliché : Germaine Torto Salicis, 2022)

Les photographies et les dessins, sauf précisions, sont des auteurs.

Association loi 1901 : créée en 1926

Directeur des publications : Claude Salicis

Relecture : Robert Raspati

Courriel : contact@ipaam.fr

Courrier : Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 Nice

Éditions : depuis 1928

Maquettes texte et couverture : Claude Salicis

Site Internet : www.ipaam.fr

Téléphone : 06 20 38 81 89

Toute reproduction, même partielle, sous quelque forme que ce soit est interdite.
Tous droits réservés pour tous pays pour les textes et les iconographies.

© Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée, Nice, 2023

ISBN 978-2-919107-12-4 / EAN 9782919107124

ISSN 1286-4374

Auteurs

Claude Salicis

Archéologue-Numismate, Président de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée (IPAAM), Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 Nice.

Jérôme Magail

Docteur en Anthropologie, Vice-Président de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée (IPAAM), Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 Nice.

André Marro

Docteur en Préhistoire, Paléoanthropologue, Maître de Conférences associé à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis (UNS), BP 2135 - 06103 Nice cedex 2, Membre de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée (IPAAM), Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 Nice.

Michel Bouchard

Scientifique en charge, Centre d'Analyses et de Recherche en Art et Archéologie (CARAA), 41 ter rue Anatole France - 94270 Le Kremlin Bicêtre.

Dominique Fromageot

Docteur en Sciences Appliquées, Senior Scientist, Centre National d'Évaluation de Photoprotection (CNEP), 25 avenue Blaise Pascal - 63170 Aubière.

Germaine Torto Salicis

Membre Administrateur de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée (IPAAM), Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 Nice.



Loïc Pietri (à gauche) et **Marcel Pietri** (à droite) :
les deux inventeurs des sites devant l'abri 1

Sommaire

<i>Éditorial</i>	7
------------------------	---

Généralités environnementales Présentation des peintures de Valdeblore

Contextes des découvertes	11
Géomorphologie, géologie, environnement et situation des sites	17
Abris-sous-roches	23
Abri 1	23
Abri 2	27
Abri 3	30
Abri 4	32
Peintures et dessins rupestres	35
Origine de l'art schématique	35
Positions sur les parois	35
Numérotation et référencement	35
Couleurs	36
Techniques	38
Styles	41
Thèmes	44

Inventaire des peintures de Valdeblore

Descriptions, interprétations et éléments de comparaison	47
Abri 1	47
Abri 2	55
Abri 3	57
Abri 4	58
Schémas descriptifs	59
Planches photographiques	61

Spécificités des peintures de Valdeblore

Typologie	111
Analyse des pigments	115
Objectif de l'étude	116
Instrumentation	116
Résultats	117
Synthèse	121
Datation	123
Mobilier archéologique	123
Sites de comparaison et chronologie des symboles	124
Peintures schématiques de Provence	125

Gravures de la région du mont Bego	125
Gravures du Val Camonica	125
Analyse pigmentaire	126
Synthèse chronologique	126
Une zone sacrée	127
Bibliographie	129
<i>L'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée</i>	131
<i>Rappels chronologiques et culturels</i>	137

Éditorial

Le hasard n'aurait pas dû avoir sa place dans l'étude présentée aujourd'hui.

Il y a plusieurs années déjà que les « peintures de Valdeblore » auraient pu et dû bénéficier d'un égard et d'un soin particuliers de la part de leurs véritables inventeurs qui resteront, pour l'histoire, d'illustres inconnus.

L'indifférence, plus que la simple ignorance, est, en effet, à l'origine d'une des plus importantes dégradations archéologiques de ce début du vingt-et-unième siècle dans le département des Alpes-Maritimes.

Le hasard, puisqu'il s'agit de lui, a néanmoins permis à deux amoureux de l'histoire et du patrimoine de leur village, Marcel Pietri et son fils Loïc, d'observer, dans un abri, plusieurs dessins et, à leur grand désarroi, la désolation affichée par une paroi d'escalade située sur les hauteurs de La Roche.

L'étude qui suit en donne les détails.

Grâce à leur réaction immédiate, dans le strict respect de la législation, ces peintures de l'art schématique postglaciaire, ou ce qu'il en reste, rarissimes dans le département des Alpes-Maritimes, sont, pour l'heure, virtuellement sauvées et portées à la connaissance du public.

Si d'autres circonstances eussent été préférables, un nouveau pan passionnant et inédit de l'histoire de Valdeblore est dévoilé.

C'est très amicalement que je remercie Marcel et Loïc Pietri pour le partage de leurs découvertes, l'aide qu'ils nous ont apportée pour la réalisation de cette étude et l'intérêt qu'ils portent au patrimoine de leur commune de Valdeblore depuis de nombreuses années.

Un grand merci à Jérôme Magail et André Marro, tous deux membres de l'IPAAM et spécialistes des gravures de la région du mont Bego, pour leur collaboration.

Il me faut remercier et mettre en relief le travail clair et précis de Michel Bouchard et Dominique Fromageot concernant l'analyse des pigments, et signaler la rapidité propice dont a fait preuve le laboratoire de Poznań en Pologne, dirigé par Tomasz Goslar, pour la réalisation de la datation 14C.

Je remercie également très cordialement Monsieur Jean Courtin, directeur de recherche honoraire au CNRS, préhistorien de renommée internationale, pour sa gentillesse, sa disponibilité et les informations qu'il m'a communiquées.

Mes remerciements vont également à Messieurs Vincent Guichard, directeur, et Raphaël Moreau, responsable du Service documentation, du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (58370 Glux-en-Glenne), pour leur aide documentaire indéfectible.

Les relevés de terrain ont été effectués avec l'aide de Germaine Torto Salicis qui a également assuré les prises de vues (films et photographies).

Claude Salicis
Président de l'IPAAM

« [...] les peintures rupestres de Provence [...] se sont considérablement dégradées au cours des dernières décennies, dégradations dues aux agents naturels mais surtout, hélas, à la bêtise humaine et au vandalisme, la Provence détenant le triste record des fouilles clandestines et des détériorations [...]. »

Courtin J., 1989, Préface, dans Hameau P., Les peintures postglaciaires en Provence, Documents d'Archéologie Française, 22, 123 p., p. 7.

Généralités environnementales
Présentation des peintures de Valdeblore

Contextes des découvertes

Dans le cadre de leurs multiples sorties au sein de la commune de Valdeblore, Marcel et Loïc Pietri, propriétaires-habitants à La Roche, ont observé, sur une paroi rocheuse et dans un abri-sous-roche associé situés au débouché d'un chemin de randonnée balisé (**Fig. 1, 2**), de nombreuses peintures dont plusieurs ont été abîmées, d'autres irréversiblement détruites.

Il y a quelques années, en effet, la totalité de la paroi a été débroussaillée afin d'installer plusieurs voies d'escalade, treize au total¹. Parmi les travaux et aménagements réalisés (**Fig. 3, 4**), la paroi a été largement écroûtée (**Fig. 5, 6, 7**) et diverses marches d'appuis ont été taillées dans sa partie inférieure (**Fig. 8**).

Des dizaines de fragments de roche « frais », dont plusieurs portent des traces de peintures (**Fig. 9**), sont éparpillés au pied de la falaise ainsi qu'aux alentours, sur le chemin d'accès et sur le flanc de la colline (**Fig. 10**).



Fig. 1 : Balise 1 d'accès au site

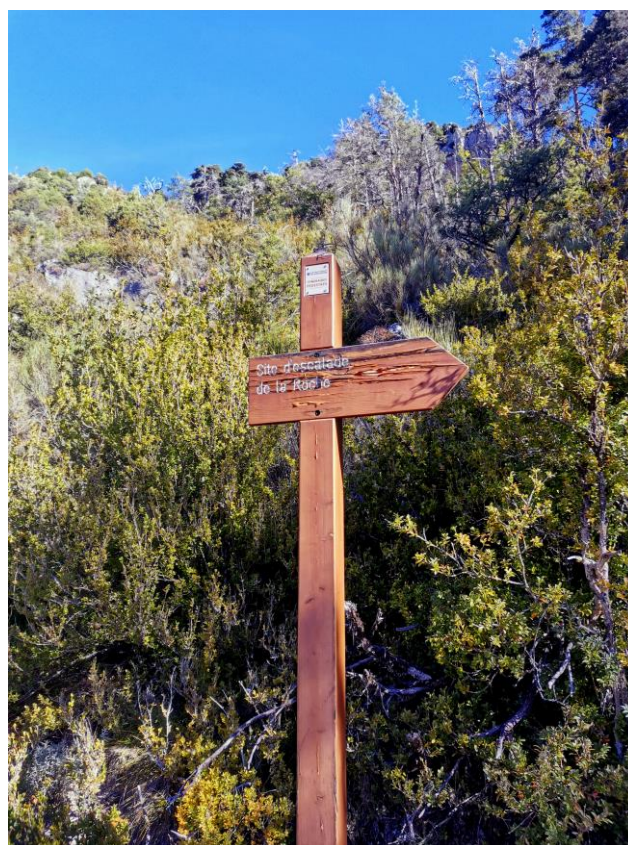


Fig. 2 : Balise 2 d'accès au site

1. Le site est conventionné par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME).



Fig. 3 : Cordes attachées à la paroi

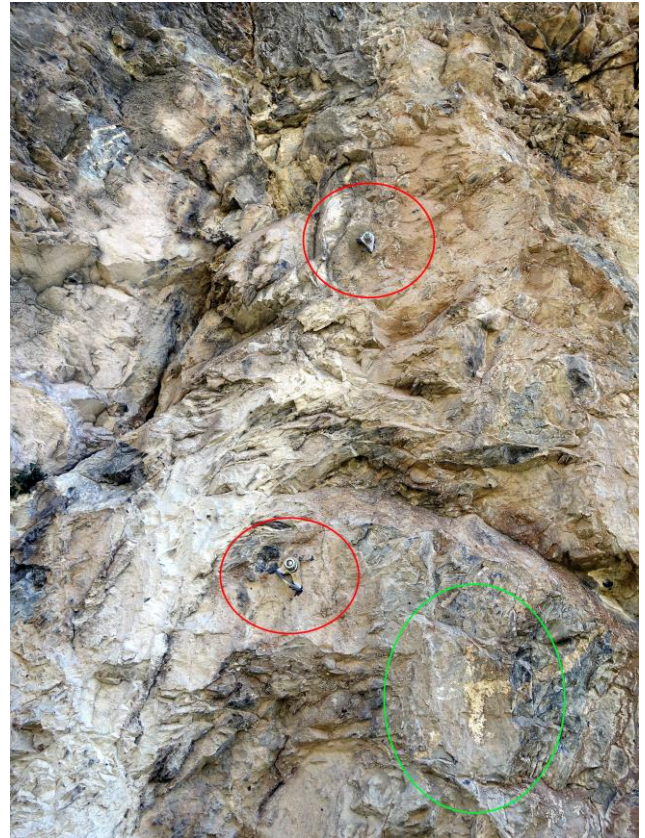


Fig. 4 : Ancres d'escalade fixées à la paroi



Fig. 5 : Zone écroûtée en amont



Fig. 6 : Zone éroûtée en amont



Fig. 7 : Zone éroûtée en amont (détail : vestiges de peintures)



Fig. 8 : Une des marches taillées en partie basse de la paroi



Fig. 9 : Plaque d'écroûtage avec peinture



Fig. 10 : Divers fragments d'écrouûtage

La zone héberge aujourd'hui deux secteurs d'escalade², un « secteur Village » situé au voisinage de l'abri 4, au nord immédiat de l'extrémité nord-ouest du hameau de La Roche et, plus haut, un « secteur Lou Mitan », celui aux peintures endommagées.

Aucune information sur l'existence de dessins et/ou de peintures ne semble avoir été portée à la connaissance de la mairie de la commune au cours de ces dernières années.

Lors de la même excursion, deux autres petits abris de même nature ont été observés par les inventeurs. Ces derniers ont alors immédiatement prévenu et sollicité l'IPAAM pour les aider à effectuer les démarches légales relatives aux découvertes fortuites.

Un courrier en recommandé avec accusé de réception, comprenant l'emplacement de la zone des découvertes, les noms des sites (abris Pietri 1, 2, 3), leurs localisations (coordonnées TUM) et quelques photographies, a été adressé au maire de la commune de Valdeblore en date du 18 août 2022 (AR du 19 août 2022). Quelques semaines plus tard, dans le cadre de nouvelles balades, deux autres peintures ont été observées au sein d'un quatrième abri (abri Pietri 4) situé en bordure du sentier d'accès à l'abri 3. Un courrier complémentaire a été envoyé à la mairie le 27 octobre 2022 (AR du 28 octobre 2022).

Avant l'étude de ces peintures, il convient de signaler la présence d'une petite flèche observée par Loïc Pietri. Cette flèche, gravée par piquetage et dirigée vers le haut (**Fig. 11**), est située, singulièrement, très en amont d'un sentier de randonnée, au pied d'une barre rocheuse de direction nord-nord-ouest/sud-sud-est (**Fig. 12**) bordant immédiatement au sud-ouest les abris 1 et 2.

2. <https://www.colmiane.com/escalade/LaRoche-4.pdf>, © 2017 : consulté et imprimé en 2022.



Fig. 11 : Flèche gravée par piquetage



Fig. 12 : Paroi occidentale de la barre rocheuse sud-ouest

Géomorphologie, géologie, environnement et situation des sites

Valdeblore est située sur la bordure méridionale du massif cristallin de l'Argentera dont le chaînon principal, qui sert de frontière naturelle entre la France et l'Italie, est orienté nord-ouest/sud-est, ce qui explique les nombreux plis axés dans cette direction au sein de la commune.

Dans la partie méridionale de la forêt du Gasc où les altitudes varient de 1100 m à 1700 m (**Fig. 13**), la zone d'1,5 km², 1,5 km vers l'est à partir du hameau de La Bolline (**Fig. 14**) et 1 km vers le nord à partir du hameau de La Roche (**Fig. 15**), comprend plusieurs replis synclinaux triasiques à cœur occupé par des cargneules à caractéristiques médiocres (**Fig. 16**) : au sud immédiat de La Bolline, des cargneules inférieures (t2a) ; au nord immédiat de La Roche, des cargneules supérieures (t3a). Au centre de la zone, les reliefs sont constitués de roches du Trias moyen dolomitique et calcaire (t2b) et leurs flancs formés d'éboulis fixés anciens, localement à gros éléments (c)³.

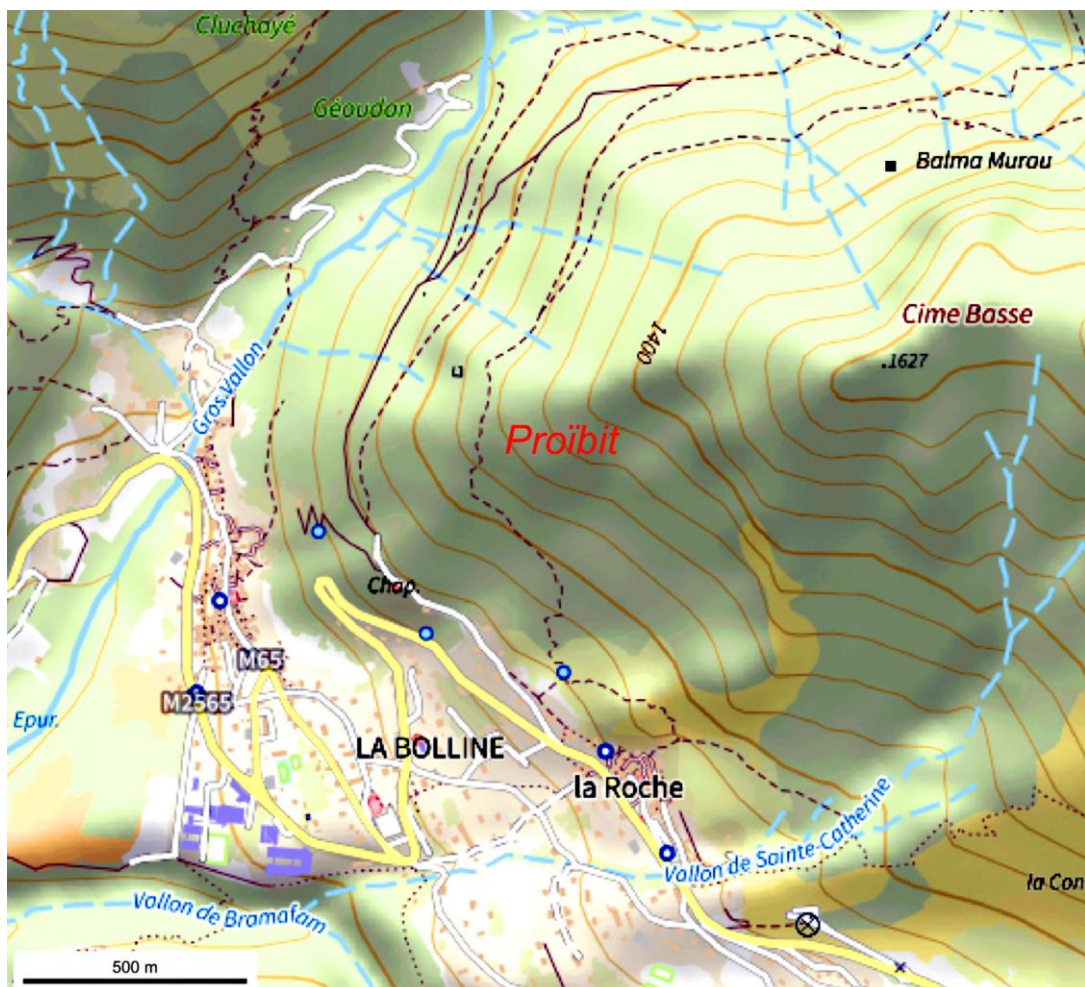


Fig. 13 : Plan de situation

3. Carte Géologique de la France, Puget-Théniers, Feuille XXXVI-41, © 1957, 1999.



Fig. 14 : La Bolline



Fig. 15 : La Roche



Fig. 16 : Affleurement de cargneule en cours de désagrégation

Au sein de la zone, deux vallons, le vallon Gros à l'ouest et le vallon de Sainte-Catherine à l'est, alimentent le vallon de Bramafan, affluent de la Tinée (rivière), elle même affluent du Var (fleuve). Entre ces deux vallons se dressent de petites falaises situées respectivement à l'est et au nord des villages-hameaux de La Bolline et La Roche⁴. Ces falaises (**Fig. 17**), qui dominent la large vallée méridionale Saint-Dalmas - La Roche - La Bolline (**Fig. 18**) bordée au sud par le vallon de Bramafan, sont émaillées de nombreux petits abris-sous-roches, la plupart peu profonds, dont ceux des peintures rupestres découvertes.



Fig. 17 : Vue d'ensemble de la zone aux abris ; au centre : les mamelons des abris 1 (à droite) et 2 (à gauche)



Fig. 18 : Vue d'ensemble de la vallée Saint-Dalmas - La Roche - La Bolline

4. Carte IGN Top 25 Moyenne Tinée 3641 ET © 2001.

Dans cette même zone (**Fig. 19, 20**), Marcel Pietri est également à l'origine de deux découvertes importantes : la grotte murée de Balma Murau, au nord-est, et la grotte du vallon de Sainte-Catherine, au sud-est, deux sites étudiés et publiés respectivement en 1996⁵ et 2007⁶.

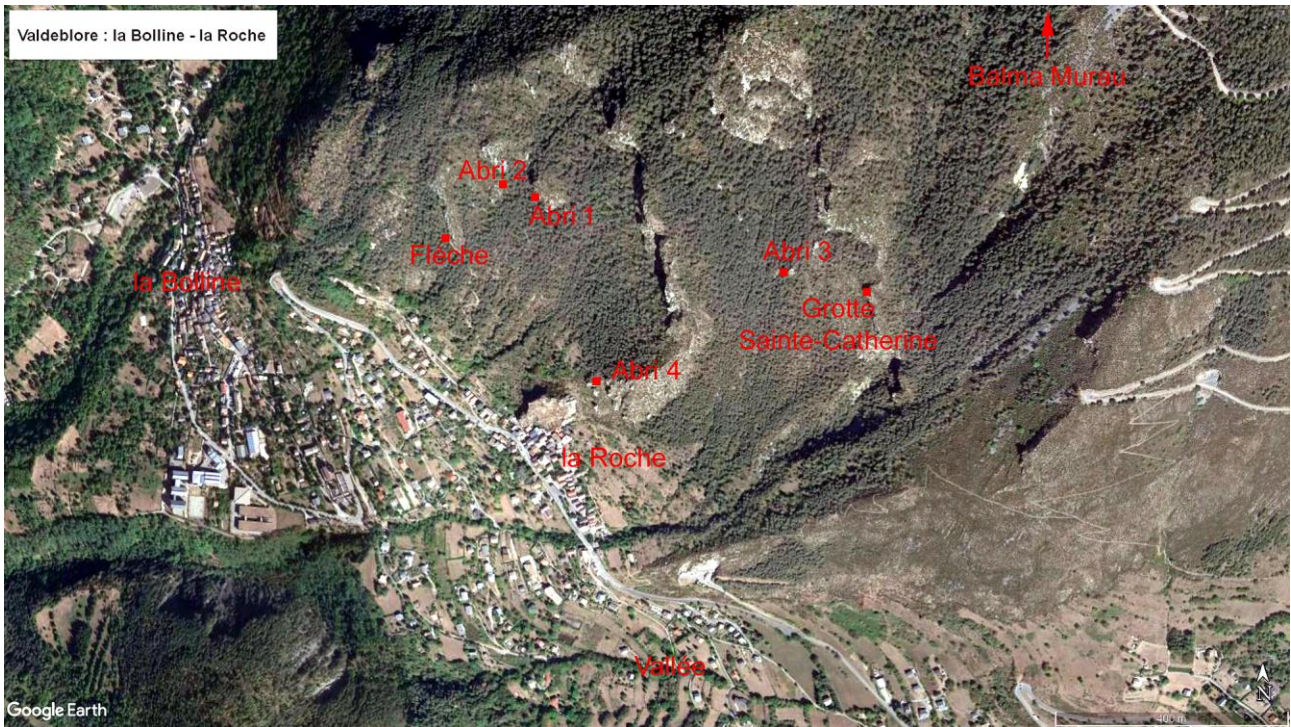


Fig. 19 : Localisation des divers sites évoqués (Fonds : Google Earth)



Fig. 20 : Ensemble de la colline vue de l'ouest

5. Allemand, Ungar, 1996, p. 144-147, 153-154.

6. Salicis, 2007, p. 133-136.

Abris-sous-roches

La présente étude concerne les quatre sites à peintures connus à ce jour, les abris Pietri, répartis sur une distance, d'ouest en est, d'environ 500 m à vol d'oiseau. Leur numérotation suit l'ordre des découvertes.

Tous sont d'accès facile ou relativement facile et se trouvent en bordure ou non loin d'un sentier pentu ou très pentu selon le site. Ils se situent en position dominante, en bordure d'à-pics ou de très fortes pentes.

Leur faible profondeur leur permet d'être bien ventilés et bien éclairés.

Les parois internes des cavités, cavités résultant notamment de l'érosion éolienne, comme les parois extérieures sont multicolores avec une dominante ocre orangée, des secteurs de calcaire gris aux tons clairs à foncés et des zones oxydées à nuances de beiges et de bruns.

Abri 1

L'abri 1 (**Fig. 21**), exposé plein ouest (270°), à 1282 m d'altitude, est situé à l'extrémité sud-orientale d'une petite falaise de direction nord-ouest/sud-est.



Fig. 21 : Abri 1

Avec la paroi qui le prolonge vers le nord-ouest (**Fig. 22, 23**), il s'agit du plus grand des quatre sites et le plus riche en figures : 91 peintures et/ou compositions, hors celles qui ont vraisemblablement disparu lors de l'écroûtage de la paroi, et sans les graffitis plus récents tracés au charbon de bois et représentant un « N », trois lignes, un triangle « équilatéral » et une croix sur socle (*infra*).



Fig. 22 : Ensemble du site (falaise et abri 1 vus du sud)

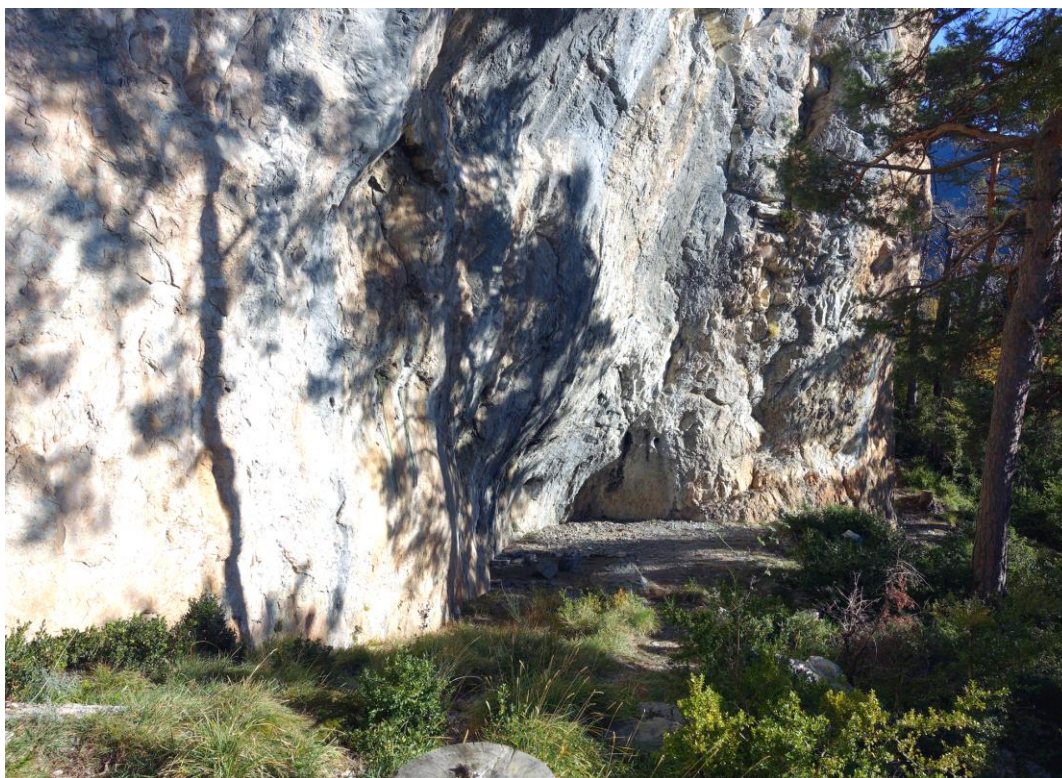


Fig. 23 : Ensemble du site (falaise et abri 1 vus du nord)

Les dimensions de l'abri sont de 7,60 m de largeur, 3,40 m de profondeur, avec un plafond incliné de 2,60 m à 4,50 m de hauteur. La longueur totale portant des représentations (paroi et abri) est d'environ 25 m.

La paroi de l'abri proprement dit présente plusieurs trous, probablement naturels (**Fig. 24**), ayant pu servir à l'installation d'une toiture sur charpente de bois.

Le sol, constitué de pierrailles et de sédiments foncés, est actuellement au même niveau que celui du chemin d'accès grâce à un aménagement rocheux, ancien et très dégradé, situé à la rupture de pente du débouché du sentier (**Fig. 25**). Seul un foyer moderne avec grille métallique de cuisson, installé contre la paroi, dans le fond de l'abri, a été observé (**Fig. 26**).



Fig. 24 : Trous naturels dans l'abri 1



Fig. 25 : Débouché du sentier et zone écroûtée en aval



Fig. 26 : Foyer contemporain aménagé au fond de l'abri 1

Abri 2

L'abri 2 (**Fig. 27, 28**), exposé plein sud (180°), est situé à 1309 m d'altitude au sein d'une autre petite falaise de direction nord-ouest/sud-est séparée de la première par un petit ravin (**Fig. 29**). Cet abri est légèrement plus petit : 7,50 m de largeur, 2,50 m de profondeur, 3,50 m de hauteur, et se trouve à environ 80 m à vol d'oiseau au nord-ouest de l'abri 1. Il comprend 14 peintures et/ou signes isolés.

Le sol (**Fig. 30**) est constitué essentiellement, au fond de l'abri, du substrat affleurant et, à l'entrée et à l'extérieur de l'abri, en amont immédiat de la falaise, d'une faible épaisseur de sédiments argileux marron.



Fig. 27 : Abri 2 vu de l'ouest



Fig. 28 : Abri 2 vu de l'est



Fig. 29 : Petit ravin entre les abris 1 et 2



Fig. 30 : Sol de l'abri 2

Abri 3

L'abri 3 (**Fig. 31**), exposé au nord-ouest (310°), situé dans la partie sud-est de la zone définie, à 1382 m d'altitude, est largement excentré par rapport aux deux autres, à environ 420 m à vol d'oiseau à l'est du premier. Il se présente sous la forme d'un balcon couvert au sein d'une petite éminence rocheuse de direction nord-est/sud-ouest (**Fig. 32**), et ne peut être atteint que par une pente raide et par le haut. Il mesure 8 m de largeur, 2 m de profondeur, 4 m de hauteur. Ses murs montrent 13 figures dont certaines pourraient être complémentaires (*infra*).

Le sol, partiellement encombré par la végétation, est constitué de cailloutis, de fragments de plafond et d'un sédiment gris pulvérulent (**Fig. 33**).



Fig. 31 : Abri 3



Fig. 32 : Éminence rocheuse accueillant l'abri 3 (flèche rouge) situé à gauche de l'ouverture visible sur la photo



Fig. 33 : Plancher de l'abri 3

Abri 4

L'abri 4 (**Fig. 34**), exposé au sud-ouest (220°), situé dans la partie sud de la zone étudiée, à 1192 m d'altitude, est le plus méridional des quatre sites. Il est placé à environ 320 m à vol d'oiseau au sud-est du premier et à environ 390 m à vol d'oiseau au sud-ouest du troisième abri. Il occupe une petite excroissance rocheuse de direction ouest-est (**Fig. 35**) et se présente sous la forme d'un trou béant avec plancher incliné. Pour pallier cette difficulté, deux longues marches ou corniches ont été taillées dans la roche (**Fig. 36**) afin d'accéder à la paroi orientale où se trouvent 2 figures groupées. Il mesure 7 m de largeur, 4 m de profondeur, 6 m de hauteur.

Le « plancher » suit une pente d'environ 45° jusqu'à un replat herbeux situé en contrebas.



Fig. 34 : Abri 4



Fig. 35 : Excroissance rocheuse accueillant l'abri 4



Fig. 36 : Corniches taillées

Peintures et dessins rupestres

Origine de l'art schématique

Les peintures et les dessins rupestres font partie de l'art rupestre (du latin *rupes*, « roche », « paroi de rocher ») au même titre que les gravures (piquetages ou incisions de l'art schématique linéaire). Cet art, qui remonte entre 50 000 et 40 000 ans, et qui englobe l'art pariétal (peintures et dessins en grotte), l'art mobilier (modelages, sculptures) et l'art sur blocs (peintures et gravures sur blocs rocheux isolés), est le premier témoignage de la création artistique et, peut-être, des croyances humaines ; il se poursuit jusqu'à la fin du Paléolithique supérieur et disparaît « entre 9000 et 8000 avant notre ère »⁷.

Les dernières manifestations de l'art paléolithique sur le déclin ne semblent pas être à l'origine de l'art schématique dont la genèse serait à chercher dans la péninsule ibérique, plus précisément dans l'art du « Levant espagnol »⁸.

Cela dit, cet art pictural, formidablement expressionniste, est loin d'être cantonné aux seules contrées ibéro-levantines ou provençales. Sa portée est universelle comme le montrent les figures schématiques, par exemple, du Brésil (états du Minas Gerais et du Piauí), pour « une antiquité d'au moins 4 000 ans »⁹, ou celles, insulaires, de Corse, avec la Grotta Scritta 1 (à Olmeta-di-Capocorso, Haute-Corse)¹⁰, étonnamment semblables à celles observées à Valdeblore (*infra*).

Les datations, quant à elles, évoluent au gré des nouvelles recherches. Elles se situaient, dans les années 1980, entre 2900 et 2600 av. n. è.¹¹ mais, en fonction des découvertes récentes, « l'art schématique a probablement une origine pleinement Néolithique »¹². Les peintures schématiques postglaciaires présentées ici seraient datées entre la fin du Néolithique final, au « Chalcolithique » ou énéolithique (entre 2500 et 2000 av. n. è.), et le début de l'Âge du Fer (vers 700 av. n. è.) (*infra*).

Positions sur les parois

De façon générale, les peintures de Valdeblore ont toutes été exécutées à hauteur d'homme, c'est-à-dire sur une hauteur maximale de 2 m à partir du sol. Les « plafonds » des abris-sous-roches sont vierges de toute peinture alors que certaines figures sont proches ou au niveau du sol.

Deux ensembles de peintures, s'agissant de l'abri 1, montrent la volonté de rassembler plusieurs figures ; ces ensembles sont nommés « panneaux ».

Contrairement au Paléolithique, et au regard de la conformation des abris, l'art, ici, n'est pas caché.

Numérotation et référencement

Compte tenu de leur homogénéité, les représentations de Valdeblore portent, pour cette étude, un numéro de type « trinôme » dont les composantes correspondent respectivement au numéro du site, du dessin et du panneau. Chacun des deux derniers éléments est identifié selon un ordre allant de haut en bas et de

7. Abélanet, 1986, p. 17-18.

8. Abélanet, 1986, p. 21-26, 157-161.

9. Monzon, 1980, p. 125-140.

10. Grussenmeyer *et alii*, 2016, p. 45-51.

11. Hameau, 1989, p. 108.

12. Painaud, 2005, p. 109-118.

gauche à droite, l'intervenant étant placé face à l'entrée de l'abri.

Les dessins sont numérotés, par site ou abri, en continu quel que soit leur panneau d'appartenance.

Le chiffre « 0 » pour la composante « panneau » indique des représentations isolées : ex. (1.1.0) = 1er site, 1er dessin du site, dessin isolé ; (1.25.1) = 1er site, 25e dessin du site, 1er panneau du site ; (2.4.0) = 2e site, 4e dessin du site, dessin isolé.

Les cent-vingt peintures, ou parties de celles-ci, isolées ou groupées, ont été géoréférencées et photographiées avec échelle photographique. Aucun relevé de type calque avec film transparent et feutre indélébile, ni frottis avec papier de soie et graphite, ni estampage avec papier mouillé, ni moulage au plâtre fin n'a été effectué afin de ne pas intervenir directement sur les figures ou restes de figures.

Couleurs

Les peintures de Valdeblore, contrairement aux peintures du Paléolithique généralement vives car exécutées le plus souvent en noir (charbons de bois, oxyde de manganèse) et rouge ou brun (ocre, crayons d'argile), ont des couleurs relativement claires, variant du blanc cassé (**Fig. 37**) au beige clair orangé (**Fig. 38**) ; certaines, mieux protégées des éléments climatiques (soleil, pluie, gel, vent...), sont d'un brun légèrement plus soutenu (**Fig. 39**).

La distinction entre les peintures ou restes de peintures et les « colorations » des parois dues aux divers lichens, oxydations et altérations de la roche n'a pas soulevé de difficultés majeures à quelques exceptions près.



Fig. 37 : Couleur blanc cassé (1.75.0)



Fig. 38 : Couleur beige clair orangé (1.86.0)



Fig. 39 : Couleur brun légèrement soutenu (2.2.0)

De fait, les figures étaient exécutées à la lumière naturelle à laquelle elles sont exposées en permanence. En outre, les abris orientés au sud ou à l'ouest supportent également une exposition au soleil une partie de la journée. Ces expositions ont pu contribuer à la dégradation et à l'éclaircissement des pigments¹³. De la même façon, les ruissellements et les infiltrations d'eau, dont témoignent les divers voiles de calcite présents sous ou sur les figures, ont pu délayer les couleurs¹⁴.

De par leurs couleurs claires, ces peintures sont difficiles à localiser et à observer ; elles deviennent carrément invisibles en plein soleil.

Dans la zone des abris, il a été observé, au sol, de nombreux fragments de roche de couleur ocre, brun-jaune ou rose (**Fig. 40**). Ces fragments sont issus de l'effritement du substrat local, la cargneule (*supra*), roche sédimentaire carbonatée, souvent bréchique, surtout calcaire, dolomitique (avec dédolomitisation : transformation de la dolomie en calcaire) et gypseuse¹⁵.

Contrairement aux analyses effectuées sur certaines peintures de l'art schématique du Var, des Bouches-du-Rhône et de la Drôme¹⁶, où semble primer la variété des pigments telles l'hématite, la bauxite et l'ocre (argile riche en oxyde de fer) dont les origines peuvent être extérieures aux sites, à Valdeblore, l'hypothèse d'une fabrication des pigments utilisés pour les peintures étudiées à partir d'éléments de la roche locale (*supra*) ne semble pas contredite par l'analyse d'un fragment de peinture présente sur un éclat d'écroûtage de la paroi associée à l'abri 1 ; cette analyse met notamment en relief la présence de calcite, de silicates, d'oxyde de fer, d'oxyde de titane, de gypse et d'ocre (*infra*).



Fig. 40 : Fragments de roche de différentes couleurs

13. Hameau, 1989, p. 79.

14. Hameau, 1989, p. 79.

15. Richards, Vearncombe, 1984, p. 283-286.

16. Hameau, Menu, Pomies, Walter, 1995.

Techniques

Les techniques picturales préhistoriques nécessitaient un outillage simple mais spécifique composé de godets, broyeurs, tampons, pochoirs en peau, roseaux, lampes à graisse, bâtons. Les pinceaux (en herbes ou en poils d'animaux) n'ont pas encore été retrouvés sur les sites du Paléolithique mais sont attestés pour les peintures de l'art schématique¹⁷. Le doigt et la main faisaient également office d'outils pour l'application des couleurs.

Pour Valdeblore, deux techniques ont été utilisées pour les peintures :

- application « au doigt » comme en témoignent, à la fois, les tracés digitaux avec bourrelets périphériques (**Fig. 41, 42**) et l'ensemble de lignes courbes parallèles (**Fig. 43**),
- exécution « au pinceau » comme le montrent les multiples sillons parallèles dus au passage des éléments constituant l'outil (poils, herbes, brindilles...) (**Fig. 44, 45, 46**).

À quelques exceptions près, il n'a pas été remarqué d'utilisations des boursouflures, arêtes, anfractuosités et autres aspérités de la roche ; pas plus qu'un nettoyage des surfaces avant l'application des préparations (fond plus clair notamment).



Fig. 41 : Application « au doigt » (1.9.0)

17. Hameau, 1989, p. 83.



Fig. 42 : Application « au doigt » (1.36.0)



Fig. 43 : Application « au doigt » (1.58.2)



Fig. 44 : Application « au pinceau » (1.8.0)



Fig. 45 : Application « au pinceau » (1.10.0)



Fig. 46 : Application « au pinceau » (1.23.1)

Styles

Les principales figures géométriques utilisées pour l'exécution des dessins sont le trait droit, la ligne courbe et le point. Les points peuvent être « gros », et l'épaisseur des traits est très rarement inférieure à celle d'un doigt (supérieure à 1 cm dans la majorité des cas).

De nombreux aplats non définis, dont les dimensions, les formes et les épaisseurs des pigments sont très variables, colonisent les représentations.

Le style de l'estompage apparaît au niveau de quelques figures mais la limite entre l'estompage voulu et la dégradation naturelle des peintures est délicate à évaluer, notamment en ce qui concerne certains aplats.

Les deux types de représentation, le contour et l'ombre pleine, sont utilisés à Valdeblore.

Il n'a pas été constaté de superpositions de peintures.

Enfin, les artistes de Valdeblore, descendants des fondateurs d'une pensée à ciel ouvert, ont adopté, parallèlement à des formes plus ou moins analogiques et en guise d'aboutissement, des formes schématiques et des formes simples dont le symbolisme pourrait valider l'appartenance du groupe à la même « mythologie ambiante » depuis les débuts du « Chalcolithique »¹⁸.

18. Voir Marro, 2003, fig. 34, pour l'évolution de certaines représentations gravées de la région du mont Bego.

S'agissant de l'abri 1, les peintures du panneau 2 sont surchargées de divers graffitis tracés au charbon de bois¹⁹. À gauche, apparaissent une sorte de grand « N » suivi de trois lignes obliques, une longue et deux courtes ; la jambe gauche du « N » est constituée de deux traits verticaux parallèles (Fig. 47). À droite, une croix sur socle surmontée d'un triangle « équilatéral » sont recouverts de calcite²⁰ (Fig. 48).

Par ailleurs, dans ce même abri, la conjugaison des suies des fumées (*supra* présence au moins d'un foyer récent), des aspérités de la roche et des ruissellements d'eau fait apparaître plusieurs traces noires, courbes ou linéaires, pouvant être interprétées, à tort, comme des dessins (Fig. 49, 50).



Fig. 47 : Grand « N » et lignes obliques tracés au charbon de bois par-dessus les peintures (de haut en bas et de gauche à droite) : (1.53.2), (1.57.2), (1.58.2), (1.59.2), (1.54.2), (1.60.2), (1.56.2), (1.61.2)

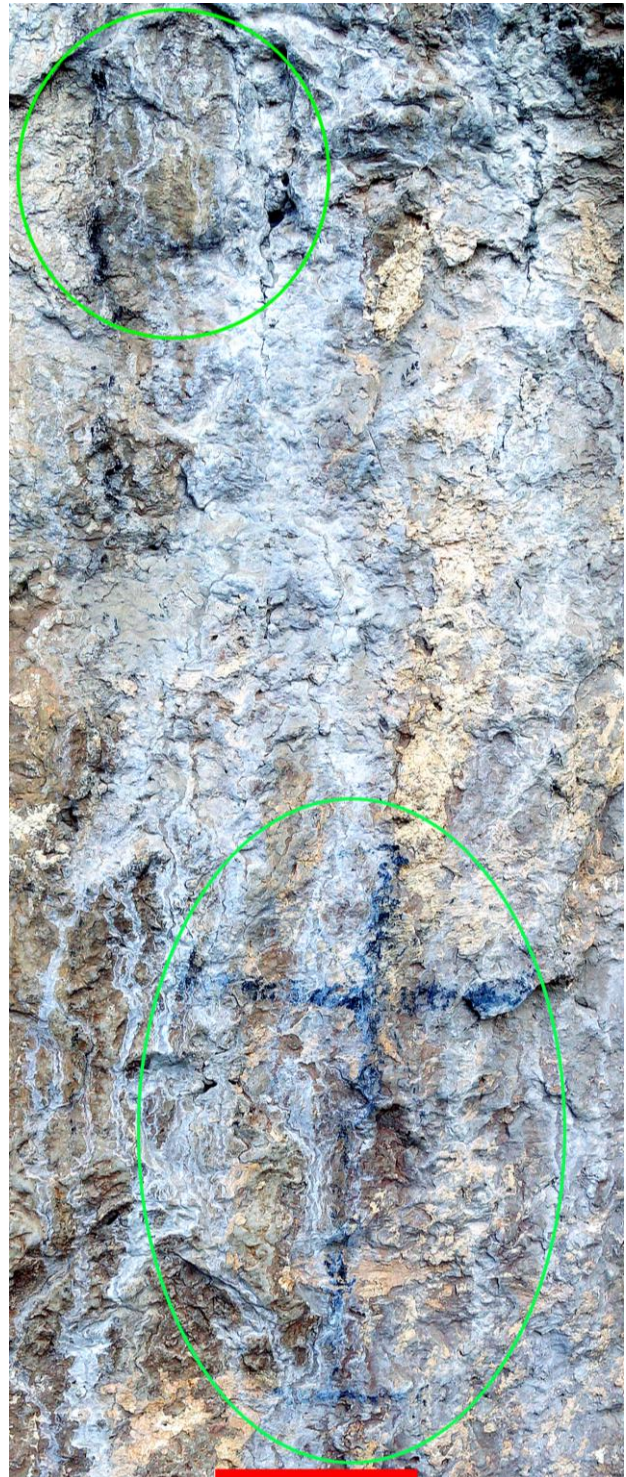


Fig. 48 : Triangle surmontant une croix sur socle
Signes chrétiens tracés au charbon de bois et recouverts d'un voile de calcite

19. Ces graffitis n'ont été ni décomptés ni intégrés à l'inventaire des peintures.

20. Ces voiles de calcite sont issus, dans ce contexte d'abris peu profonds et de parois à ciel ouvert, des ruissellements de l'eau de surface qui, au gré des mouvements des sols, de l'état de la végétation, des conditions climatiques notamment, peuvent se tarir, se reconstituer, se déplacer...

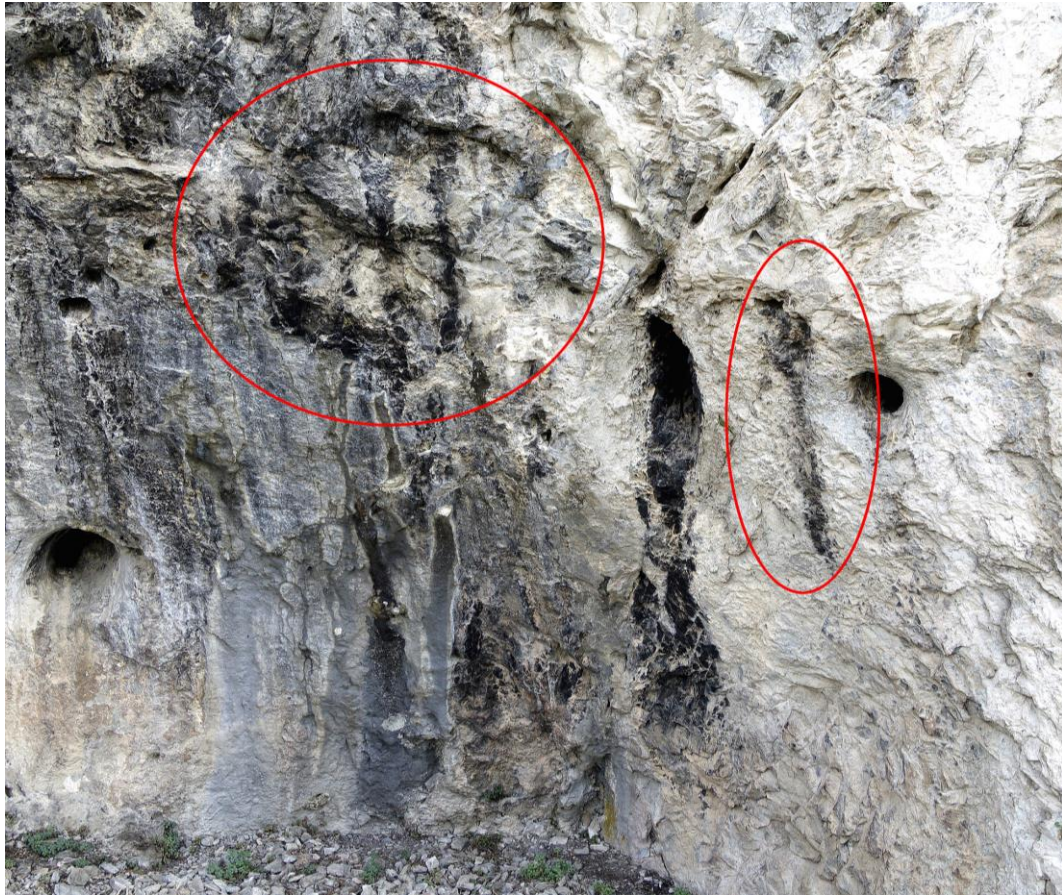


Fig. 49 : Traces de suie dans l'abri

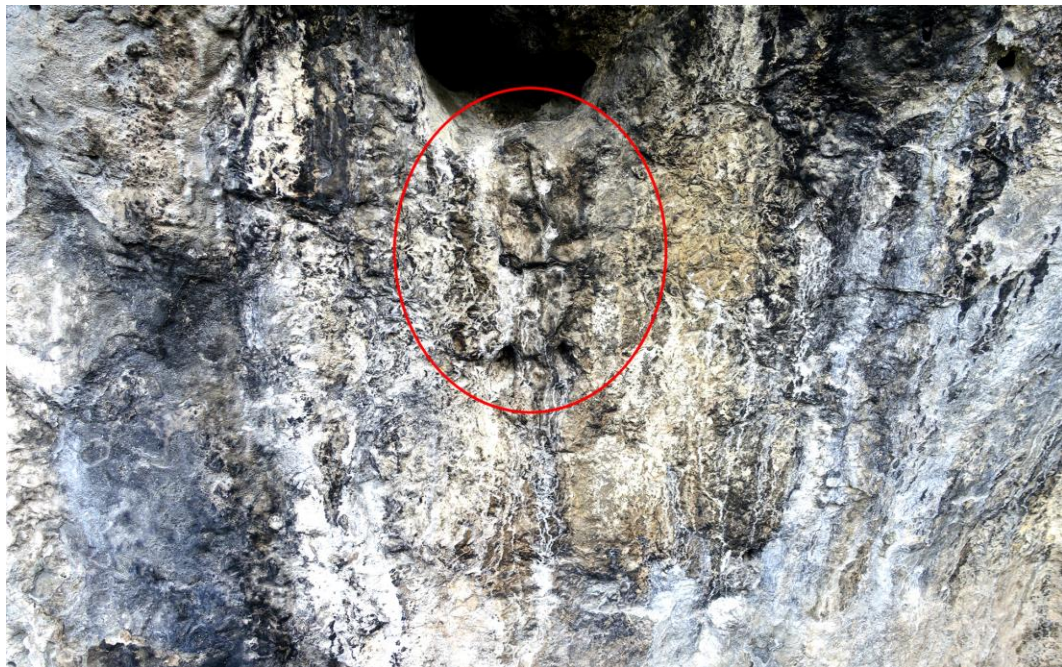


Fig. 50 : Traces de suie dans l'abri

Les dessins sont de petites à moyennes dimensions, entre 8 cm et 35 cm. Seul un grand aplat de forme triangulaire et aux angles arrondis (1.44.0) possède des dimensions plus importantes : 73 cm de longueur sur 60 cm de hauteur.

Thèmes

Les thèmes rencontrés dans les peintures schématiques postglaciaires²¹ font le plus souvent allusion à des personnages (hommes, femmes, anthropomorphes), des animaux (chiens, cervidés, bovidés, serpents), des idoles ou idoliformes (« fers à cheval », T faciaux, motifs solaires rayonnants ou en chevrons), des signes (cercles, ovales, croix, quadrilatères, soleils, points et traits pour eux-mêmes, ou des combinaisons de ces signes), des objets (colliers, haches, arcs, flèches), auxquels il faut ajouter des éléments d'architecture ou de « cadastration » (cases, grilles).

Les figures peuvent être isolées sans lien apparent entre elles, groupées en panneaux (identiques ou différentes), fragmentaires (une partie seulement de l'anatomie humaine ou animale est représentée), multiples et variées (représentation d'une scène).

Certains thèmes, comme le point, le trait, l'anthropomorphe, exécutés plusieurs fois à la suite, constituent des séries pouvant évoquer, entre autres, le groupe, le clan, la multitude.

Les peintures de Valdeblore, entières ou détériorées, sont relativement variées (*infra*) :

- une famille de figures est très présente : anthropomorphes, personnages,
- certaines sont assez bien représentées : coupelles, compositions géométriques,
- d'autres thèmes majeurs tirent leur épingle du jeu : animaux, réticulés/grilles, armes,
- quelques figures, plus rares, sortent du lot par leur portée sociologique ou communautaire : idoles, guerriers, tombeaux.

21. Hameau, 1989, p. 85-90.

**Inventaire
des peintures de Valdeblore**

Descriptions, interprétations et éléments de comparaison

Toutes les peintures observées sont décrites de haut en bas et de gauche à droite, sauf quelques cas ayant trait à l'enchaînement supposé des représentations.

Les interprétations et les observations ainsi que les références bibliographiques des éléments de comparaison sont proposées en italique à la suite de chaque description. Ces éléments de comparaison sont d'origines diverses : les premiers, les plus proches et les plus nombreux, sont les peintures du département du Var (France) ; d'autres, moins nombreux, ont été découverts dans les départements limitrophes du Vaucluse, des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence²².

Par ailleurs, eu égard à la rareté relative des peintures répertoriées par rapport aux gravures de certains sites, un rapprochement est proposé avec, notamment, les gravures de deux des plus vastes ensembles rupestres au monde, à savoir celui de la région du mont Bego dans les Alpes-Maritimes (France) et celui du Val Camonica en Lombardie (Italie), ces deux sites étant « voisins » de la zone des peintures étudiées. Le premier, très proche, est distant à vol d'oiseau d'environ 22 km à peine. Le second, plus éloigné mais bénéficiant de nombreuses voies de communication permettant un accès vers l'ouest, notamment par la vallée d'origine glaciaire de Valdeblore, le val de Blore, reliant perpendiculairement, d'est en ouest, les vallées de la Vésubie et de la Tinée, est éloigné d'environ 320 km, toujours à vol d'oiseau.

Dans le cadre de ces comparaisons iconographiques, d'autres sources sont prises en compte.

La partie descriptive est suivie des schémas descriptifs (**Fig. 51, 52**) et de quarante-huit planches photographiques regroupant toutes les figures. La ligne rouge présente sur les photographies correspond à la mire de 10 cm.

Abri 1

1.1.0- Trait vertical surmonté d'un gros point ; l'extrémité inférieure du trait vertical est terminée par un point duquel partent en V, vers la gauche et à 45°, deux lignes brisées présentant deux angles ; le trait vertical est coupé, au tiers supérieur de sa hauteur, par un trait horizontal dont les extrémités sont coupées, à gauche par un V ouvert vers la gauche, à droite par un petit trait vertical.

Anthropomorphe assis à gauche, les jambes pliées, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts) (Monzon, 1980, pl. I, A pour les doigts). Dans le cas d'une « écriture » dextroverse et d'une lecture « en Z » de la paroi, cette figure, la première et la plus élevée du site, est en position primordiale. Divinité ou chef.

1.2.0- Contour d'un petit rectangle « horizontal » décoloré ou non terminé (*infra* 1^{re} couche de pigments).

Figure géométrique (Priuli, 1984, p. 46, groupe 19 ; Anati, 1979, fig. 265). Plage (Anati, 1979, fig. 272 ; Lumley, 1995, fig. 187).

1.3.0- Grand aplat dégénéré.

Vestiges de figure non définie ? Distinction entre peinture et altération rocheuse non évidente.

1.4.0- Petit aplat dégénéré.

Vestiges de figure non définie ? Distinction entre peinture et altération rocheuse non évidente.

22. Hameau, 1989.

- 1.5.0-** Aplat oblong « vertical » avec appendices rayonnants sur une partie de sa périphérie.
Symbole solaire ou figure non définie (empreinte de pied ?).
- 1.6.0-** Trait épais vertical surmonté d'un gros point ovale vertical et dont l'extrémité inférieure, bifide (V inversé), présente, à chaque extrémité, vers l'extérieur, un appendice mal défini ; à la jonction du gros point ovale et du trait épais vertical partent deux traits obliques dirigés vers le bas, un à gauche, un à droite, chacun terminé par un petit trait perpendiculaire (incertain à droite).
Anthropomorphe debout, de face, les bras écartés retombants, les mains et les doigts écartés (deux doigts) (Anati, 1979, fig. 220 relevé ; Ballet, Raffaelli, 1990, n° 5/D).
- 1.7.0-** Trait vertical tangent à un gros point situé à droite et muni de deux appendices dirigés vers le bas.
Anthropomorphe incomplet (Priuli, 1984, p. 47, groupe 28).
- 1.8.0-** Deux traits, petits et épais, l'un horizontal, l'autre vertical, se coupent perpendiculairement.
Anthropomorphe simplifié (Monzon, 1980, p. 140, pl. VI C6).
- 1.9.0-** Grand aplat oblong de direction nord-ouest/sud-est présentant trois traces de doigts, avec excroissance dans la partie droite.
Représentation d'une main gauche positive ?
- 1.10.0-** Deux traits, petits et épais se coupent perpendiculairement.
Anthropomorphe simplifié (Monzon, 1980, p. 140, pl. VI C6).
- 1.11.0-** Petit trait épais horizontal.
Figure non représentative.
- 1.12.0-** Deux petits traits verticaux et parallèles.
Les trois derniers signes pourraient appartenir à une même représentation aujourd'hui dégradée et non définie.
- 1.13.0-** Trait vertical dont chacune des extrémités est reliée à un gros point ovale vertical ; l'ovale du bas repose sur la pointe d'un V inversé, la branche de droite ayant partiellement disparue (éclat naturel ou écroûtage) ; un petit trait vertical dirigé vers le bas part de la pointe du V ; le trait vertical reliant les deux ovales est coupé, en son milieu, par un trait horizontal dont l'extrémité gauche est coupée par un V ouvert à gauche, l'extrémité droite est absente (éclat naturel ou écroûtage).
Anthropomorphe sexué, debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts) (Monzon, 1980, p. 139, fig. 2 en haut à gauche ; Priuli, 1984, p. 47, groupe 26 ; Ballet, Raffaelli, 1990, n° 5/F).
- 1.14.0-** Deux petits traits, l'un vertical, l'autre horizontal, formant un angle droit.
Reste de plage ou de petit aplat (écroûtage).
- 1.15.0-** Partie inférieure d'un trait vertical épais surmontant un demi-cercle ouvert vers le bas dont les extrémités sont terminées par un appendice courbe dirigé vers le haut et l'extérieur ; dans le demi-cercle et dans le prolongement du trait vertical, un petit trait vertical dirigé vers le bas.
Vestiges d'un anthropomorphe sexué aux jambes arquées (orant ?) (Priuli, 1984, p. 47, groupe 25 ; Anati, 1979, fig. 163, 167, 286 ; Lumley, 1995, fig. 121 n° 21). Partie supérieure disparue (écroûtage).
- 1.16.0-** Point et petit trait oblique superposés, séparés par un grand éclat d'écroûtage.
Figure non définie.

1.17.0- Long trait vertical coupé dans sa partie supérieure par un petit trait horizontal ; au dessous, à droite du long trait vertical, un petit trait horizontal ; dans sa partie inférieure, le long trait vertical est coupé par quatre lignes horizontales, la première (en haut) convexe, les autres concaves ; les quatre lignes sont réunies, côtés gauche et droit, par un trait vertical débordant vers le bas ; le long trait vertical déborde également vers le bas, sous la ligne horizontale du bas.

Anthropomorphe sexué « monstrueux » (Priuli, 1984, p. 47, groupe 31) ou « avec décorations » (Priuli, 1984, p. 48, groupe 33) ou grille inachevée/réticulé complexe non fermé (Lumley, 1995, fig. 178 n° 6).

1.18.0- Aplat décoloré, à droite de la figure précédente.

Figure non représentative.

1.19.0- Ensemble de points et de traits incomplets (écroûtage), certains se coupant.

Le tout constitue probablement les vestiges d'une figure ou d'une composition aujourd'hui très abîmée par l'écroûtage de la paroi et non définie.

1.20.1- Deux longs traits verticaux et parallèles surmontés par un contour ovalaire en forme d'ampoule ; leur extrémité inférieure est posée sur la pointe d'un V inversé d'où part un petit trait vertical dirigé vers le bas ; l'extrémité de la branche de gauche est coupé par un V ouvert vers le bas ; le double trait vertical est coupé, au tiers supérieur de sa hauteur, par un trait horizontal dont chacune des extrémités est coupée par un V ouvert vers l'extérieur ; un petit trait épais et oblique de direction sud-ouest/nord-est, dirigé vers le haut, s'appuie sur la partie nord-est du contour ovalaire ; au-dessus et à gauche de cette figure, se distinguent les vestiges de deux alignements courbes de points ou de tirets piquetés semblant envelopper partiellement la figure principale.

Anthropomorphe sexué, debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts), un « bâton » dans ou sur la tête (Glory et alii, 1947, fig. 11), auréolé (Hameau, 2016, p. 109, fig. 1, dessin k). Divinité ou chef.

1.21.1- Petit trait vertical isolé.

Figure non représentative.

1.22.1- Trait vertical accosté en son milieu, à gauche par un gros point tangent, à droite par un long trait horizontal dont l'extrémité présente, en haut un petit trait oblique (sud-ouest/nord-est) muni de deux appendices, en bas un L penché, au milieu un petit trait horizontal.

Anthropomorphe sexué, allongé (mort ?), les bras écartés en croix, sans mains, une jambe repliée.

1.23.1- Grand aplat discoïdal, placé tangentiellement et sous la figure précédente.

Une composition avec la figure précédente pourrait représenter un acte violent : homme tué baignant dans son sang.

1.24.1- Long trait vertical tangent à gauche du visage de la figure suivante.

Anthropomorphe simplifié ou « bâton » ?

1.25.1- Trait court et épais surmonté d'un petit ovale horizontal, lui-même surmonté d'un autre ovale horizontal plus grand présentant une excroissance sommitale ; deux traits horizontaux partent, l'un à gauche de la partie supérieure du trait court et épais, l'autre à droite du petit ovale horizontal ; deux petits traits verticaux (ou un petit trait vertical, à gauche, et un V ouvert à droite, à droite) coupent les extrémités des deux traits horizontaux ; le tout est posé sur la pointe d'un V inversé dont chacune des extrémités est munie d'un petit trait oblique dirigé vers l'extérieur et le haut ; un petit trait vertical, dirigé vers le bas, suivi de trois points alignés verticalement, partent de la pointe du V inversé.

Anthropomorphe sexué, debout, de face, les bras écartés, les mains et les doigts écartés (trois doigts), les jambes écartées, les pieds tournés vers l'extérieur (Monzon, 1980, p. 139, fig. 2 en haut à gauche ; Lumley, 1995, fig. 121 n° 9). Les trois points situés sous le sexe en signalent peut-être une utilisation.

- 1.26.1-** Trait vertical surmonté d'un point (effacé en grande partie) ; sous le point, une ligne horizontale légèrement concave dont les extrémités sont coupées, à gauche par un petit trait vertical, à droite et vers le haut par un S plat (ou une ligne serpentiforme), à droite et vers le bas par trois petits traits divergents ; le tout est posé sur la pointe d'un grand V inversé aux branches très ouvertes dont les extrémités comportent à gauche trois petits traits divergents (l'extrémité de droite se confond avec l'aplat (1.28.1) de couleur différente) ; de la pointe du V part un petit trait vertical dirigé vers le bas.
Anthropomorphe sexué, debout, de face, les bras et les doigts écartés (trois doigts), les jambes très écartées, tenant un poignard dans sa main gauche (Monzon, 1980, p. 133, tab. 1).
- 1.27.1-** Grande ligne courbe « verticale » ouverte vers la droite ; de son extrémité supérieure et à sa droite part une autre ligne moins courbée dirigée vers le bas ; à leur tiers supérieur, les deux courbes sont coupées par un trait horizontal débordant à gauche mais pas à droite.
Arc et flèche (tir vers la gauche) (Hameau, 1989, p. 24, pl. X B).
- 1.28.1-** Petit aplat au sud-est de la figure (1.26.1).
Figure non représentative.
- 1.29.1-** Petit aplat au sud de la figure (1.26.1).
Figure non représentative.
- 1.30.1-** Grand trait épais vertical surmonté d'un gros point et coupé au tiers supérieur de sa hauteur par un trait épais horizontal dont chacune des extrémités se termine par trois petits traits rayonnants ; à l'extrémité des trois petits traits rayonnants situés à droite, un long trait oblique, de direction nord-ouest/sud-est, est dirigé vers le bas ; de cette même extrémité part, vers le haut et la droite, un grand arc en forme de fer à cheval ; l'extrémité inférieure du grand trait épais vertical n'est pas discernable.
Anthropomorphe (guerrier) debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts), tenant un poignard ou une courte épée ; l'arc de cercle situé à droite et au-dessus du poignard de (1.31.1) pourrait représenter une idoliforme (Brétaudeau, 2005, p. 12, fig. 3, 4).
- 1.31.1-** Grand « trait » vertical, dont la moitié supérieure est un rectangle plein, la moitié inférieure un rectangle vide ; un trapèze au sommet arrondi surmonte le grand « trait » vertical ; un trait horizontal, coupant le grand « trait » vertical sous le trapèze, est coupé à chacune de ses extrémités par un V ouvert vers l'extérieur ; l'extrémité de droite montre un long trait vertical dirigé vers le haut ; le tout repose sur la pointe d'un V inversé épais dont chacune des extrémités est coupée par un V ouvert vers le bas ; un petit trait vertical dirigé vers le bas part de la pointe du grand V inversé ; un petit trait horizontal relie le trait oblique de (1.30.1) et le trait vertical dirigé vers le haut de (1.31.1).
Anthropomorphe (guerrier) sexué, debout, de face, portant un casque (?), les bras écartés, tenant un un poignard ou une courte épée, les mains et les doigts écartés (trois doigts), les jambes écartées, les doigts des pieds écartés (trois doigts) (Priuli, 1984, p. 48, groupes 35, 36). Le petit trait horizontal marque peut-être la volonté de représenter liées les deux armes de (1.30.1) et (1.31.1) (alliés ou ennemis).
- 1.32.1-** Trait horizontal dont les extrémités portent, à droite et au-dessus deux petits traits en V, à droite et au-dessous un petit trait vertical, à gauche et au-dessous deux petits traits verticaux.
Animal tourné à droite (chien ?) (Glory et alii, 1947, fig. 39 B ; Priuli, 1984, p. 49, groupe 48 ; Anati, 1979, fig. 219, 223).
- 1.33.1-** Trait horizontal dont les extrémités portent, à gauche et au-dessus deux petits traits en V, à gauche et au-dessous deux petits traits obliques (figure non discernable à droite).
Animal tourné à gauche (chien ?) (Glory et alii, 1947, fig. 39 B ; Priuli, 1984, p. 49, groupe 48 ; Anati, 1979, fig. 219, 223).
- Les deux dernières figures représentent peut-être deux animaux affrontés.*
- 1.34.1-** Une petite ligne courbe part vers la droite à partir de la garde du poignard tenu par (1.31.1).
Lanière ou figure non définie.

- 1.35.0-** Deux aplats verticaux et parallèles ; celui de gauche en forme de trait vertical coupé par deux petits traits obliques ; celui de droite bifurque à gauche dans sa partie basse.
Anthropomorphe(s) incomplet(s) ou partiellement effacé(s) ; ou composition non définie.
- 1.36.0-** Petit aplat oblique informe.
Figure non représentative.
- 1.37.0-** Figure en « trou de serrure ».
Hache-spatule (Lumley, 1995, fig. 130 n° 2 anthropomorphe ; Masson Mourey, 2016, p. 106, fig. 74 n° 3 hache-spatule).
- 1.38.0-** Trait vertical épais dont l'extrémité supérieure supporte un trait horizontal épais plus ou moins centré dont chacune des extrémités bifurque vers le bas ; le trait vertical épais est coupé au tiers inférieur de sa hauteur par un trait horizontal épais dont chacune des extrémités est coupée par un V ouvert vers l'extérieur.
Anthropomorphe cruciforme la tête en bas, de face, les bras écartés, les mains et les doigts écartés (trois doigts).
- 1.39.0-** Trait vertical surmonté d'un point et coupé au tiers supérieur de sa hauteur par un trait horizontal dont chacune des extrémités est coupée par un V ouvert vers l'extérieur ; le tout est posé sur la pointe d'un V inversé d'où part un petit trait vertical dirigé vers le bas.
Anthropomorphe simplifié, sexué, debout, les jambes et les bras écartés (trois doigts) (Glory et alii, 1947, fig. 30 ; Monzon, 1980, p. 140, pl. VI F ; Abélanet, 1986, fig. 41 n° 7, cruciforme à base trifide ; Lumley, 1995, fig. 121 n° 13 ; Ballet, Raffaelli, 1990, n° 5/E).
- 1.40.0-** Grand aplat oblong en « trou de serrure » ; au-dessous, deux traits obliques.
Figure géométrique composée (anthropomorphe, hache, crâne ?) (Priuli, 1984, p. 46, groupe 17).
- 1.41.0-** Petit aplat discoïdal proche du précédent.
Disque (Priuli, 1984, p. 44, groupe 1) ou coupelle (Anati, 1979, fig. 133, 180).
- 1.42.0-** Trois lignes courbes fines en forme d'Y inversés et imbriqués.
Anthropomorphe simplifié (Glory et alii, 1947, fig. 16 ; Monzon, 1980, p. 133, tab. 1 ; Priuli, 1984, p. 47, groupe 26 ; Hameau, 1989, p. 121, pl. LIII C).
- 1.43.0-** Aplat rectangulaire vertical.
Plage (Lumley, 1995, fig. 186 n° 2, fig. 187). Figure tangente au grand aplat « triangulaire » (1.44.0).
- 1.44.0-** Grand aplat (le plus grand connu à ce jour sur la zone) de forme triangulaire, aux angles arrondis, présentant des variations dans l'épaisseur des pigments (certaines zones presque « effacées » peut-être par estompage). Peut-être associé à l'aplat précédent.
Figure géométrique composée (Lumley, 1995, fig. 186 n° 3 à 5, fig. 187 ; Priuli, 1984, p. 46, groupe 18).
- 1.45.0-** Trait vertical posé sur la pointe d'un V inversé ; le trait vertical est coupé dans son tiers supérieur par un trait horizontal (figure penchée nord-ouest/sud-est) ; petit trait vertical dirigé vers le bas dans le prolongement inférieur du trait vertical.
Anthropomorphe simplifié (cruciforme), sexué (Monzon, 1980, p. 133, tab. 1 ; Priuli, 1984, p. 54, groupe 81).
- 1.46.0-** Trait oblique court et épais.
Figure non représentative.
- 1.47.0-** Ensemble de petites lignes et de petits traits (obliques, verticaux, certains parallèles) et de points.
Vestige d'une figure non définie (Ballet, Raffaelli, 1990, n° 3/L).

- 1.48.0-** Trait vertical épais surmonté d'un gros point à petits traits rayonnants ; le tout posé sur un demi cercle ouvert vers le bas ; petit trait dirigé vers le bas à l'extrémité inférieure du trait vertical épais ; sous le gros point, le trait vertical épais est coupé par un trait horizontal dont les extrémités présentent, à gauche trois traits rayonnants, à droite un petit trait vertical bifurqué vers le bas ; un long trait oblique repose sur et à gauche du gros point rayonnant.
Anthropomorphe sexué (orant), les bras écartés dont un pendant (Priuli, 1984, p. 47, groupe 25), un « bâton » dans la tête.
- 1.49.0-** Petit trait vertical dont chaque extrémité est terminée par un petit trait horizontal ; le tout est posé sur un long V en forme de triangle effilé.
Poignard à lame triangulaire et à poignée et pommeau rectangulaires (Priuli, 1984, p. 51, groupe 64 ; Lumley, 1995, fig. 83 n° 3 ; Anati, 1979, fig. 254) ou scalariforme (Priuli, 1984, p. 53, groupe 77).
- 1.50.0-** Petit trait horizontal ; au-dessus, petit trait vertical épais dont la partie supérieure est terminée par un petit trait horizontal ; au-dessous, trait vertical légèrement courbe vers la gauche, en forme de triangle effilé.
Poignard à lame triangulaire et à poignée et pommeau rectangulaires (Priuli, 1984, p. 51, groupe 64 ; Lumley, 1995, fig. 83 n° 3 ; Anati, 1979, fig. 254).
- 1.51.0-** Petit cercle surmontant un grand ovale « vertical », le tout posé sur deux lignes « verticales » légèrement obliques, celle de gauche est rectiligne, celle de droite est légèrement courbe et ouverte vers la gauche ; entre ces deux lignes, une petite ligne oblique ; à gauche du grand ovale, trait horizontal court terminé par trois petits traits rayonnants.
Anthropomorphe sexué, de face, tenant le poignard (1.50.0).
- 1.52.2-** Trait horizontal dont l'extrémité gauche se termine par trois petits traits rayonnants et l'extrémité droite par un demi-cercle ouvert vers la droite ; dans le prolongement du trait horizontal et dans le demi-cercle part un petit trait horizontal dirigé vers la droite ; chacune des extrémités du demi-cercle bifurque vers le bas ; un trait vertical coupe le trait horizontal à la jonction des trois petits traits rayonnants et comprend, à son extrémité supérieure deux petits traits formant un V surmontés d'un point, à son extrémité inférieure trois petits traits rayonnants.
Anthropomorphe sexué, couché ou étendu, tête hirsute, les bras écartés, les mains et les doigts écartés (trois et deux doigts), les jambes arquées (Priuli, 1984, p. 54, groupe 82 ; fiche 82) ; la main du haut semble tenir une coupelle, matérialisée par une cupule naturelle, dans laquelle tombe un objet ou un présent ou un liquide représenté par le point.
- 1.53.2-** Petite ligne courbe verticale ouverte vers la droite accostée de trois petits traits obliques parallèles sur sa partie convexe.
Figure non représentative.
- 1.54.2-** Trait oblique de direction nord-nord-est/sud-sud-est comportant sur sa gauche une excroissance discoïdale et, dans sa partie inférieure, un petit V inversé tangent.
Anthropomorphe incomplet (Priuli, 1984, p. 47, groupe 28) ou claviforme (en forme de massue).
- 1.55.2-** Deux ou trois traits ou aplats obliques épais dans le prolongement l'un de l'autre.
Astre (étoile filante ?). Peut-être un seul tracé interrompu par les creux de la paroi.
- 1.56.2-** Trois traits courts forment un U plat ouvert au nord-ouest ; vestiges d'un quatrième trait non contigu, au-dessus de l'ouverture du U plat ; deux petits traits parallèles partent à droite à la base du U.
Tombeau avec dalle de couverture et départ d'un couloir (Glory et alii, 1947, fig. 57 n° 1 ; Abélanet, 1986, fig. 58, n° 1) ou, moins pertinente, figure géométrique réticulée (Priuli, 1984, p. 46, groupe 19 ; Anati, 1979, fig. 265 ; Ballet, Raffaelli, 1990, n° 3/A).
- 1.57.2-** Trois petits traits rayonnants.
Figure non représentative (flèche ?).

1.58.2- Longues traces de doigts glissés.

Décoration (Anati, 1979, fig. 207, 215, 223 ; Priuli, 1984, p. 48, groupe 34). Figure réalisée avec les cinq doigts d'une main.

1.59.2- Trait horizontal hérissé de petits appendices : à son extrémité gauche trois petites lignes courbes rayonnantes, à son extrémité droite et au-dessus trois traits obliques dirigés sud-ouest/nord-est, au-dessous quatre petits traits obliques, celui de gauche plié.

Animal quadrupède tourné à droite avec une queue garnie (canidé) (Abélanet, 1986, fig. 57 n° 5 ; Priuli, 1984, p. 49, groupe 48, fiche 48 ; Anati, 1979, fig. 219, 223, 294, 300).

1.60.2- Contour rectangulaire « vertical » avec les deux angles supérieurs chanfreinés ; surmonté par un cercle sécant ; sous le cercle sécant, à l'intérieur du rectangle, une petite ligne courbe concave de bord à bord (arc de cercle ouvert vers le haut) ; deux petits traits légèrement obliques, dirigés vers le bas et l'extérieur, partent des angles inférieurs ; un trait en forme de V inversé est relié à l'angle supérieur gauche du rectangle ; un trait bifurqué vers le haut part de l'angle supérieur droit du rectangle, l'extrémité de ce trait est relié à un grand cercle ; un trait horizontal bouleté et dirigé vers la droite part du pourtour de droite du rectangle.

Anthropomorphe sexué à « corps carré », debout, de trois quarts, portant un collier et tenant un trophée ou une couronne (Priuli, 1984, p. 48, groupes 33, 37 ; Anati, 1979, fig. 141 ; Ballet, Raffaelli, 1990, n° 5/G). Divinité ou chef couronnant vraisemblablement le poignard (1.61.2) situé à sa droite (culte des armes).

1.61.2- Trait vertical épais, extrémité supérieure appointée ; petit trait horizontal à son extrémité inférieure ; petit trait horizontal, au quart inférieur de sa hauteur, dont l'extrémité gauche arbore trois petits traits rayonnants ; trace ou aplat de peinture estompé contre et à gauche de l'objet.

Poignard à lame triangulaire avec garde débordante (Priuli, 1984, p. 52, groupe 65 ; Lumley, 1995, fig. 90 n° 7). Ce poignard semble « anthropomorphisé ». L'aplat tangent pourrait correspondre à une tache de sang ou à un astre.

1.62.2- Figure trapézoïdale aux côtés convexes de couleur plus soutenue que les figures voisines.

Hache ?

1.63.2- Trait vertical (légèrement incliné sud-ouest/nord-est) surmonté d'un gros point avec appendices rayonnants (voir 1.48.0) ; en travers du trait vertical, sous le gros point, grand contour ovale « horizontal » ; entre le grand contour ovale et le gros point, de part et d'autre du trait vertical, part un trait oblique légèrement dirigé vers le bas ; au sommet du gros point, part, à gauche, une ligne épaisse dirigée vers le haut ; à l'extrémité inférieure et de part et d'autre du trait vertical, deux V inversés forment un M ; sous le M, dans le prolongement du trait vertical, excroissance dirigée vers le bas.

Anthropomorphe sexué, accroupi, de face, penché en arrière, le « ventre » en forme de phi, les bras écartés en croix et retombants, les jambes pliées et écartées, corne ou « bâton » sur la tête (Glory et alii, 1947, fig. 11, 77 ; Monzon, 1980, p. 135, pl. I C3). Divinité ou chef.

1.64.2- Deux traits « verticaux » et deux traits « horizontaux » forment un carré posé sur deux petits traits verticaux ; à chacun des angles supérieurs du rectangle, un petit trait horizontal dirigé vers l'extérieur ; au-dessus du carré, trois traits forment un U inversé ; à l'intérieur du rectangle, un petit cercle surmontant un petit trait vertical.

Peut-être un deuxième anthropomorphe à « corps carré » très effacé, décoré ; au-dessous de (1.60.2).

1.65.2- Grand rectangle « horizontal » (nord-ouest/sud-est) ouvert en partie basse, surmontant et imbriqué dans un autre rectangle « vertical » (sud-ouest/nord-est) ouvert en partie haute ; à l'intérieur, trois traits horizontaux cloisonnent l'espace ; le côté droit du rectangle supérieur présente, vers l'intérieur, une fente ou une ouverture oblique.

Tombe à couloir ou dolmen (Hameau, 1989, p. 21, pl. VII B et p. 24, n° 7).

1.66.2- Grand aplat ; ensemble de traits mal définis au sein d'un fond colorisé.

Composition non définie ou vestiges d'un anthropomorphe sexué ?

- 1.67.2-** Trait épais ou aplat vertical d'où partent, vers la gauche et sous trois trous ou cupules naturelles, trois traits horizontaux parallèles ; le trait du haut est très effacé, celui du bas est coupé à son extrémité par un V ouvert vers la gauche, celui du milieu, plus court, est coupé par un petit trait vertical.
La figure probable d'une main à trois doigts suggère les vestiges d'un anthropomorphe ou d'une composition particulière mettant un anthropomorphe en situation non définie (Hameau, 1989, p. 63, pl. XXXVIII B2 v.).
- 1.68.2-** Plusieurs lignes horizontales et verticales, de longueurs différentes, se coupent au sein d'un « carré ».
Grille/réticulé (Lumley, 1995, fig. 176 n° 7, 9 ; Priuli, 1984, p. 46, groupe 19, fiche 19 ; Ballet, Raffaelli, 1990, n° 3/H).
- 1.69.2-** Trait « vertical » (sud-ouest/nord-est) posé sur un petit trait « horizontal » et accosté de divers traits verticaux et horizontaux ; la partie supérieure du trait vertical est coupée par deux traits « horizontaux » de même longueur ; un trait « vertical » relie à droite les deux traits « horizontaux ».
Grille/réticulé (Priuli, 1984, p. 46, groupe 19) ou anthropomorphe cruciforme (Priuli, 1984, p. 53,54, groupes 80,81).
- 1.70.2-** Deux petits traits se coupent à 120°.
Figure non représentative.
- 1.71.2-** Trait vertical coupé par trois petits traits horizontaux.
Scalariforme (Glory et alii, 1947, fig. 78 ; Priuli, 1984, p. 53, groupe 77), anthropomorphe simplifié ou figure non définie.
- 1.72.2-** Petit ensemble dégénéré de points et de petits traits horizontaux, verticaux et obliques.
Figure non représentative.
- 1.73.0-** Grand aplat informe.
Figure géométrique composée (Lumley, 1995, fig. 186, n° 3 à 5 ; Priuli, 1984, p. 46, groupe 18).
- 1.74.0-** Petit aplat non défini (dégradé par la suie des fumées et les ruissellements d'eau).
Figure non représentative.
- 1.75.0-** Rectangle non fermé ou U plat inversé avec diagonales ; le côté gauche est plus long que le droit.
Instrument pour la capture des animaux (Priuli, 1984, p. 50, groupe 55).
- 1.76.0-** Deux traits courts et épais, l'un horizontal, l'autre vertical, se coupent en leur centre.
Anthropomorphe cruciforme (Monzon, 1980, p. 140, pl. VI C6 ; Hameau, 2016, p. 109, fig. 1, dessins l et m).
- 1.77.0-** Vestiges de peinture dégradée.
Motif non défini.
- 1.78.0-** Petit aplat discoïdal isolé.
Coupelle.
- 1.79.0-** Petit aplat isolé (vestiges de peinture sur roche altérée).
Figure non représentative.
- 1.80.0-** Petit aplat isolé avec ligne serpentiforme.
Figure non représentative.
- 1.81.0-** Petit aplat isolé avec trainées.
Figure non représentative.

- 1.82.0-** Contour ovalaire vertical cloisonné dans sa partie supérieure par un trait horizontal.
Pédiforme complexe. Signe en forme d'empreinte de pied (Anati, 1979, fig. 127, 179, 323 ; Borgna, 1980, p. 197, pl. 55 C ; Priuli, 1984, p. 44, groupe 8).
- 1.83.0-** Deux traits épais forment un V (ouvert au nord-est) dont la branche de gauche est verticale, celle de droite suit l'arête du rocher.
Délimitation (Hameau, 1989, p. 38, pl. XXIII C).
- 1.84.0-** Petit trait vertical ; à sa droite, un triangle isocèle allongé, à sa gauche un petit trait horizontal épais terminé, à gauche, par un autre petit trait vertical légèrement « bombé ».
Poignard à lame triangulaire et à poignée et pommeau rectangulaires (Priuli, 1984, p. 51, groupe 64 ; Lumley, 1995, fig. 83 n° 3 ; Anati, 1979, fig. 254).
- 1.85.0-** Trait vertical surmonté d'un gros point, le tout posé sur le sommet d'un V inversé ou d'un triangle équilatéral ; sous le gros point, le trait vertical est coupé par un trait horizontal dont l'extrémité gauche est coupée par un petit trait vertical, celle de droite courbée vers le bas.
Anthropomorphe cruciforme ou anthropomorphe sur une ligne de terre, debout, de face, les bras écartés en croix dont un tombant, une main les doigts écartés (trois doigts) (Priuli, 1984, p. 54, groupe 82).
- 1.86.0-** Contour ovalaire horizontal cloisonné en son milieu par un trait vertical non débordant.
Anthropomorphe simplifié : signe en phi assimilable à « l'homme en phi » (Hameau, 1989, p. 55, pl. XXXII en haut à droite, p. 90, pl. XLVI ; Priuli, 1984, p. 46, groupe 23).
- 1.87.0-** Aplat discoïdal (en partie écroûté) suivi d'une « trainée » oblique sud-ouest/nord-est (qui semble être une coloration naturelle de la roche) ; petits traits rayonnants sur le pourtour inférieur de l'aplat (partie non cassée).
Objet céleste : soleil, ou étoile filante ou comète avec utilisation des particularités de la roche.
- 1.88.0-** Trait vertical en forme de rectangle plein ou de trapèze inversé plein surmonté d'un gros point, le tout posé sur la pointe d'un V inversé ; le trait vertical est coupé au tiers supérieur de sa hauteur, à gauche par un trait horizontal, à droite par un trait horizontal bifurquant vers le bas ; un petit trait vertical dirigé vers le bas part dans le prolongement inférieur du trait vertical en forme de trapèze.
Anthropomorphe debout, sexué, de face, les jambes écartées, un bras écarté, le second ballant.
- 1.89.0-** Long trait vertical épais réduit à un pointillé non défini suite à écroûtage.
Anthropomorphe simplifié.
- Après la figure (1.89.0), à l'extrémité sud-est de la paroi, la roche présente de nombreuses taches dont la plupart correspondent soit à des peintures très effacées, soit à diverses altérations de la roche ; seules deux marques mieux identifiables sont répertoriées.
- 1.90.0-** Petite ligne courbe serpentiforme « horizontale » avec appendice inférieur.
Figure non représentative (animal ?).
- 1.91.0-** Deux petits traits, l'un vertical, l'autre horizontal se coupent en leurs centres.
Anthropomorphe simplifié ou motif scutiforme utilisant des arêtes de la roche (Monzon, 1980, p. 140, pl. VI C6 ; Hameau, 1992, p. 140, fig. 8).

Abri 2

- 2.1.0-** Petite ligne courbe partiellement effacée.
Vestige de figure dégradée suite à cassure de la roche, non définie.

- 2.2.0-** Au-dessous de la précédente et en bordure du rocher, excroissance hirsute avec appendices non définis ; à partir de l'excroissance part un trait oblique coupé par un arc de cercle ouvert vers l'extérieur et dont les extrémités sont reliées au trait oblique par deux petits traits ; l'extrémité du trait oblique est munie d'une pointe triangulaire.
Vestiges d'un anthropomorphe ou d'un archer avec arc et flèche. Figure incomplète (roche fracturée) (Glory et alii, 1947, fig. 78 ; Priuli, 1984, p. 48, groupe 36, fiche 36 ; Abélanet, 1986, fig. 55, Arciforme ; Anati, 1979, fig. 108, 109).
- 2.3.0-** Petit aplat (traces informes de peinture).
Figure non représentative.
- 2.4.0-** Trait vertical surmonté d'un gros point de forme ovale, le tout posé sur la pointe d'un V inversé aux branches courbes dirigées vers l'extérieur ; sous le gros point, le trait vertical est coupé par un trait horizontal dont l'extrémité gauche est coupée par un petit trait vertical, celle de droite coupée par un V ouvert vers la droite.
Anthropomorphe debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts).
- 2.5.0-** Trait vertical surmonté d'un point et posé sur un V inversé dont l'extrémité des branches bifurquent vers l'extérieur et le haut ; sous le point, partent de part et d'autre du trait vertical deux petits traits obliques dirigés vers le bas.
Anthropomorphe simplifié aux bras ballants.
- 2.6.0-** Grand aplat ovalaire « vertical » formé de petits tirets verticaux imitant la pluie.
Figure géométrique composée (Priuli, 1984, p. 46, groupe 17).
- 2.7.0-** Petit aplat ou grand point.
Figure non représentative ou coupelle.
- 2.8.0-** Trait vertical coupé par trois petits traits horizontaux.
Scalariforme (Glory et alii, 1947, fig. 78 ; Priuli, 1984, p. 53, groupe 77) ou anthropomorphe simplifié.
- 2.9.0-** Deux petits traits formant un angle à 90° ouvert vers la droite.
Figure non représentative. Les trois dernières figures pourraient constituer une composition, aujourd'hui dégradée et non définie, située entre, à gauche, le grand aplat ovalaire (2.6.0) et, à droite, une zone grise naturelle assimilable à un aplat.
- 2.10.0-** Carré ouvert dont le côté inférieur déborde vers la gauche.
Figure géométrique réticulée (Glory et alii, 1947, fig. 57 ; Priuli, 1984, p. 46, groupe 19 ; Anati, 1979, fig. 265 ; Ballet, Raffaelli, 1990, n° 3/A).
- 2.11.0-** Ensemble de trois points.
Délimitation ?
- 2.12.0-** Trait horizontal isolé.
Délimitation ?
- 2.13.0-** Trait vertical surmonté d'un gros point partiellement effacé, le tout posé sur un demi-cercle ouvert vers le bas et dont chacune des extrémités est pourvue d'un petit trait horizontal dirigé vers l'extérieur ; dans le demi-cercle et dans le prolongement du trait vertical, un petit trait vertical dirigé vers le bas ; le trait vertical est coupé dans son tiers supérieur par un trait horizontal dont chacune des extrémités est coupée par un petit trait vertical. Figure située au-dessus d'une cupule naturelle et au-dessous d'une aspérité convexe de la roche.
Anthropomorphe sexué, debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts), les jambes arquées et écartées, les pieds en dehors. Peut-être « mis en protection ».

2.14.0- Ligne courbe oblique ouverte au nord-ouest.

Délimitation (Hameau, 1989, p. 28, pl. XIV) ? Les figures (2.11.0), (2.12.0) et (2.14.0) pourraient être liées et « entourer » la figure (2.13.0) avec la cupule naturelle et l'aspérité convexe.

Abri 3

3.1.0- Trait vertical surmonté d'un « point » plus ou moins rectangulaire ; sous le « point », trait horizontal dont les extrémités sont coupées, à gauche par un V ouvert vers l'extérieur, à droite par un petit trait vertical ; le tout posé sur un « V » inversé ; à l'extrémité inférieure du trait vertical, de la pointe du V part un petit trait vertical dirigé vers le bas, à gauche un long trait légèrement coudé ou bifurqué vers le bas, à droite un long trait horizontal dirigé vers la droite et bifurqué vers le bas.

Anthropomorphe sexué (organe génital développé), de profil (semblant courir), les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts). En situation primordiale dans l'abri.

3.2.0- Figure abîmée de laquelle semblent se dégager deux traits parallèles dont les extrémités supérieures sont reliées par une ligne courbe donnant à la figure une forme de fer à cheval.

Figure idoliforme (Glory et alii, 1947, fig. 53 Abri Bernard ; Hameau, 1989, p. 37, pl. XXII B). Divinité.

3.3.0- Petit aplat informe.

Figure non représentative.

3.4.0- Deux traits épais, l'un vertical, l'autre horizontal, forment un angle rectangle ouvert au nord-ouest.

Délimitation englobant les figures (3.1.0) et (3.2.0) (Hameau, 1989, p. 38, pl. XXIII C).

3.5.0- Ligne courbe « horizontale » convexe, largement ouverte vers le bas, sur le sommet de laquelle est posé un contour ovalaire.

Idoliforme avec voûte céleste. Figure sans doute associée à la figure suivante qu'elle « couvre » (Glory et alii, 1944, p. 172, fig. 3 n° 4).

3.6.0- Trait vertical surmonté d'un petit cercle, le tout posé sur un demi-cercle ouvert vers le bas dont chacune des extrémités est pourvue d'un petit trait horizontal ; dans le demi-cercle, un petit trait vertical, dans le prolongement du trait vertical, est dirigé vers le bas ; le trait vertical est coupé au niveau du petit cercle par un trait horizontal dont chacune des extrémités est coupée par un V ouvert vers l'extérieur.

Anthropomorphe sexué, debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts), les jambes arquées et écartées, les pieds en dehors. Divinité ou chef.

3.7.0- Petit aplat, sous la figure précédente.

Figure non représentative.

3.8.0- Trait vertical surmonté d'un gros point, le tout posé sur la pointe d'un V inversé ; de la pointe du V part un petit trait vertical dirigé vers le bas ; sous le gros point, le trait vertical est coupé par un trait horizontal dont chacune des extrémités est coupée par un V ouvert vers l'extérieur.

Anthropomorphe sexué, debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts), les jambes écartées.

3.9.0- Trait vertical surmonté d'un point et coupé dans son tiers supérieur par un trait horizontal dont chacune des extrémités est coupée par un petit trait vertical (celui de droite en forme de crochet) ; le tout repose sur un trait horizontal au centre duquel, dans l'alignement du trait vertical, part un trait vertical dirigé vers le bas.

Anthropomorphe sexué (organe génital développé), debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts), les jambes en grand-écart (Anati, 1979, fig. 188 ; Monzon, 1980, p. 140, pl. VI B1 ; Priuli, 1984, p. 47, groupe 31).

3.10.0- Petit aplat informe.

Figure non représentative.

3.11.0- Longue ligne courbe « verticale » épaisse.

Délimitation (Hameau, 1989, p. 38, pl. XXIII, C v.).

3.12.0- Petit aplat informe.

Figure non représentative.

3.13.0- Vestiges de peinture surmontant un dessin tréflé dirigé vers le bas.

Vestiges d'un anthropomorphe couché, les bras écartés en croix. Le dessin tréflé pourrait correspondre à une main à trois doigts.

Abri 4

4.1.0- Trait vertical surmonté d'un gros point partiellement effacé, le tout posé sur un demi-cercle ouvert vers le bas dont chacune des extrémités est pourvue d'un petit trait horizontal dirigé vers l'extérieur ; dans le demi-cercle, un petit trait vertical, dans le prolongement du trait vertical, est dirigé vers le bas ; le trait vertical est coupé au tiers de sa partie supérieure par un trait horizontal dont chacune des extrémités est coupée par un petit trait vertical.

Anthropomorphe sexué, debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts), les jambes arquées et écartées, les pieds en dehors.

4.2.0- Trait vertical posé sur la pointe d'un V inversé et coupé en son tiers supérieur par un trait horizontal dont chacune des extrémités est coupée par un petit trait vertical ; de la pointe du V inversé part un petit trait vertical dirigé vers le bas dans le prolongement de l'extrémité inférieure du trait vertical.

Anthropomorphe simplifié, sexué, debout, de face, les bras écartés en croix, les mains et les doigts écartés (trois doigts) (Borgna, 1980, p. 253, pl. 71 ; Priuli, 1984, p. 47, groupe 26, fiche 26 ; Ballet, Raffaelli, 1990, n° 5/F).






















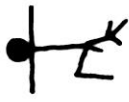



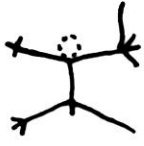




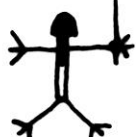















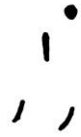



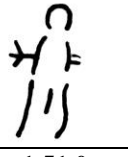
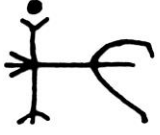











						
1.1.0	1.2.0	1.3.0	1.4.0	1.5.0	1.6.0	1.7.0
						
1.8.0	1.9.0	1.10.0	1.11.0	1.12.0	1.13.0	1.14.0
						
1.15.0	1.16.0	1.17.0	1.18.0	1.19.0	1.20.1	1.21.1
						
1.22.1	1.23.1	1.24.1	1.25.1	1.26.1	1.27.1	1.28.1
						
1.29.1	1.30.1	1.31.1	1.32.1	1.33.1	1.34.1	1.35.0
						
1.36.0	1.37.0	1.38.0	1.39.0	1.40.0	1.41.0	1.42.0
						
1.43.0	1.44.0	1.45.0	1.46.0	1.47.0	1.48.0	1.49.0
						
1.50.0	1.51.0	1.52.2	1.53.2	1.54.2	1.55.2	1.56.2
						
1.57.2	1.58.2	1.59.2	1.60.2	1.61.2	1.62.2	1.63.2

Fig. 51 : Schémas descriptifs
 (Les pointillés indiquent les limites d'éroûtage ou d'altération de la roche)









































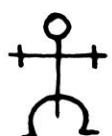









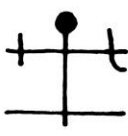




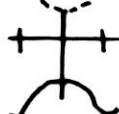

						
1.64.2	1.65.2	1.66.2	1.67.2	1.68.2	1.69.2	1.70.2
						
1.71.2	1.72.2	1.73.0	1.74.0	1.75.0	1.76.0	1.77.0
						
1.78.0	1.79.0	1.80.0	1.81.0	1.82.0	1.83.0	1.84.0
						
1.85.0	1.86.0	1.87.0	1.88.0	1.89.0	1.90.0	1.91.0
						
2.1.0	2.2.0	2.3.0	2.4.0	2.5.0	2.6.0	2.7.0
						
2.8.0	2.9.0	2.10.0	2.11.0	2.12.0	2.13.0	2.14.0
						
3.1.0	3.2.0	3.3.0	3.4.0	3.5.0	3.6.0	3.7.0
						
3.8.0	3.9.0	3.10.0	3.11.0	3.12.0	3.13.0	
						
4.1.0	4.2.0					

Fig. 52 : Schémas descriptifs
(Les pointillés indiquent les limites d'éroûtage ou d'altération de la roche)



1.1.0



1.2.0



1.3.0



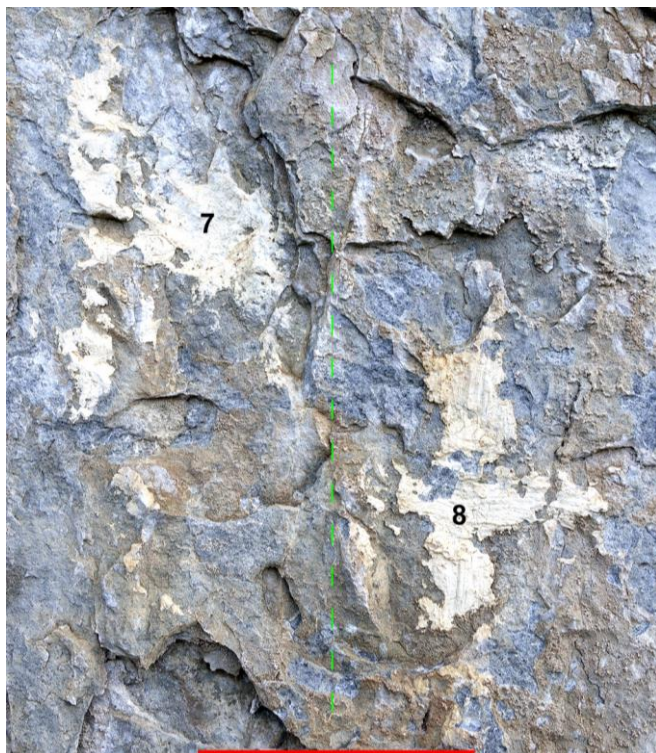
1.4.0



1.5.0



1.6.0



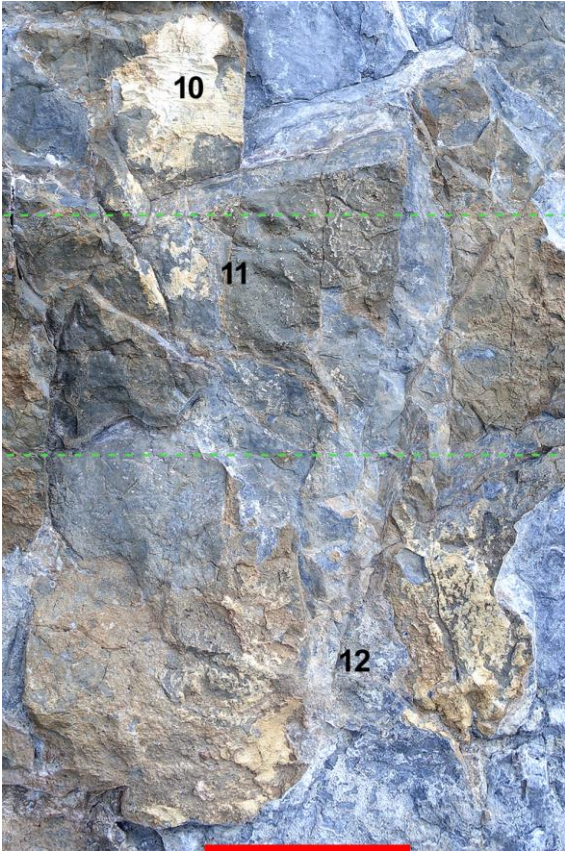
1.7.0 / 1.8.0



1.9.0



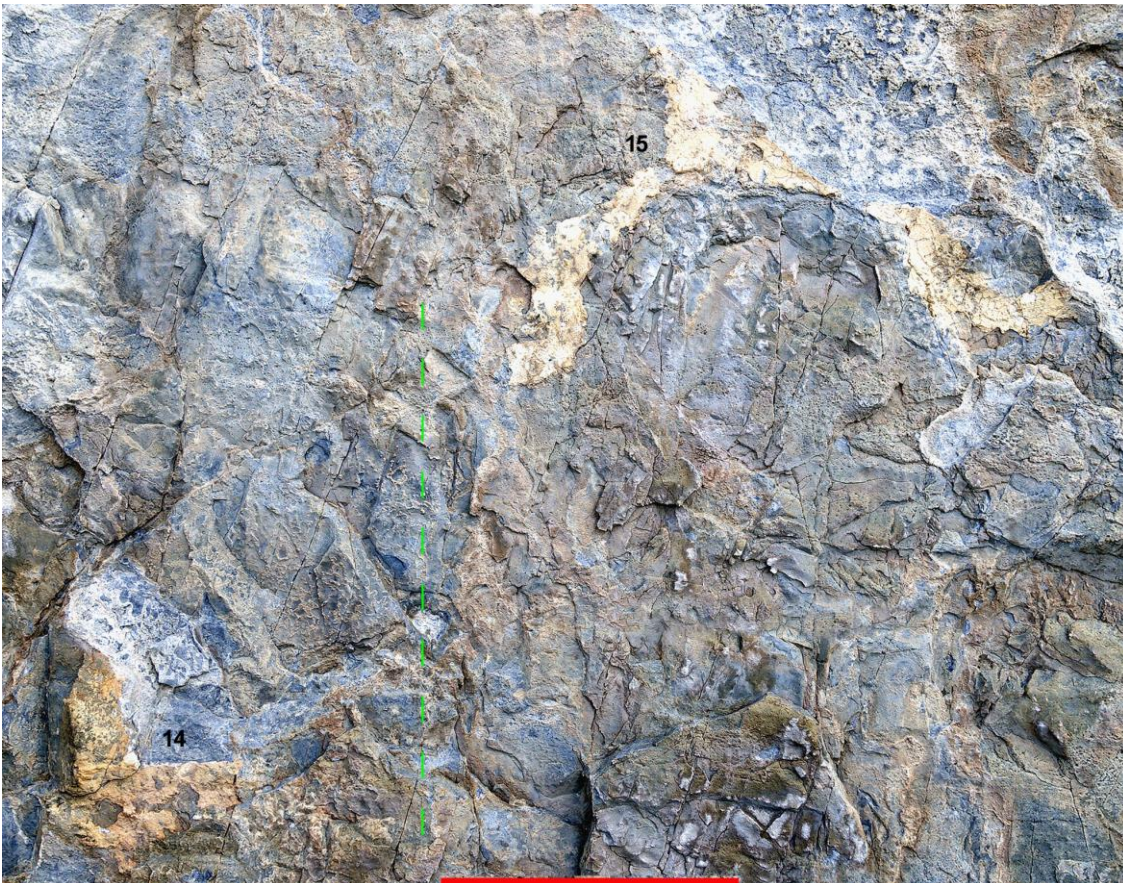
1.10.0 / 1.11.0



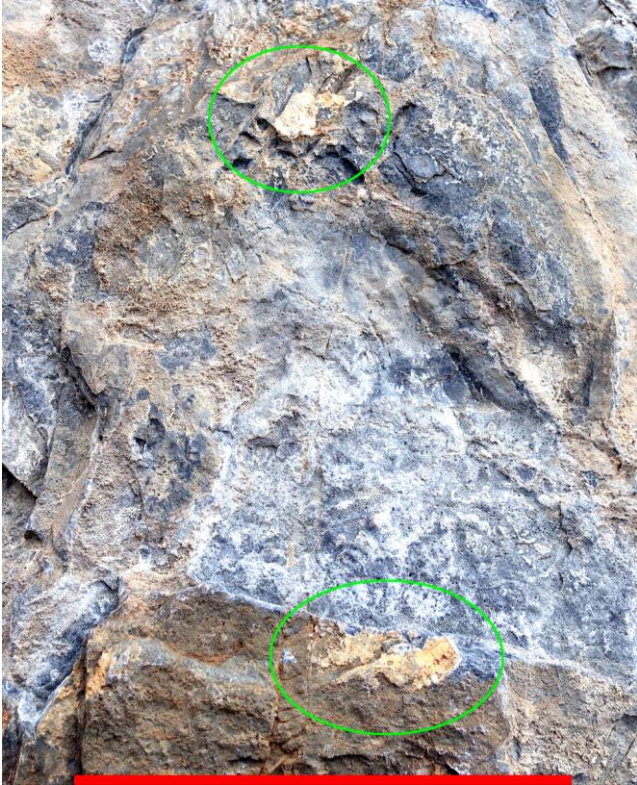
1.10.0 / 1.11.0 / 1.12.0



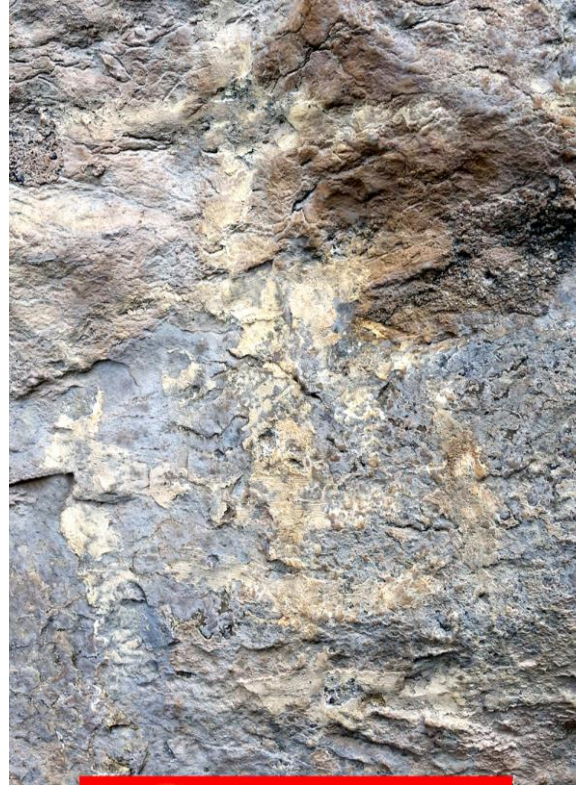
1.13.0



1.14.0
1.15.0



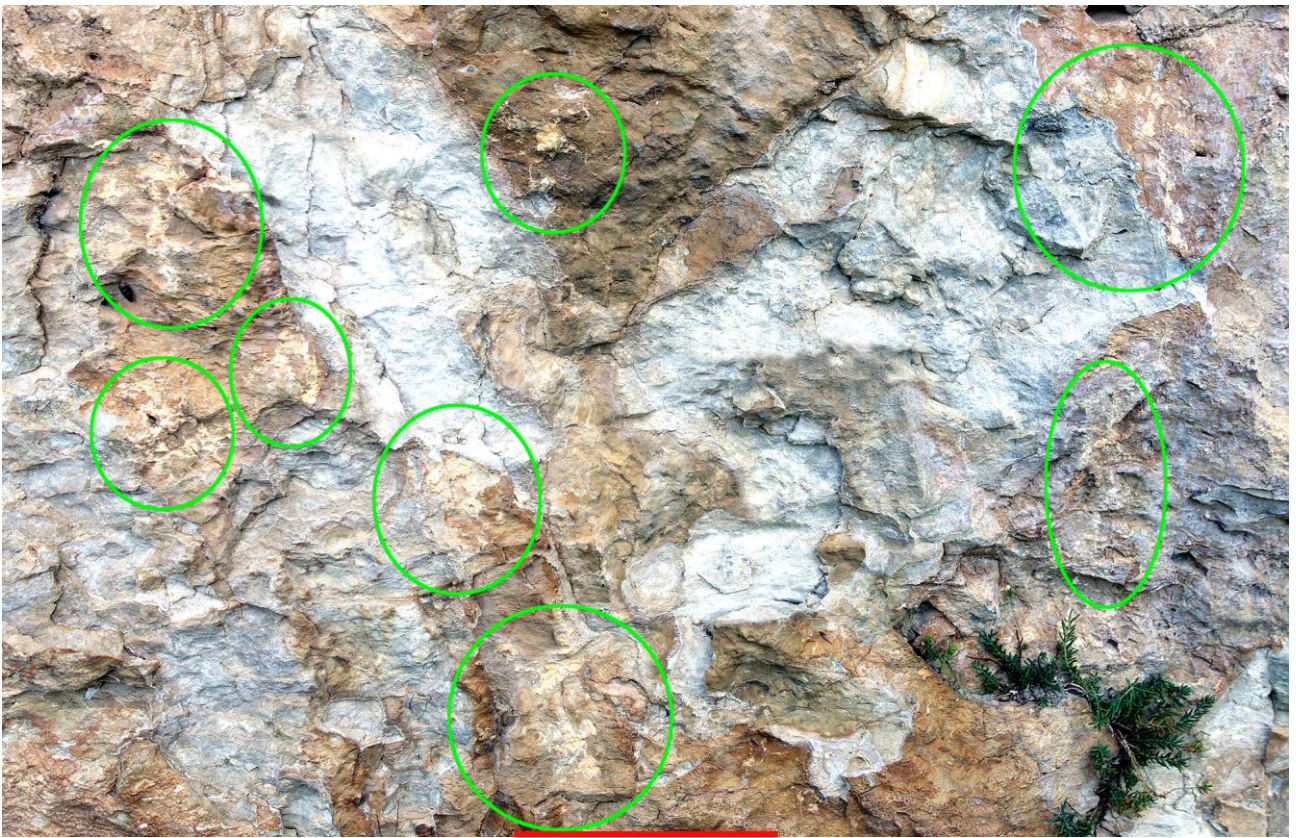
1.16.0



1.17.0



1.17.0
1.18.0



1.19.0



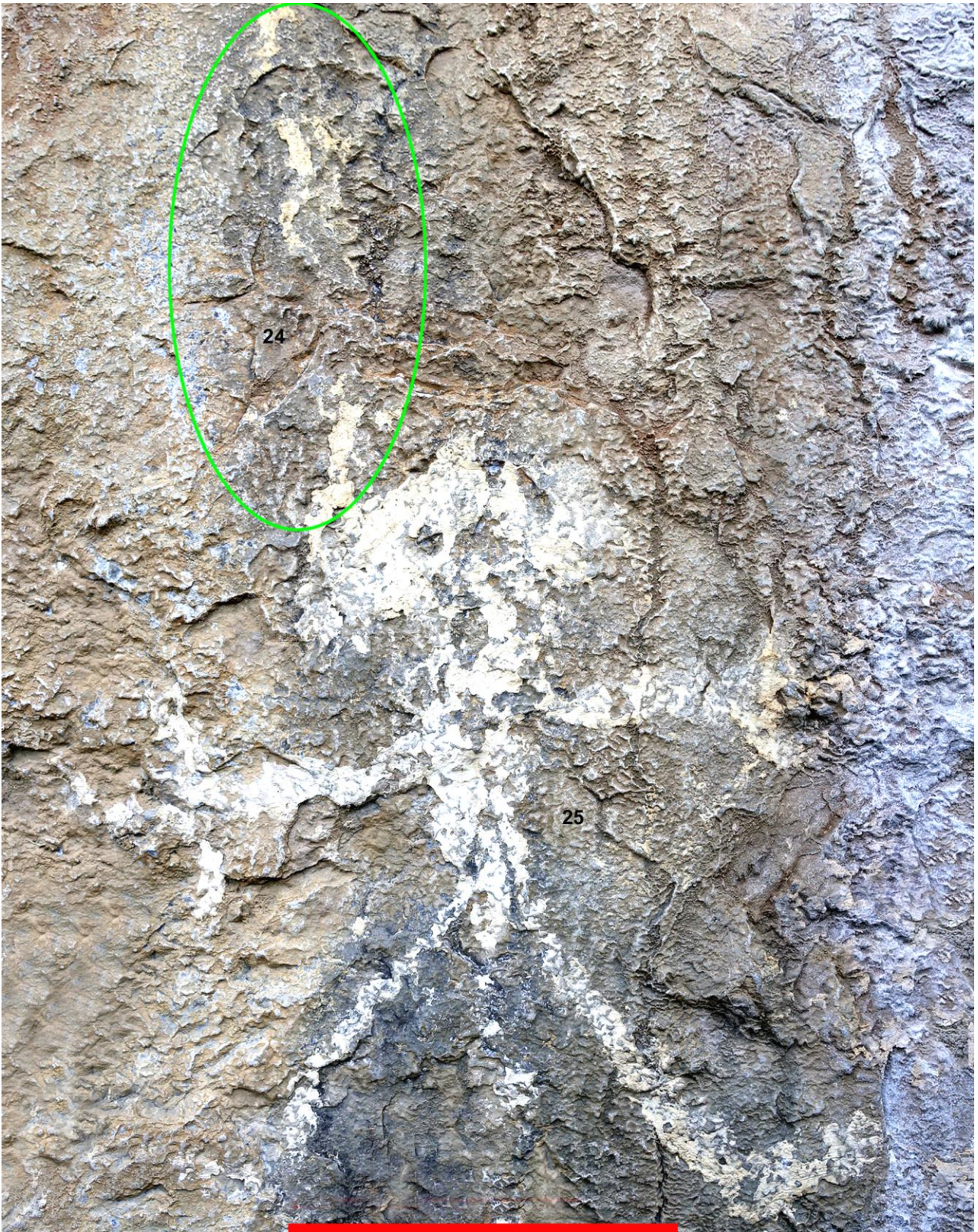
1.21.1



1.20.1



1.22.1 / 1.23.1



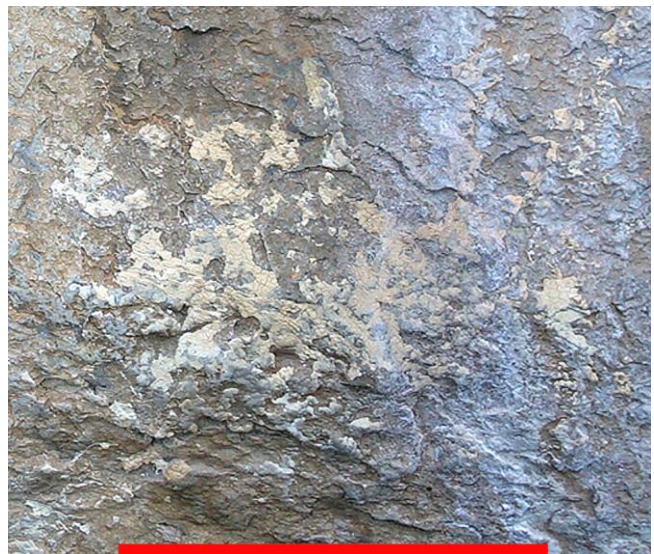
1.24.1 / 1.25.1



1.26.1
1.27.1
1.28.1



1.27.1



1.28.1



1.29.1



1.30.1



1.31.1



1.32.1
1.33.1



1.34.1



1.35.0
1.36.0



1.37.0



1.38.0



1.39.0



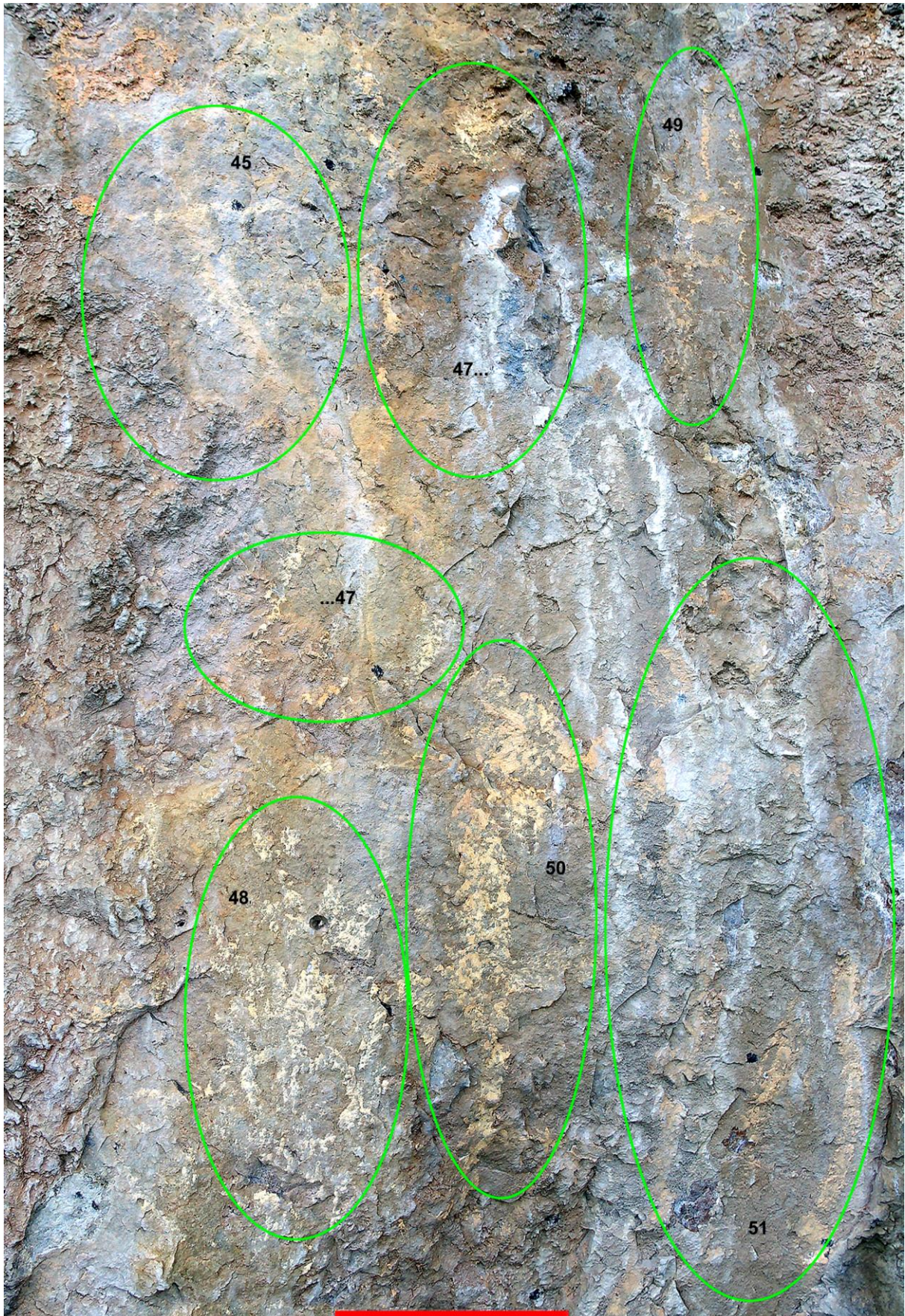
1.40.0



1.36.0 / 1.37.0 / 1.38.0 / 1.39.0 / 1.40.0 / 1.41.0 / 1.42.0 / 1.43.0



1.44.0 / 1.46.0



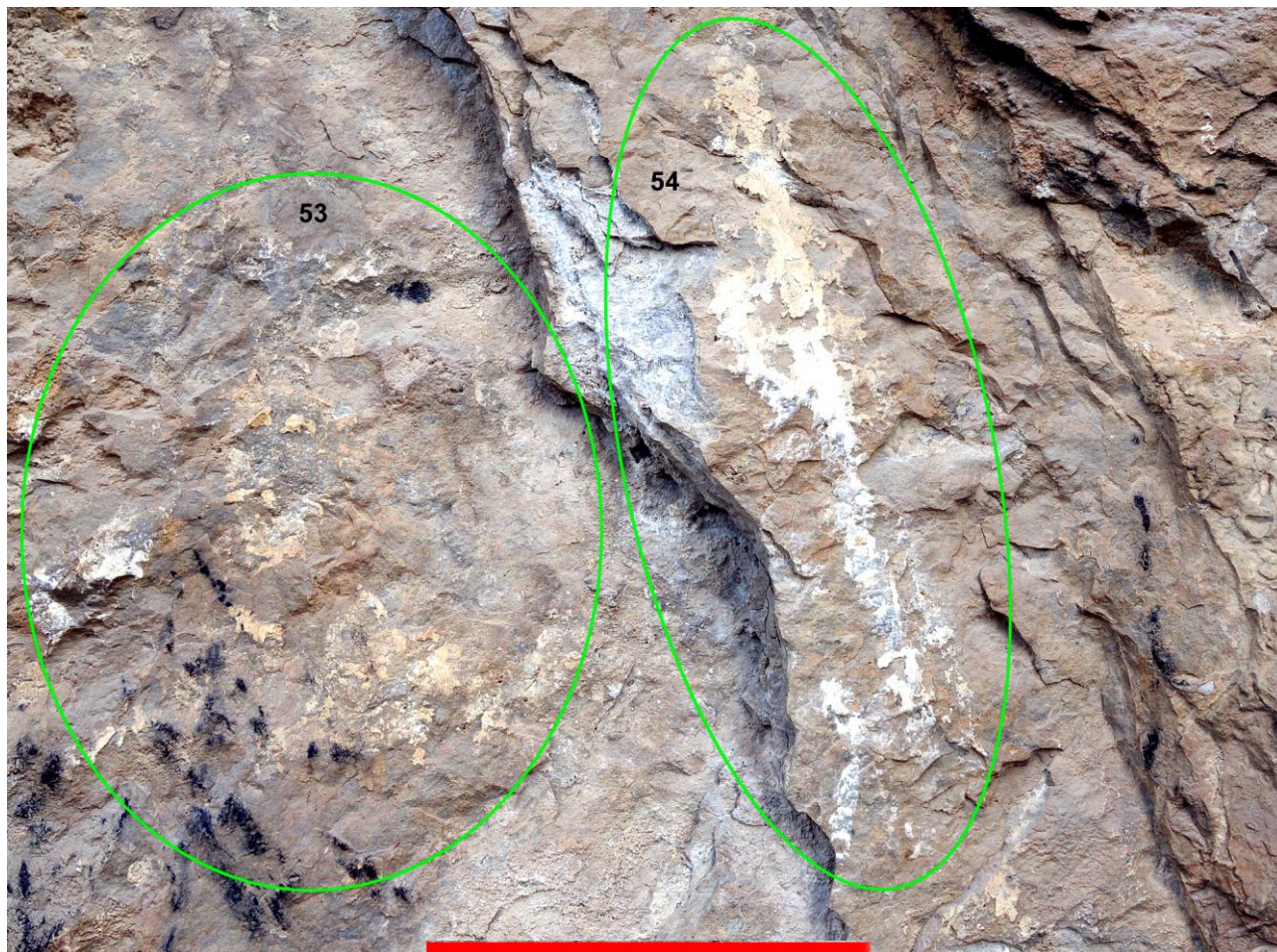
1.45.0 / 1.47.0 / 1.48.0 / 1.49.0 / 1.50.0 / 1.51.0



1.50.0
1.51.0



1.52.2



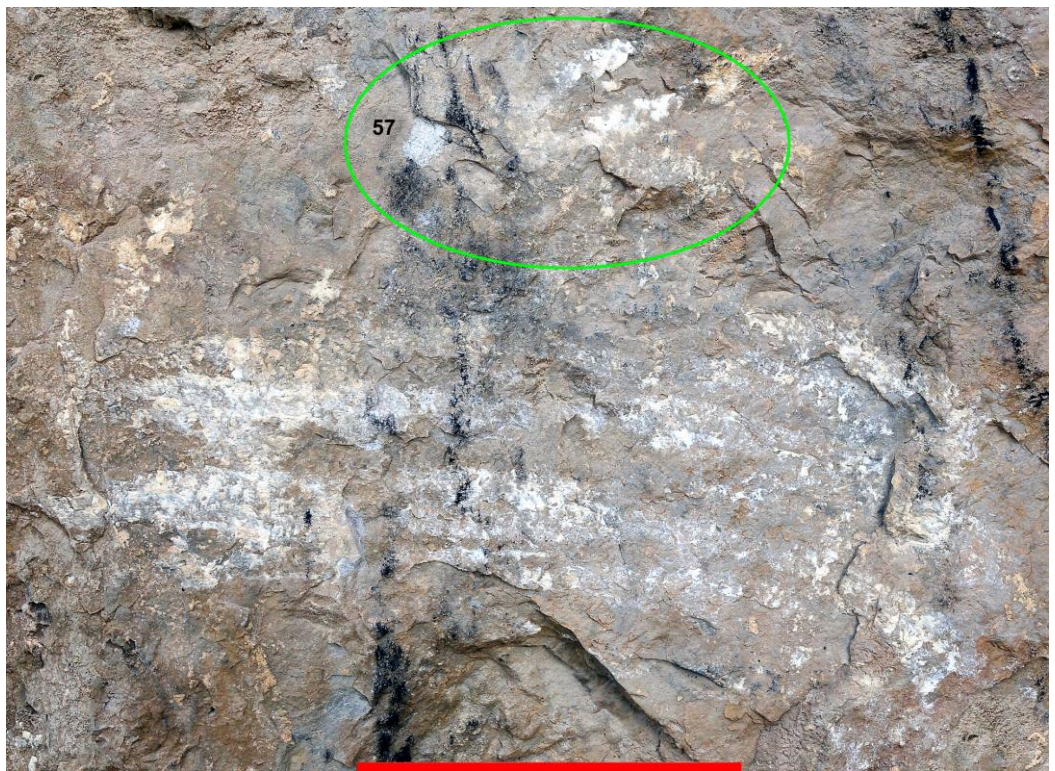
1.53.2 / 1.54.2



1.55.2



1.56.2



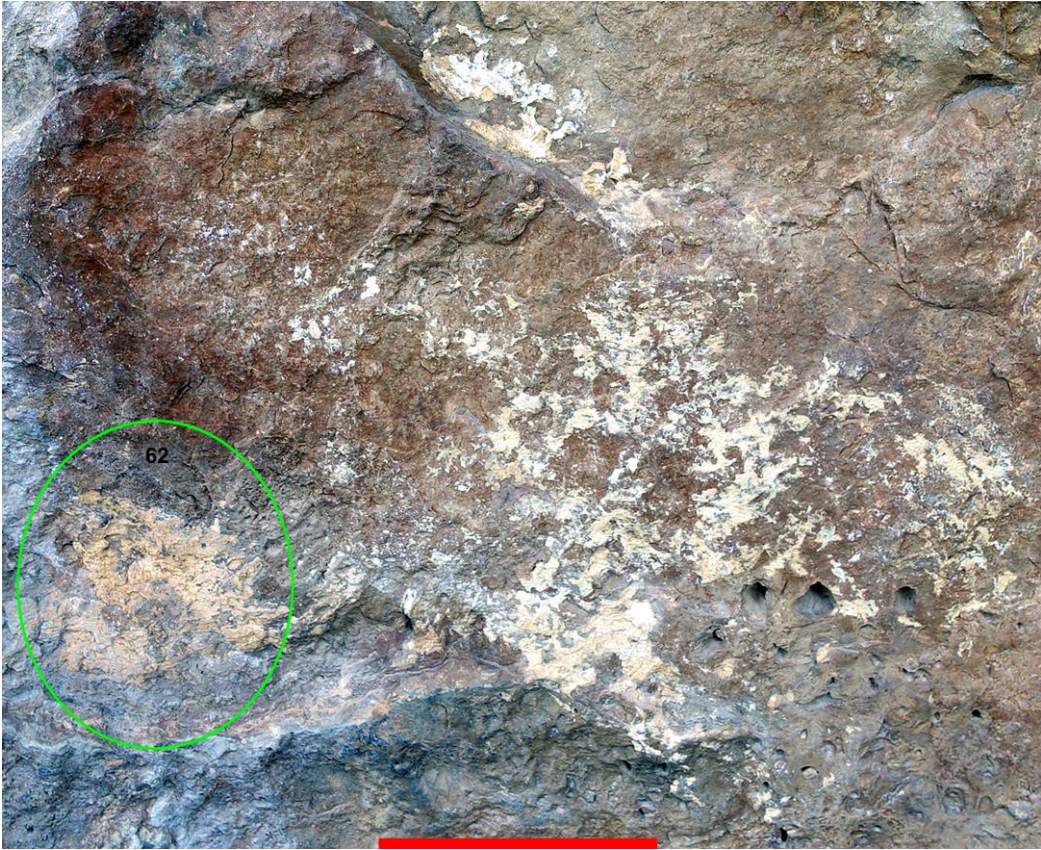
**1.57.2
1.58.2**



1.59.2



1.60.2 / 1.61.2



1.62.2
1.63.2



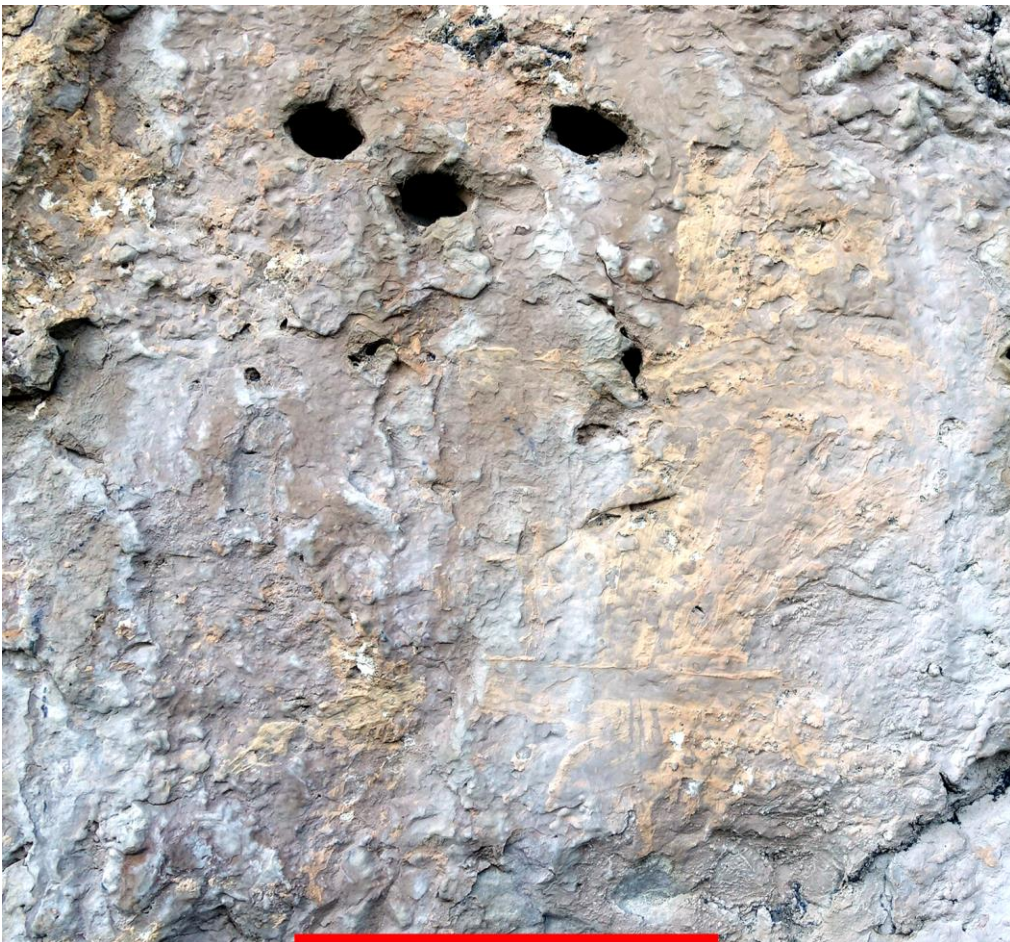
1.64.2



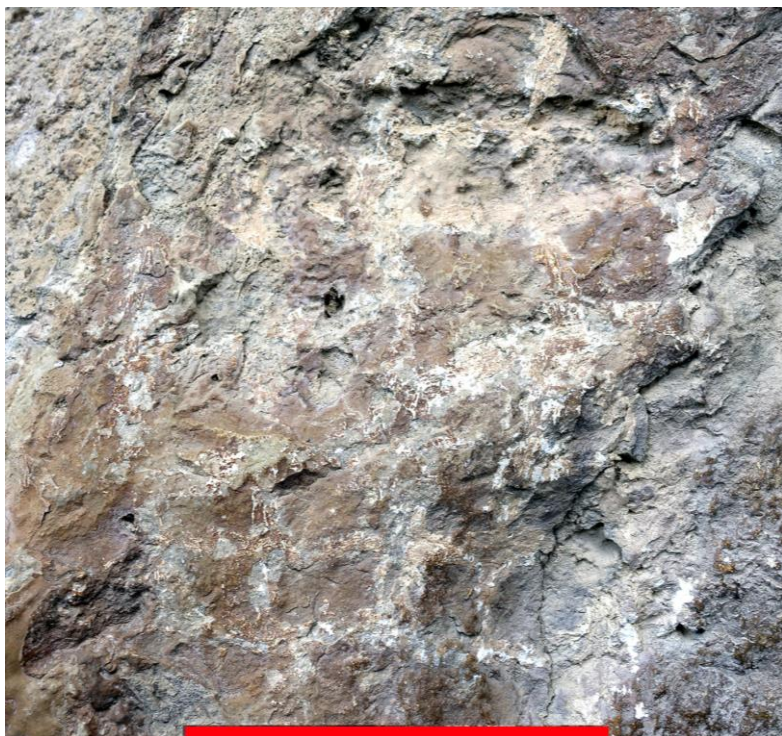
1.65.2



1.66.2



1.67.2



1.68.2



1.69.2



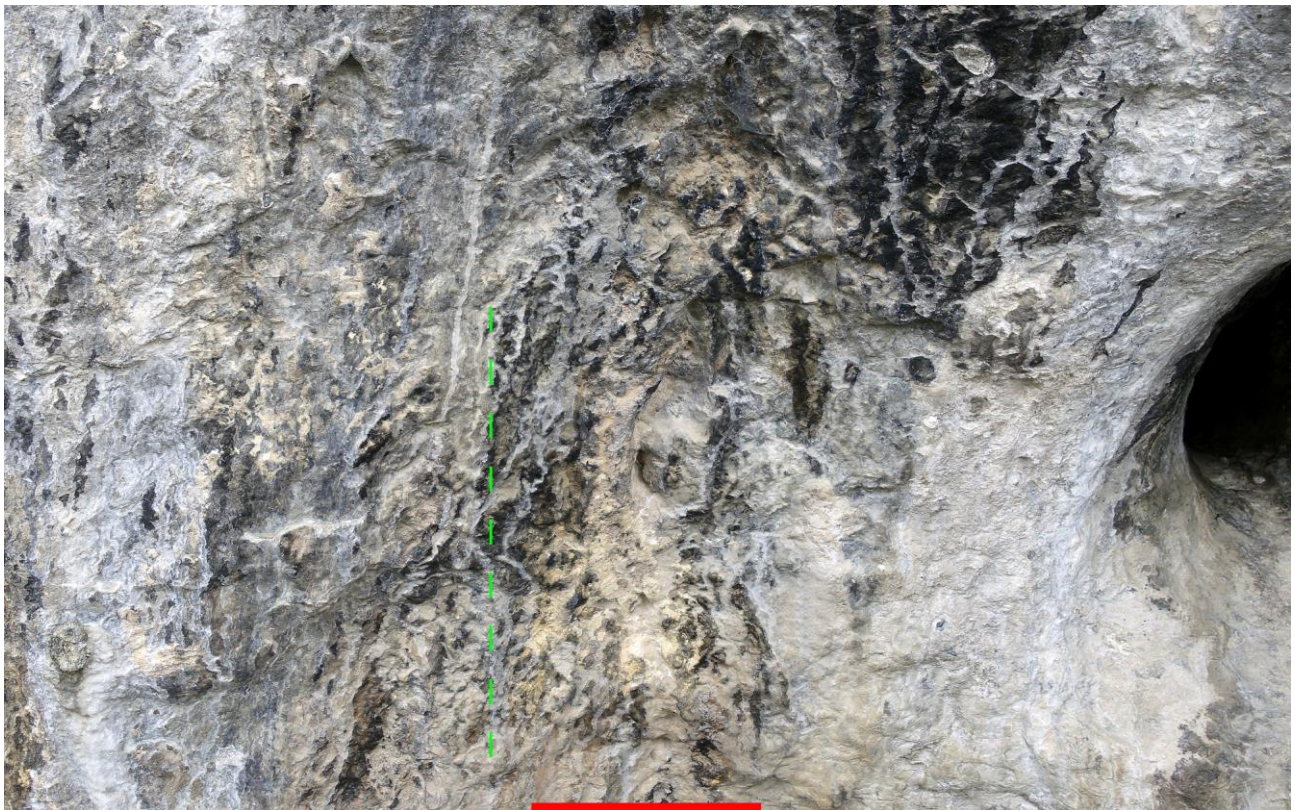
1.68.2 / 1.69.2 / 1.70.2



1.71.2

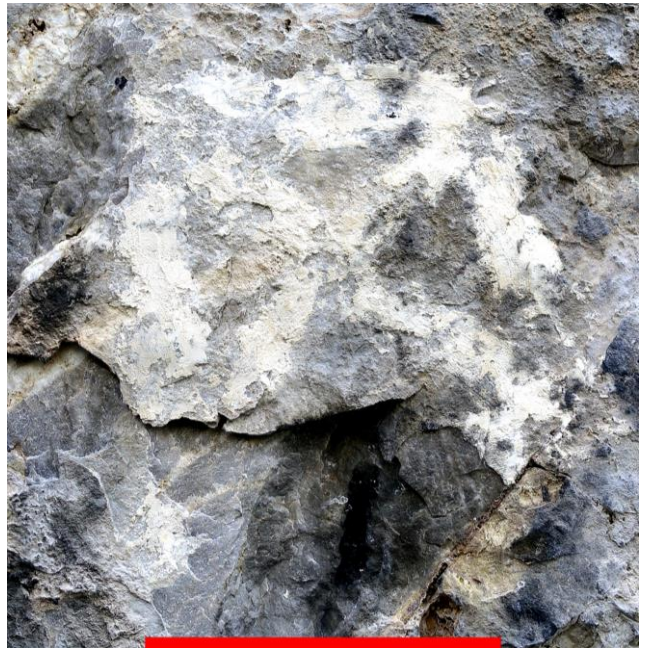


1.72.2



1.73.0 / 1.74.0

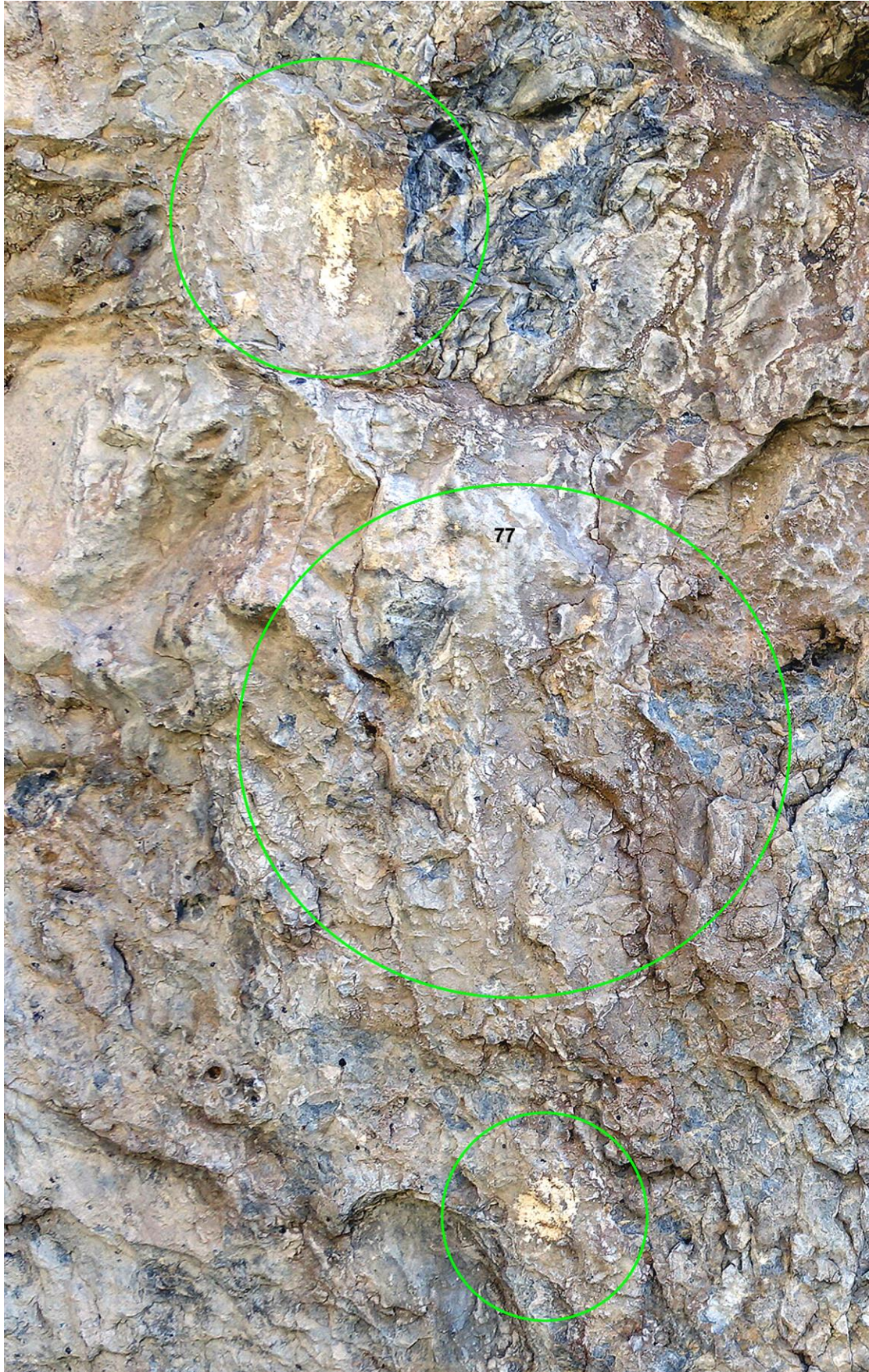
1.75.0



1.76.0



1.78.0



1.76.0 / 1.77.0 / 1.78.0



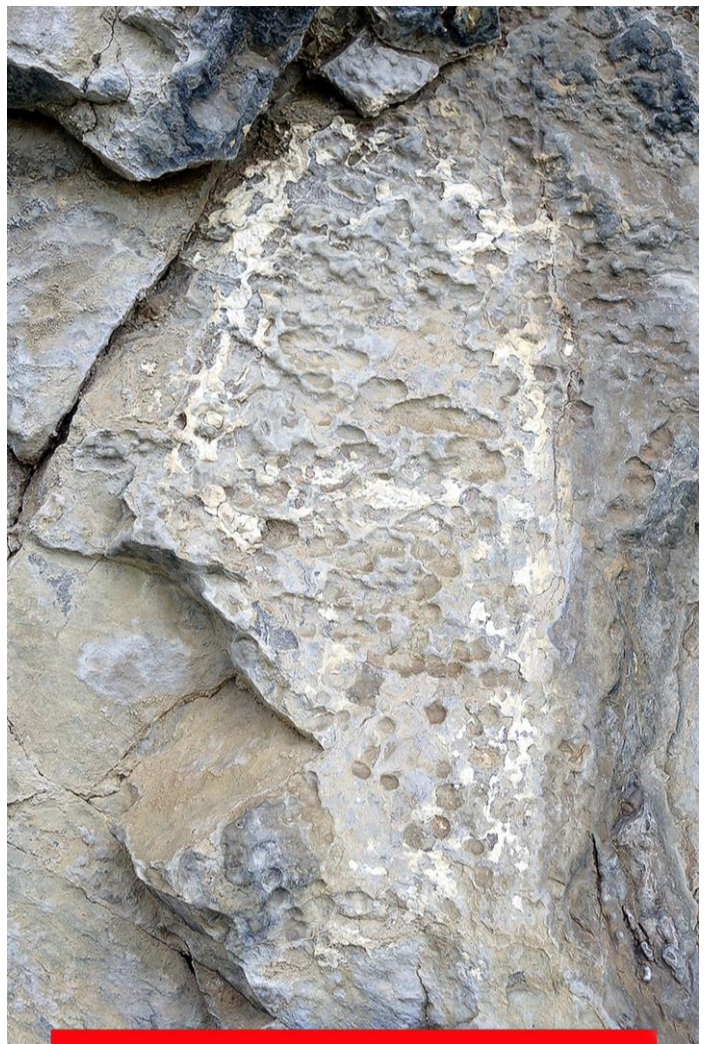
1.79.0



1.80.0



1.81.0



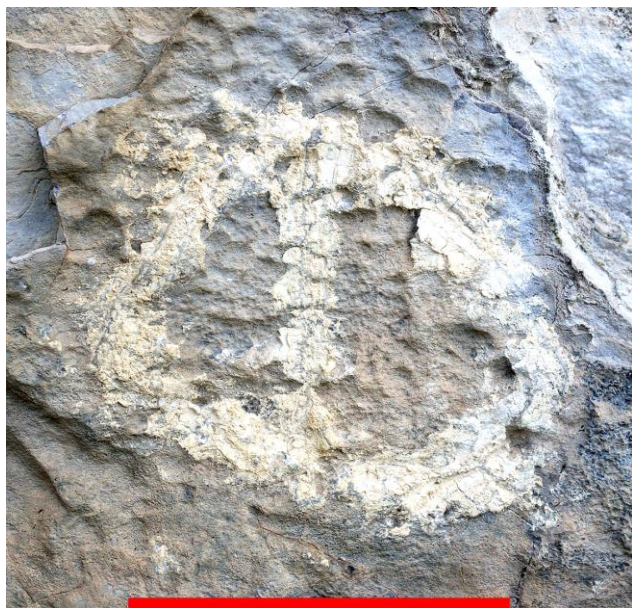
1.82.0



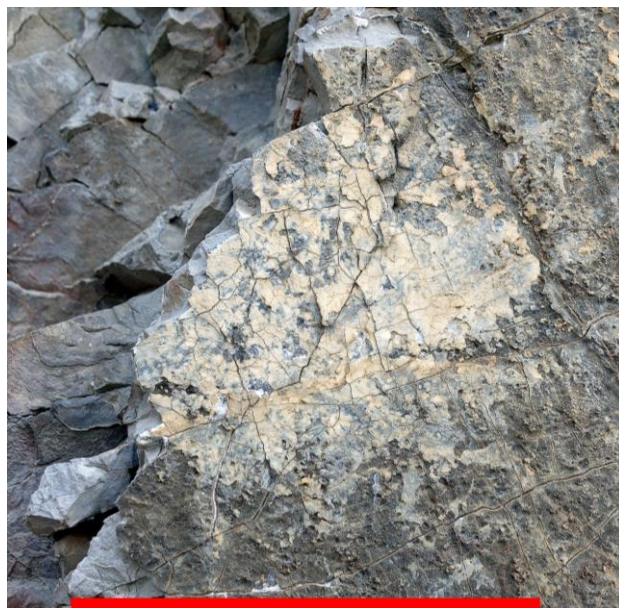
1.82.0
1.83.0



1.84.0
1.85.0



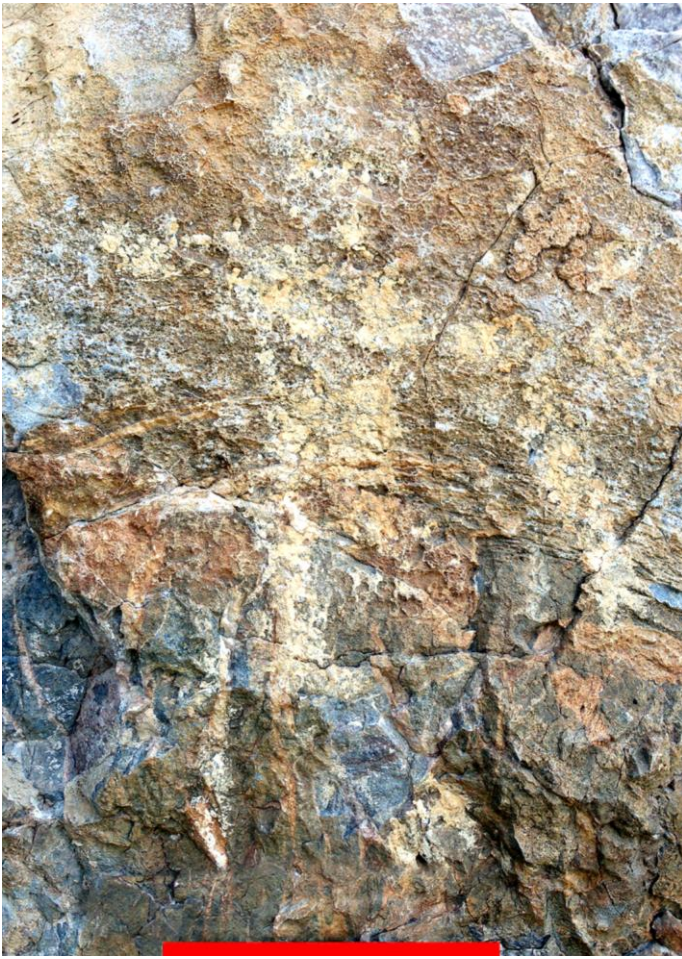
1.86.0



1.87.0



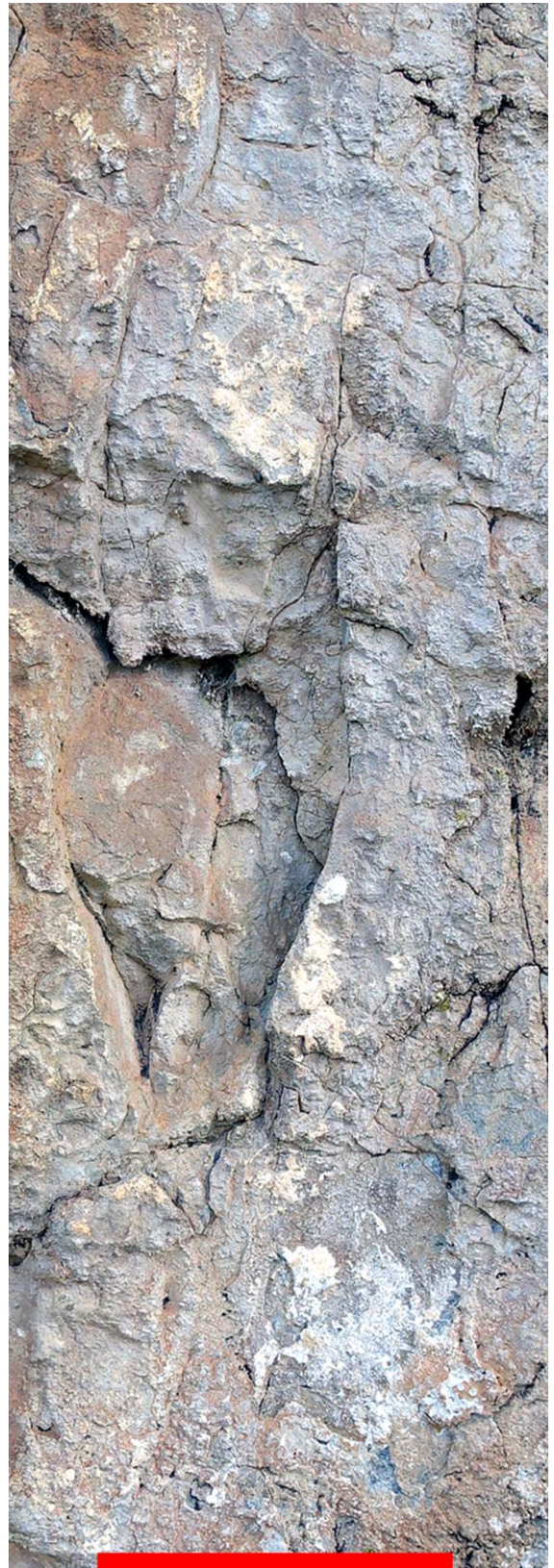
1.87.0



1.88.0



1.90.0



1.89.0



2.1.0

1.91.0

2.2.0





2.3.0



2.4.0
2.5.0



2.6.0



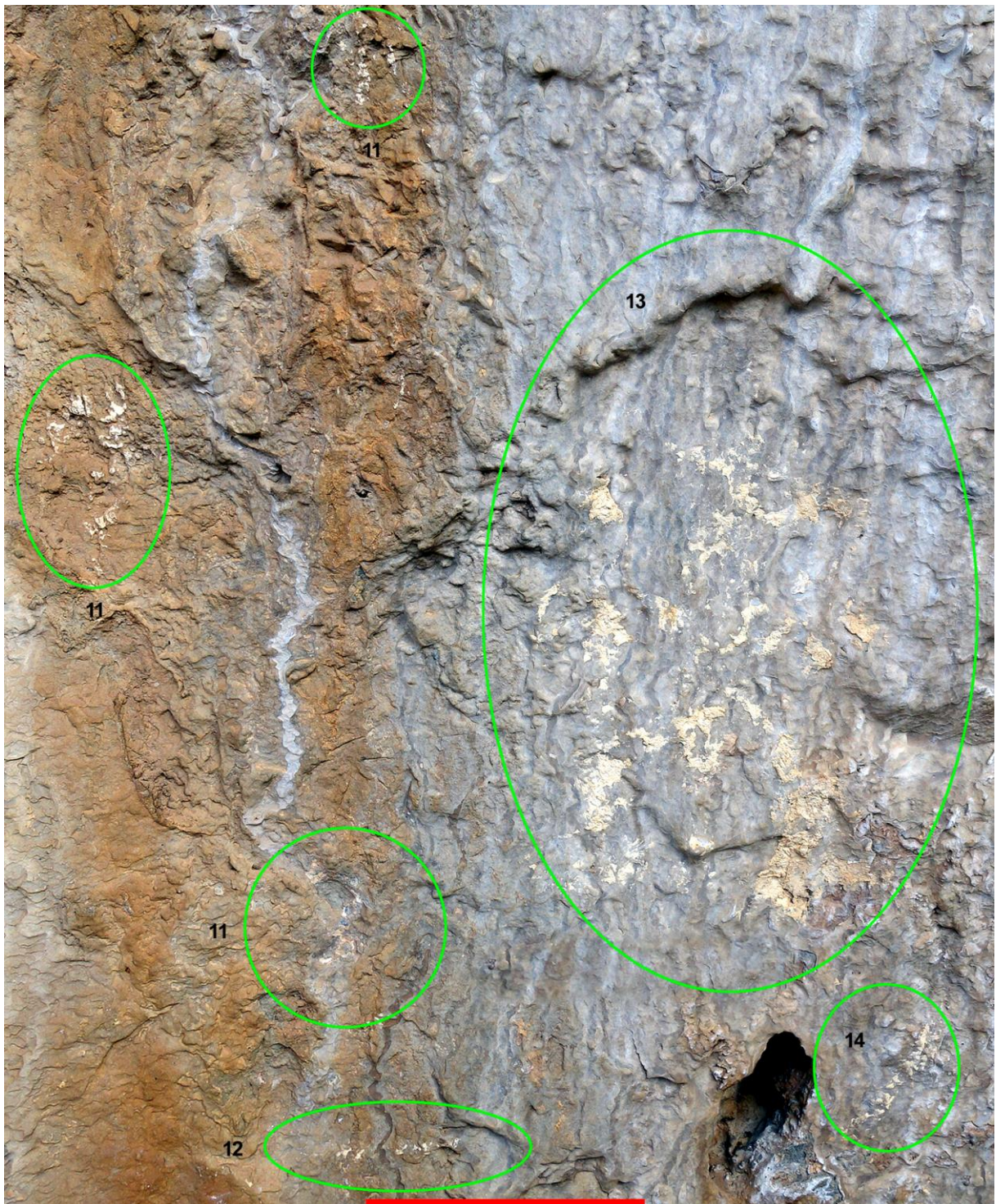
2.7.0 / 2.8.0 / 2.9.0



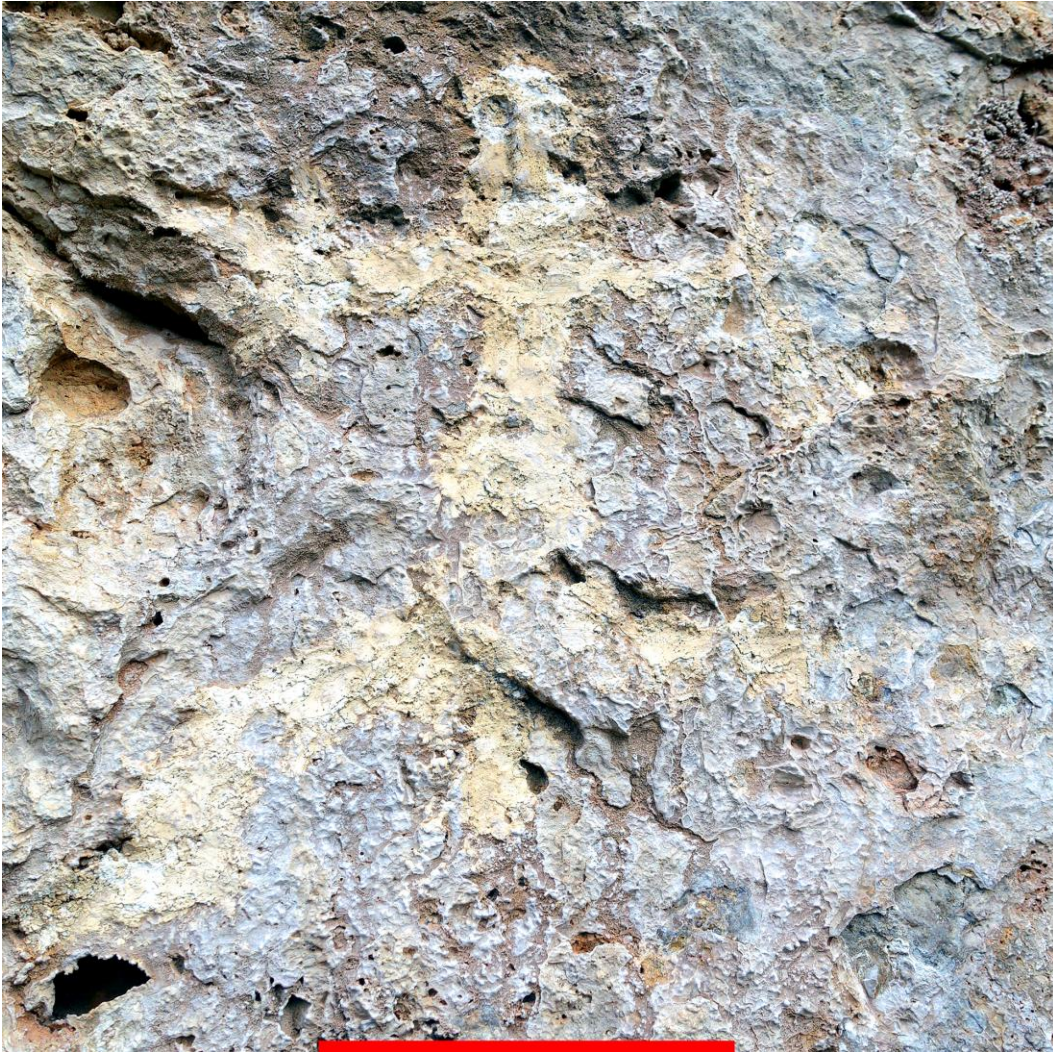
2.10.0



2.13.0



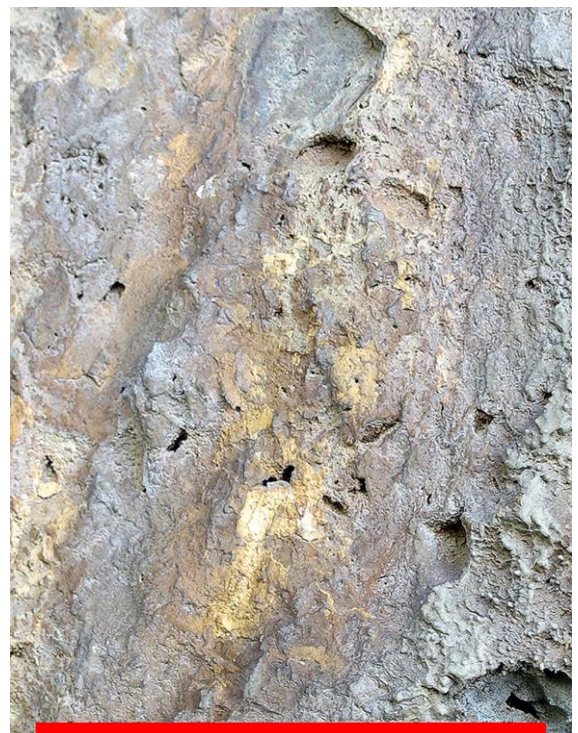
2.11.0 / 2.12.0 / 2.13.0 / 2.14.0



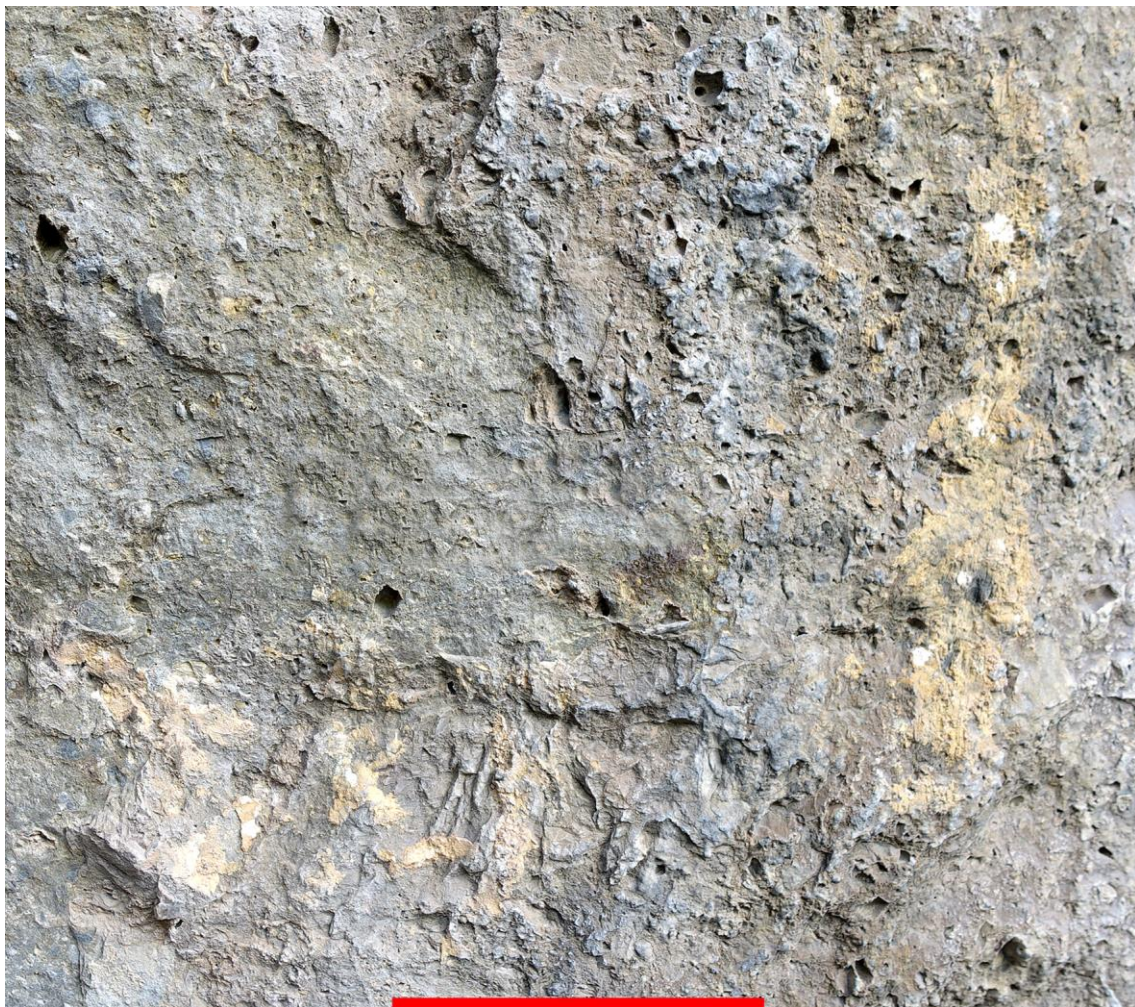
3.1.0



3.2.0



3.3.0



3.4.0



3.5.0 / 3.6.0 / 3.7.0 / 3.11.0



3.8.0



3.9.0



3.10.0 / 3.12.0



3.11.0



3.13.0



4.1.0



4.2.0

Spécificités des peintures de Valdeblore

Typologie

Selon les descriptions proposées, les peintures connues à ce jour à Valdeblore comprendraient :

- 35 anthropomorphes²³,
- 5 anthropomorphes divinités ou chefs,
- 2 anthropomorphes orants,
- 3 idoliformes,
- 3 chiens,
- 6 poignards,
- 2 ensembles arc-flèche,
- 2 haches,
- 1 casque,
- 2 tombes,
- 1 empreinte de pied,
- 8 grands aplats ou figures géométriques composées,
- 15 petits aplats,
- 2 objets célestes,
- 2 grilles ou réticulés,
- 1 piège de chasseur,
- divers objets (coupelles, plages, délimitations...),
- plusieurs signes non représentatifs ou mal définis.

Les figures géométriques composées, certaines aux pigments localement estompés, sont bien représentées (1.9.0), (1.23.1), (1.35.0), (1.40.0), (1.44.0), (1.66.2), (1.73.0), (2.6.0). Leur signification n'est pas assurée mais elles pourraient représenter des secteurs territoriaux.

La main développée²⁴, figurée par trois doigts divergents (ex. 1.25.1), en croix ou rayonnants²⁵, est largement majoritaire. Plusieurs anthropomorphes ont, en outre, les deux mains différemment représentées, une avec les doigts en croix, l'autre avec les doigts rayonnants (ex. 1.1.0). Quelques mains sont représentées avec deux doigts (petit trait terminal) (ex. 1.6.0).

À travers les nombreuses figures anthropomorphiques sexuées, l'homme, personnage masculin, occupe seul, sans la femme, la totalité de l'espace dédié aux représentations humaines.

Les peintures de Valdeblore comporteraient trois idoliformes (1.30.1 partie), (3.2.0), (3.5.0), et peut-être deux orants (1.15.0) incomplet, (1.48.0) incertain.

Certains anthropomorphes ou signes semblent être protégés ou mis en valeur par une « bordure » particulière : (1.20.1), (3.2.0), (3.5.0), (3.6.0) ; en ce qui concerne les dessins (3.5.0) et (3.6.0), il semble possible de les réunir en une seule représentation mettant en scène un personnage important (3.6.0), une idole protectrice le surmontant (3.5.0)²⁶, des limites ou barrières (3.4.0), (3.11.0) démarquant le sujet.

Les armes sont très présentes avec des figurations de poignards ou de courtes épées (1.30.1), (1.31.1), (1.49.0), (1.50.0), (1.61.2), (1.84.0), d'arcs avec flèches (1.27.1), (2.2.0), peut-être d'un casque (1.31.1) et de

23. Le terme « anthropomorphe » est utilisé pour toutes les représentations humaines : personnages schématisés (représentation simple de tous les organes : tête, corps, bras, mains, jambes, pieds), personnages simplifiés (représentation des grands axes et contours : par exemple, pas de mains, pas de pieds, pas de tête), signes anthropomorphes complexes (cruciformes, phis), toutes les simplifications de ces signes (traits, croix simples).

24. Ballet, Raffaelli, 1990, n° 5/F.

25. Hameau, 2016, p. 109, fig. 1, dessins g et h.

26. Glory *et alii*, 1947, fig. 46 Trou Nicole.

deux haches (1.37.0), (1.62.2).

On note également la présence d'un piège de chasseur (1.75.0). À cet égard, le motif des seules diagonales au sein du rectangle (1.75.0) n'est pas courant, voire inédit.

L'ensemble des figures du panneau 1 (**Fig. 53**) semblent représenter, en une sorte de ronde, une scène de combat mené par un chef (1.20.1) placé haut²⁷ et surmonté d'un symbole solaire²⁸ en guise de protection divine.



Fig. 53 : Panneau 1

27. La figure est placée au nord-ouest, légèrement détachée du groupe constitué par les anthropomorphes et les animaux.

28. Hameau, 2016, p. 109, fig. 1, dessin k.

Celles qui suivent et qui constituent le panneau 2 (**Fig. 54**) paraissent mettre en scène, avec un culte des armes (1.30.1), (1.60.2) et (1.61.2), un culte des morts (1.56.2), (1.65.2) ou une scène de funérailles²⁹.



Fig. 54 : Panneau 2
Peintures surchargées des graffitis au charbon de bois : « N », lignes, triangle, croix sur socle

Par ailleurs, les petits aplats informes ou discoïdaux, en nombre singulièrement important, ne peuvent absolument pas être considérés comme de simples taches malencontreuses de peinture. Outre la proposition, pour certains, de coupelles votives ou funéraires, la représentation d'âmes ou d'étoiles allant de pair avec l'objet céleste (1.87.0) est une hypothèse plausible.

29. Abélanet, 1986, fig. 58, n° 1.

Il faut, enfin, noter l'absence de corniformes, d'attelages, de chars, de scènes de labour, de hallebardes ou faux, d'outils agrestes.

Ainsi, l'omniprésence masculine, la présence de nombreuses armes (1.27.1), (1.30.1), (1.31.1), (1.37.0), (1.49.0), (1.50.0), (1.61.2), (1.62.2), (1.84.0), (2.2.0), d'idoles (1.30.1 partie), (3.2.0), (3.5.0), de divinités ou de chefs (1.1.0), (1.20.1), (1.60.2), (1.63.2), (3.6.0), d'anthropomorphes couchés ou à terre (1.22.1), (1.52.2), (3.13.0), la tête en bas (1.38.0), la représentation d'un dolmen à couloir (1.65.2) et sans doute d'une tombe (1.56.2), celle du culte des armes superbement représenté (1.30.1), (1.60.2), (1.61.2) et celle, plausible, de la voûte céleste, le tout conjugué à l'absence de figures ou de signes agropastoraux, suggèrent un espace réservé aux choses de la guerre.

Cet espace particulier pouvait accueillir des rassemblements pré et post affrontements, des réunions nécessaires à la mise en place des stratégies militaires, celles pour fêter les victoires, mais aussi un espace pour célébrer et honorer, au cours de banquets cérémoniels, la mémoire des membres disparus du clan, notamment les guerriers morts au combat.

L'idole en forme de fer à cheval ou d'arceau, située à droite du guerrier (1.30.1) et au-dessus du poignard dressé vers le ciel par son homologue (1.31.1), pourrait symboliser un double culte, celui des armes et celui des morts ; cette idoliforme, « simplification ultime de la figuration de la déesse de la vie et de la mort », n'est-elle pas aussi « la gardienne des morts »³⁰.

30. Brétaudeau, 2005, p. 8 ; Glory *et alii*, 1947, p. 68 fig. 58, 122.

Analyse des pigments

Les matériaux utilisés au cours de la Préhistoire moyenne comprenaient, outre le charbon de bois (d'origine végétale), les pigments (blocs d'origine minérale qui étaient broyés), les charges permettant le « foisonnement » des pigments (argile ou talc), les liants pour fixer la préparation au support (eau, graisse, œuf, résine, sève...).

Qu'en est-il des peintures de Valdeblore présumées appartenir, comme évoqué plus haut, à la Préhistoire finale ? La réalisation d'une analyse de la peinture encore présente sur l'un des multiples éclats d'écroûtage (**Fig. 55**) de la paroi du site 1 (*supra*) a été confiée au laboratoire CARAA³¹.



Fig. 55 : Éclat d'écroûtage envoyé pour analyse

31. Bouchard, Fromageot, 2022, 12 p.

Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude³² d'un fragment (#CA_LA_P200) de peintures rupestres découvertes à Valdeblore est de déterminer la composition des matériaux organiques et inorganiques en présence et de placer les peintures dans un contexte historique (présupposé néolithique).

Les examens ont été réalisés par microscopies MEB-EDS, Raman et IRTF.

Instrumentation

Microscopie électronique à balayage-sonde électronique (MEB-EDS)

Le microscope électronique à balayage (MEB) est un outil performant de caractérisation morphologique, chimique et cristallographique. Avec des grossissements pouvant aller de 10 à 100 000 fois, et une excellente profondeur de champ, cet appareil permet l'obtention d'images « tridimensionnelles » de la surface d'un échantillon. L'analyse par EDS permet de déterminer la composition chimique d'un échantillon en le bombardant avec un flux d'électrons, et en analysant les rayons X émis.

L'appareillage utilisé dans le cadre de cette étude est de type JSM-840A avec un tube de modèle : Link (Oxford) -analytical LZ-5- couplé à un détecteur Tetra. Le mode de traitement des spectres est réalisé par le logiciel ISIS. Les conditions d'analyses utilisées sont de 20 kV et $3 \cdot 10^{-10}$ A.

Microscopie Raman

La microscopie Raman est une technique non-invasive qui permet de déterminer de manière exacte la composition moléculaire ou minérale du matériau étudié (ex : malachite : $\text{Cu}_2\text{CO}_3(\text{OH})_2$), alors que la spectroscopie de fluorescence X informe uniquement sur certains éléments chimiques présents (dans le cas de la malachite, uniquement le Cu).

La microscopie Raman peut être appliquée aux matériaux organiques (ex : indigo) tout comme aux matériaux inorganiques (ex : atacamite, lazurite, malachite). Grâce au couplage du spectromètre Raman avec un microscope, l'analyse de particules de quelques micromètres de diamètre peut être effectuée. La caractérisation finale du matériau se fait par comparaison du spectre obtenu avec une base de données de spectres de référence. Si le spectre inconnu ne trouve pas de référence correspondante, certaines bandes caractéristiques permettent de déduire les propriétés moléculaires du matériau analysé³³.

Les analyses par microscopie Raman sur les prélèvements de peinture ont été menées à l'aide d'un spectromètre JY Labram HR800. Le laser choisi est un RL 785 HPNIR afin de réduire au maximum l'effet de fluorescence. Les temps d'acquisition sont de 50 sec avec des accumulations de 2 à 3 fois sur une gamme spectrale de 100 à 4 000 cm^{-1} . Les spectres sont calibrés à partir d'un échantillon de cristal de silicium (bande principale à 520.5 cm^{-1}).

Spectrométrie Infrarouge à Transformée de Fourier (IRTF)

La Spectrométrie Infrarouge à Transformée de Fourier est basée sur l'absorption d'un rayonnement infrarouge par le matériau analysé. Elle permet, via la détection des vibrations caractéristiques des liaisons chimiques, d'effectuer l'analyse des fonctions chimiques présentes dans le matériau.

Cette méthode d'analyse est simple à mettre en œuvre et non destructrice. Elle permet d'analyser aussi bien les matériaux organiques que les matériaux inorganiques. La grande diversité des montages expérimentaux permet la caractérisation de pratiquement tous types d'échantillon, quel que soit leur état physique ou de surface. Cette technique d'analyse est principalement utilisée dans le domaine des Arts pour

32. Sources documentaires : Eastaugh, Walsh, 2004, 416 p. ; Gettens, Stout, 1966, 333 p.

33. Base de données Spectrométrie Raman et IRTF (interne-caraa).

caractériser des substances organiques : liants, matériaux constitutifs des œuvres, produits provenant d'anciennes restaurations.

Les analyses menées dans le cadre de cette étude ont été réalisées par couplage d'un microscope CONTINUUM et d'un spectrophotomètre IRTF Nexus (Thermo-Nicolet), les mesures ont été prises par transmission.

Résultats

Un microprélèvement #1 a été réalisé sur le fragment de peinture rupestre soumis.

Les observations réalisées en microscopie optique en section (non mis en résine) permettent de distinguer deux couches (**Fig. 56, 57, 58, 59**).

La carte EDS (**Fig. 60**) indique les différents éléments chimiques détectés dans ces deux couches.

Couche 1 blanche

Cette couche, la plus profonde, constitue une préparation sur le support pierre. Son épaisseur est de 0,6 mm dans le microfragment en section analysé ; elle est constituée d'une matrice de fines particules translucides et blanchâtres ; elle est très faiblement fluorescente sous lumière UV.

Les analyses par MEB-EDS indique la présence de Ca et mineure ou trace en Mg, Al et Si. Ces éléments suggèrent la présence d'une préparation à base de sels de calcium (calcite ou gypse) et de traces en aluminosilicates (**Fig. 61**).

Les analyses par IRTF permettent de confirmer une teneur prépondérante en carbonate de calcium de type calcite (2509, 1796, 1439, 880, 714 cm^{-1}) ainsi qu'une matière minérale blanche hydratée de type silicate (3393, 1647, 1073, 1028 cm^{-1}).

Aucune matière organique n'a été détectée dans cette couche 1.

Couche 2 brun clair

Cette couche est continue et régulière et son épaisseur est d'environ 25 μm . Elle est constituée de fines particules brunes ou jaunes et elle n'est pas fluorescente sous lumière UV.

Les analyses par MEB-EDS indique la présence de Mg, Al, Si, Ca et mineure en K, Ti et Fe. Ces éléments suggèrent la présence d'aluminosilicates de fer, de sels de calcium (calcite ou gypse) et d'oxydes de titane (probablement sous forme géologique) (**Fig. 62**).

Les analyses par IRTF permettent de confirmer une teneur prépondérante en carbonate de calcium de type calcite (2514, 1794, 1448, 875, 714 cm^{-1}), un aluminosilicate de type ocre (3690, 3624, 1035, 800, 780 cm^{-1}) et une faible teneur d'oxyde en oxyde de titane TiO_2 détecté par les absorptions entre 800 et 700 cm^{-1} .

Aucune matière organique n'a été détectée non plus dans cette couche 2.

Les analyses menées par microscopie Raman sur cette couche sont fortement impactées par une forte fluorescence.

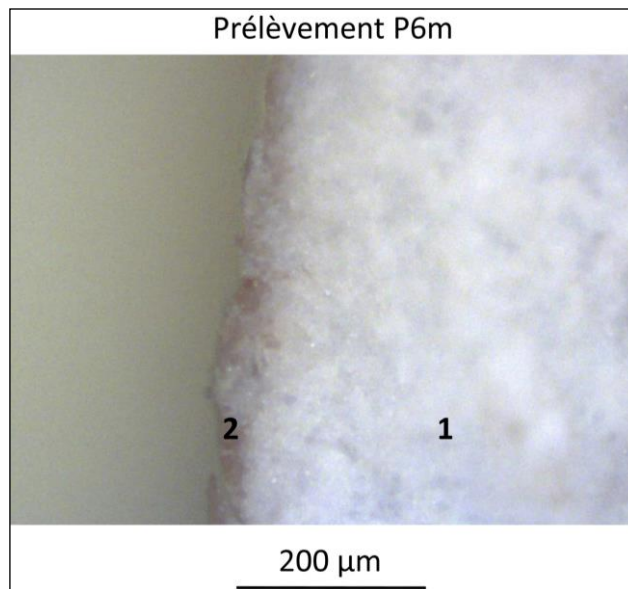


Fig. 56 : Microphotographie en section (forme brute, non mis en résine) sous lumière visible de l'échantillon #1 (© CARAA, 2022)



Fig. 57 : Microphotographie MEB en section de l'échantillon #1 (© CARAA, 2022)

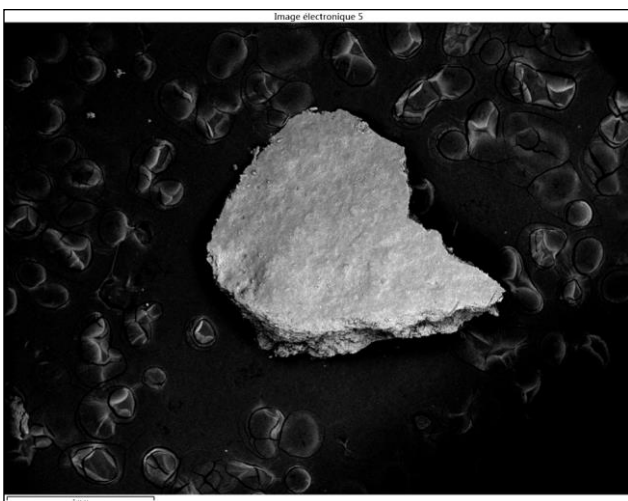


Fig. 58 : Microphotographie MEB-BSK en surface de l'échantillon #1 (© CARAA, 2022)

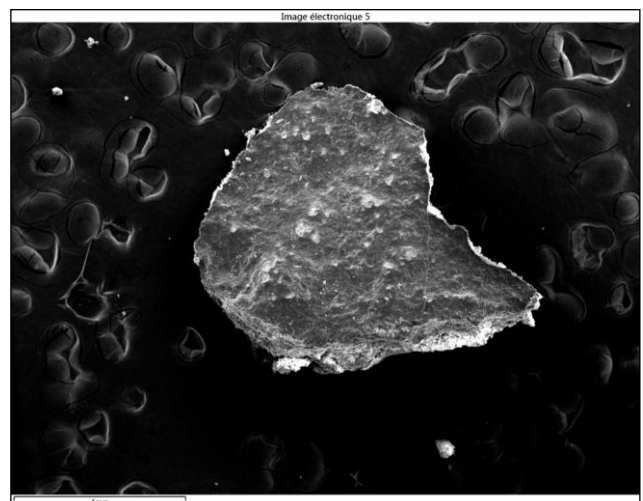
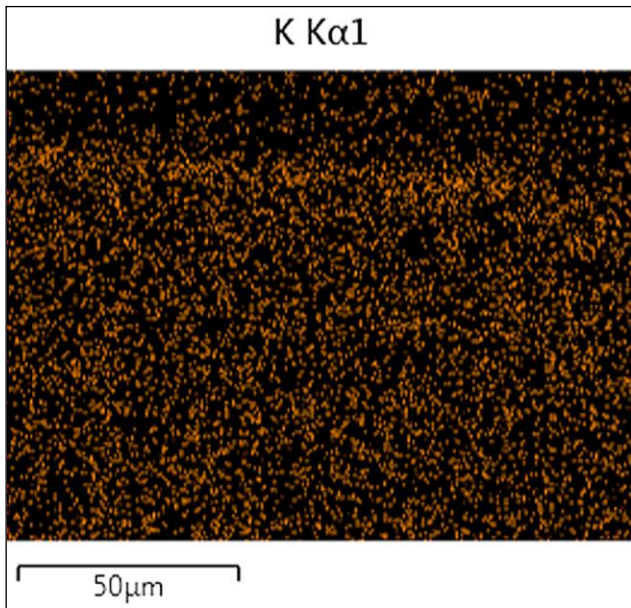
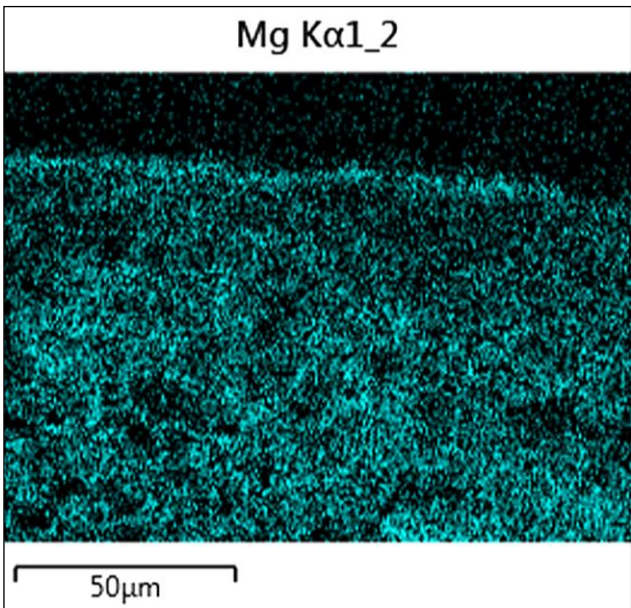
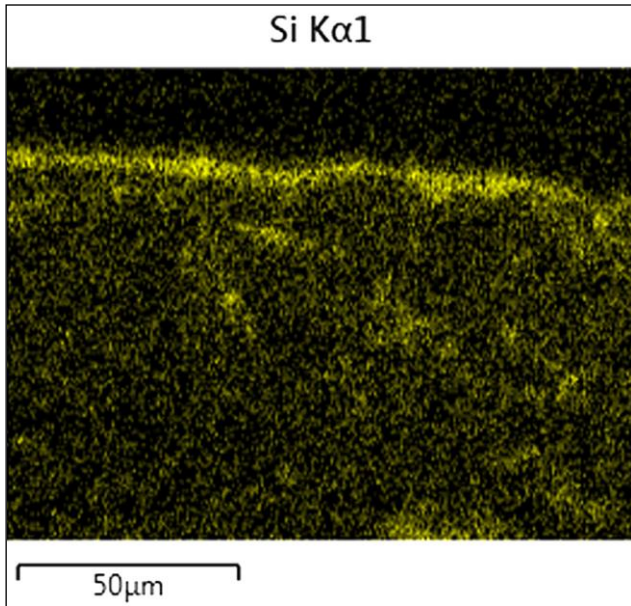
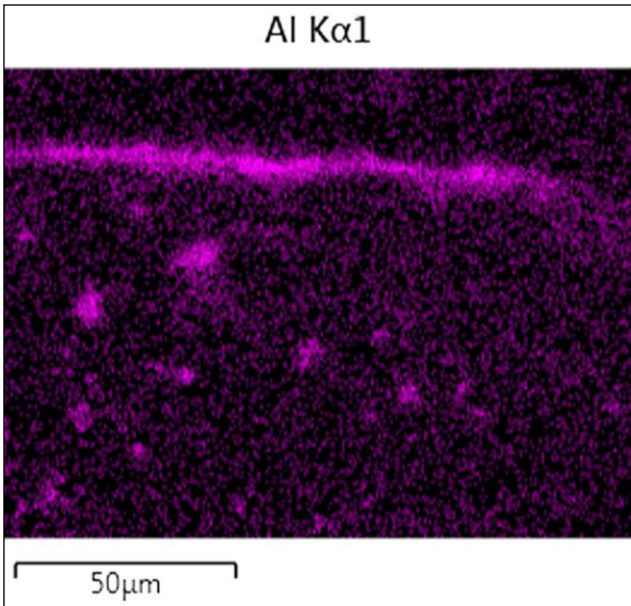
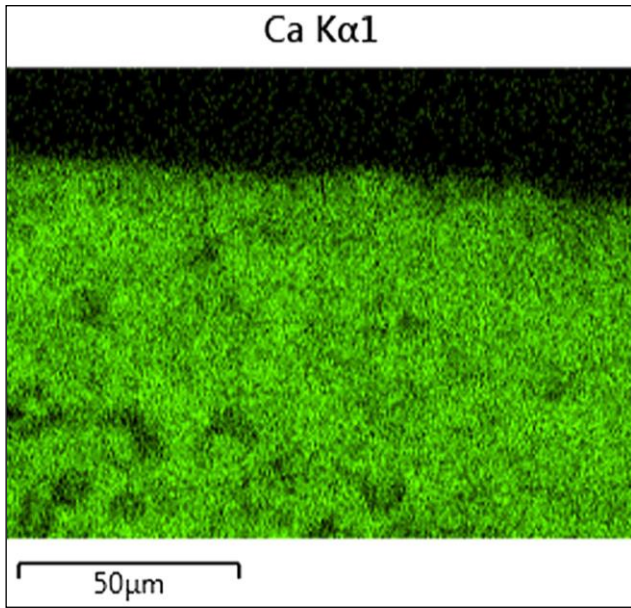
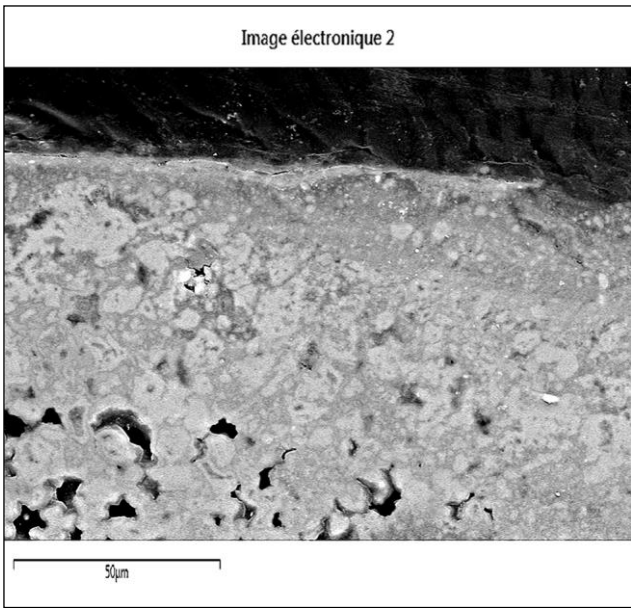


Fig. 59 : Microphotographie MEB-ES en surface de l'échantillon #1 (© CARAA, 2022)



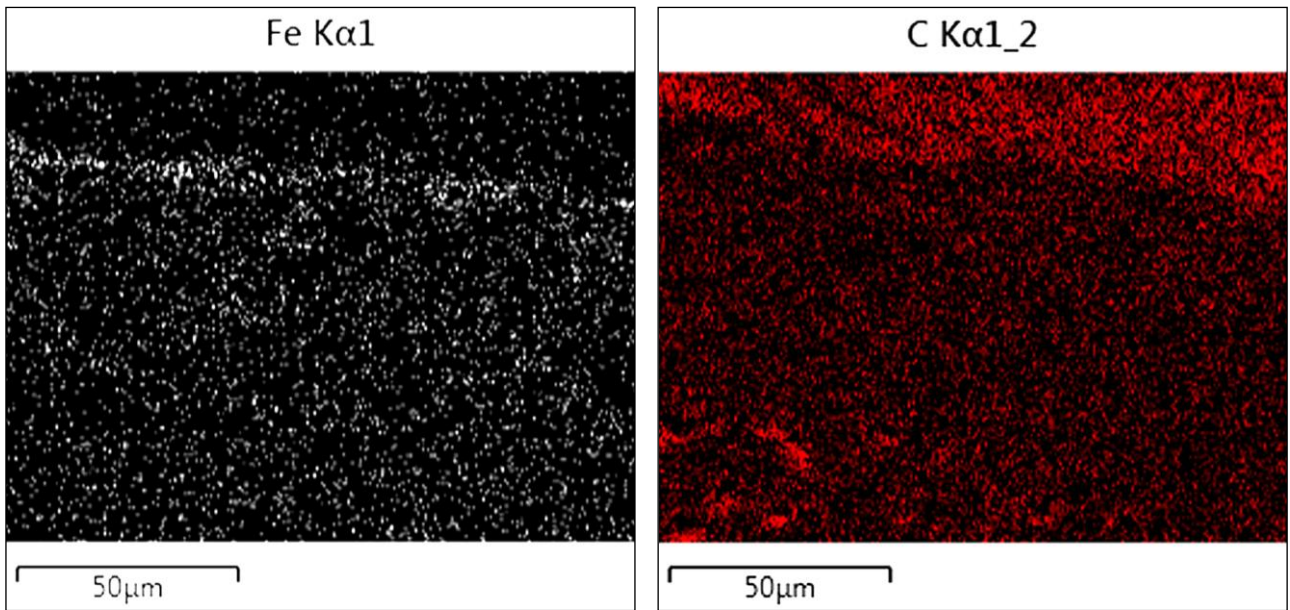


Fig. 60 : Cartographie EDS de la distribution des éléments chimiques dans l'échantillon #1 (© CARAA, 2022)

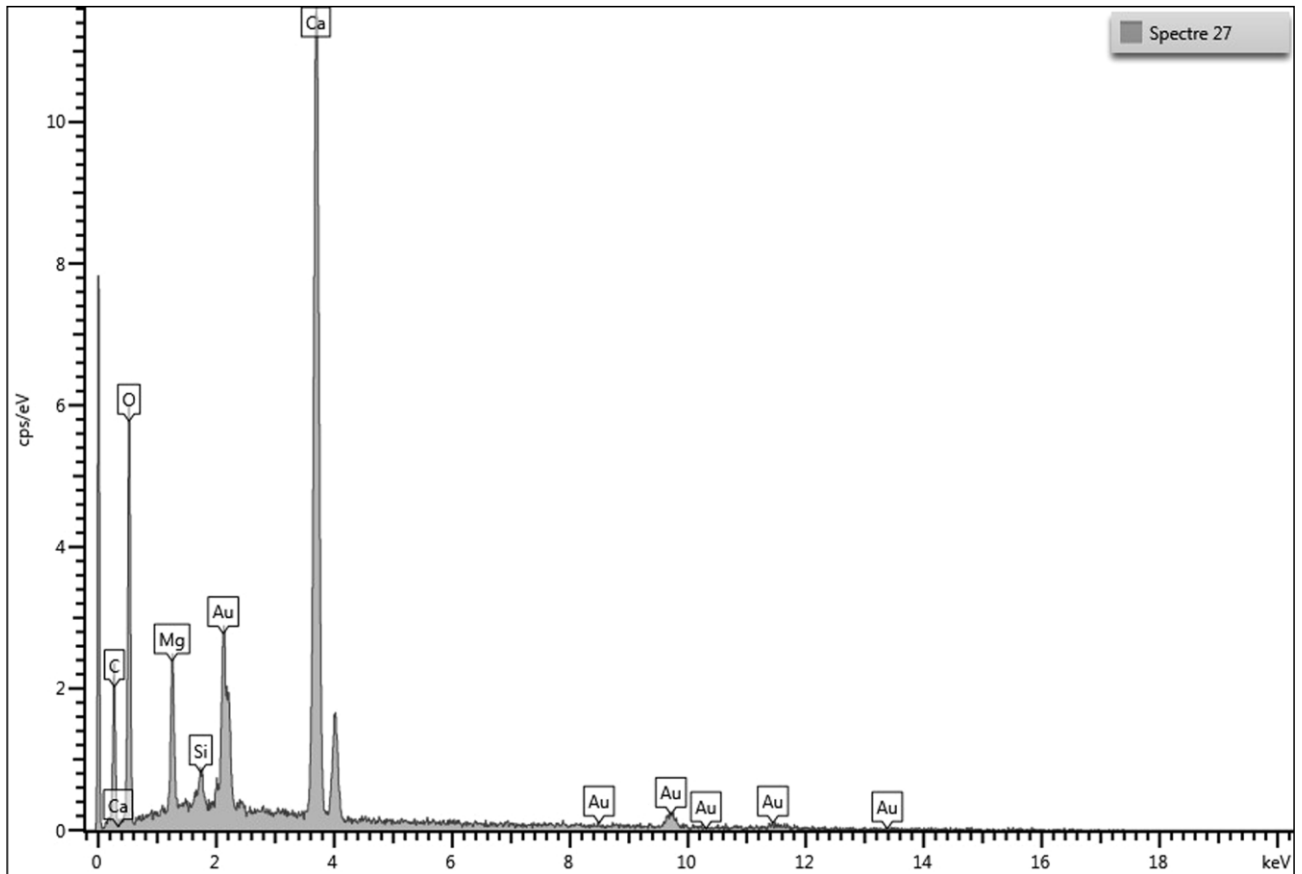


Fig. 61 : Spectre EDS de la couche 1 de préparation dans l'échantillon #1 (© CARAA, 2022)

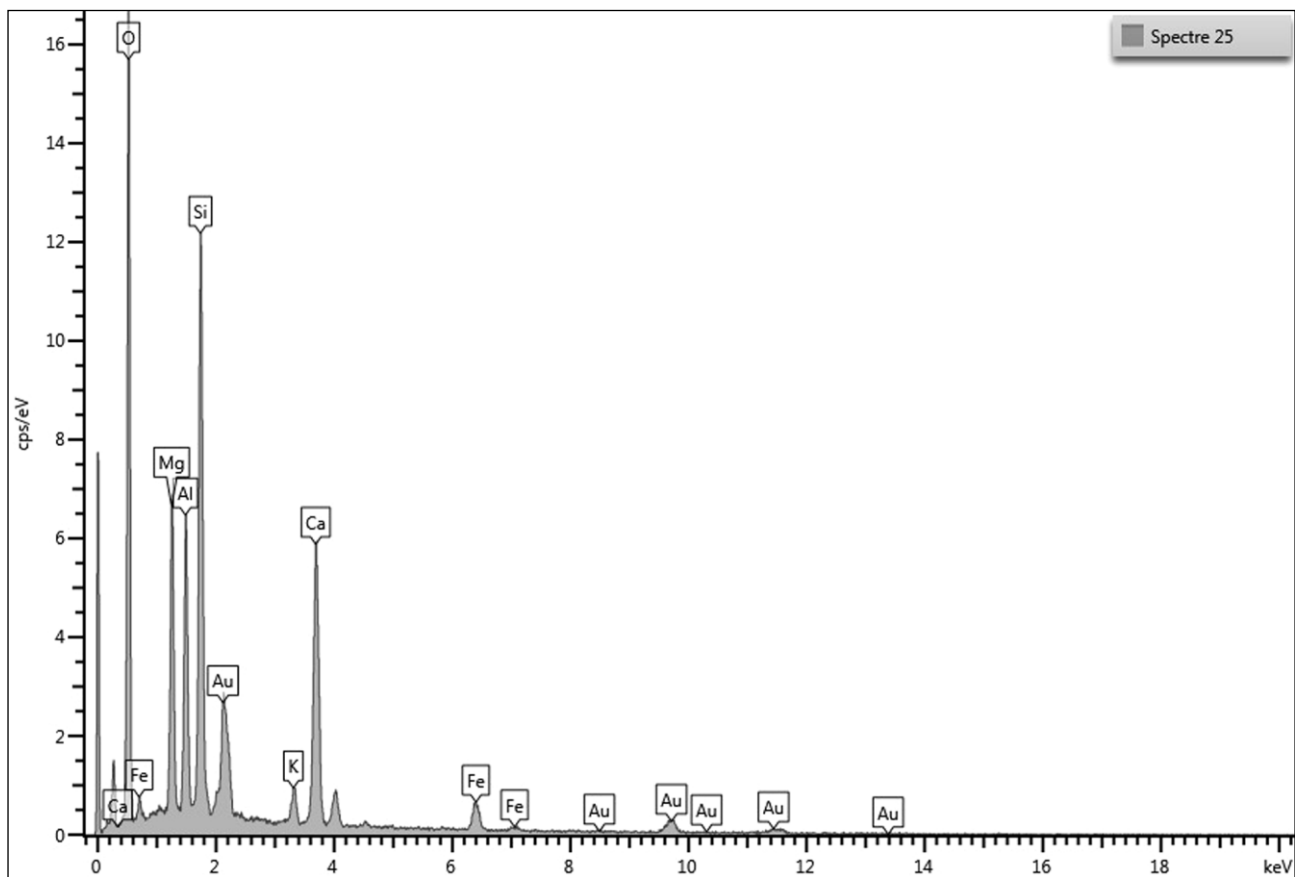


Fig. 62 : Spectre EDS de la couche 2 de préparation dans l'échantillon #1 (© CARAA, 2022)

Synthèse

Le fragment de peinture rupestre soumis à analyses à des fins de caractérisation des phases minérales et organiques est constitué de 2 couches : une couche 1 blanche à base de calcite et silicates ; une couche 2 brun clair à base de calcite, ocre (aluminosilicates de fer) et traces d'oxydes de titane.

Aucune présence de liant organique n'est détectée par IRTF dans ces couches.

La présence d'oxyde de titane, sous forme trace et ponctuelle, correspond vraisemblablement à des éléments géologiques associés à des aluminosilicates de fer de type ocre.

En conclusion, les éléments chimiques détectés ne présentent aucun anachronisme avec une attribution à une période néolithique.

Datation

Les plus anciennes peintures de l'art schématique provençal dateraient du Néolithique final (Chalcolithique)³⁴. Il en serait ainsi des peintures schématiques, uniques jusqu'à aujourd'hui, découvertes dans les Alpes-Maritimes en 1973 au Val d'Enfer (quartier de Saint-Dalmas-de-Tende, commune de Tende), vallée située au pied sud du mont Bego³⁵. Les peintures se trouvent dans un abri de berger aménagé au sein d'un chaos karstique composé de blocs erratiques de taille plurimétrique, le Gias aux Peintures.

Par ailleurs, après un arrêt « entre la fin du Bronze moyen/début du Bronze final et les dernières phases de celui-ci véritablement rattachées au premier âge du Fer [les] manifestations artistiques en Provence semblent réapparaître à l'âge du Fer »³⁶. Pour la période du Bronze final (-1200/-700), contrairement aux gravures alpines, aucun témoignage d'un art pictural provençal ne serait donc connu.

Enfin, en ce qui concerne l'Âge du Fer, une reprise des représentations gravées se serait inspirée de peintures schématiques³⁷.

Pour Valdeblore, une approche chronologique est permise à partir de quelques indices.

Mobilier archéologique

Les sols des quatre abris Pietri ne montrent pas de vestiges archéologiques (ossements, poteries...). Mais, puisque occupation locale il y a eu, cette absence de vestiges matériels au sein d'un abri peint peut découler du simple fait que les peintures se suffisaient à elles-mêmes dans un lieu dont l'occupation humaine était malaisée, impossible ou interdite.

Cela dit, presque toujours situé sous le niveau des dessins, le mobilier éventuellement récolté en surface dans l'abri ou dans son environnement immédiat, comme celui mis au jour lors de fouilles archéologiques, ne permettrait pas pour autant d'extrapoler aux peintures, de façon certaine, les datations des objets recueillis. Néanmoins, ces datations donneraient une indication sur la ou les périodes d'occupation de la zone, ce qui n'est pas une information dénuée d'intérêt.

C'est le cas pour Valdeblore.

L'abri 3 est situé dans le secteur de la grotte du vallon de Sainte-Catherine qui, comme rappelé en début d'étude, a fait l'objet d'une présentation en 2007. Malgré la rareté du mobilier disponible pour cette grotte, mobilier comparable à celui mis au jour lors des fouilles de la grotte du Rat à Levens³⁸, une période d'occupation de la grotte du vallon de Sainte-Catherine entre le Néolithique final et la fin de l'Âge du Bronze avait été proposée.

Afin de préciser cette hypothèse, une des dents humaines issues de la grotte de Valdeblore a été envoyée en Pologne, au laboratoire de Poznań³⁹ (**Fig. 63, 64**).

Cette occupation, probablement funéraire, datée entre -2200 et -1972 pour la plus large fourchette, se

34. Hameau, 1989, p. 77-78, 117.

35. Hameau, 1989, p. 61-63, 77-78 ; peintures interprétées comme une scène de chasse au capridé (dessin 1) et un guerrier avec bouclier (dessin 2).

36. Hameau, 1989, p. 109.

37. Hameau, 1989, p. 110.

38. Salicis (dir.), Binder, Bouali, Buchet, Desse, 2001, p. 19-62.

39. Poznań (Pologne) : Results of calibration of 14C dates - order 19726/22. Given are intervals of calendar age, where the true ages of the samples encompass with the probability of ca. 68% and ca. 95%. The calibration was made with the OxCal software. OxCal v4.4.2 Bronk Ramsey (2020); r:5. Atmospheric data from Reimer et al (2020).

situé entre la fin du Néolithique final (fin du Campaniforme récent Rhodano-Provençal) et le tout début de l'Âge du Bronze (Bronze ancien I).

Valdeblore - Sainte-Catherine R_Date (3695,35)	
68.3% probability	95.4% probability
2137 cal BC (68.3%) 2033 cal BC	2200 cal BC (9.7%) 2161 cal BC 2154 cal BC (85.8%) 1972 cal BC

Fig. 63 : Tableau des datations calibrées

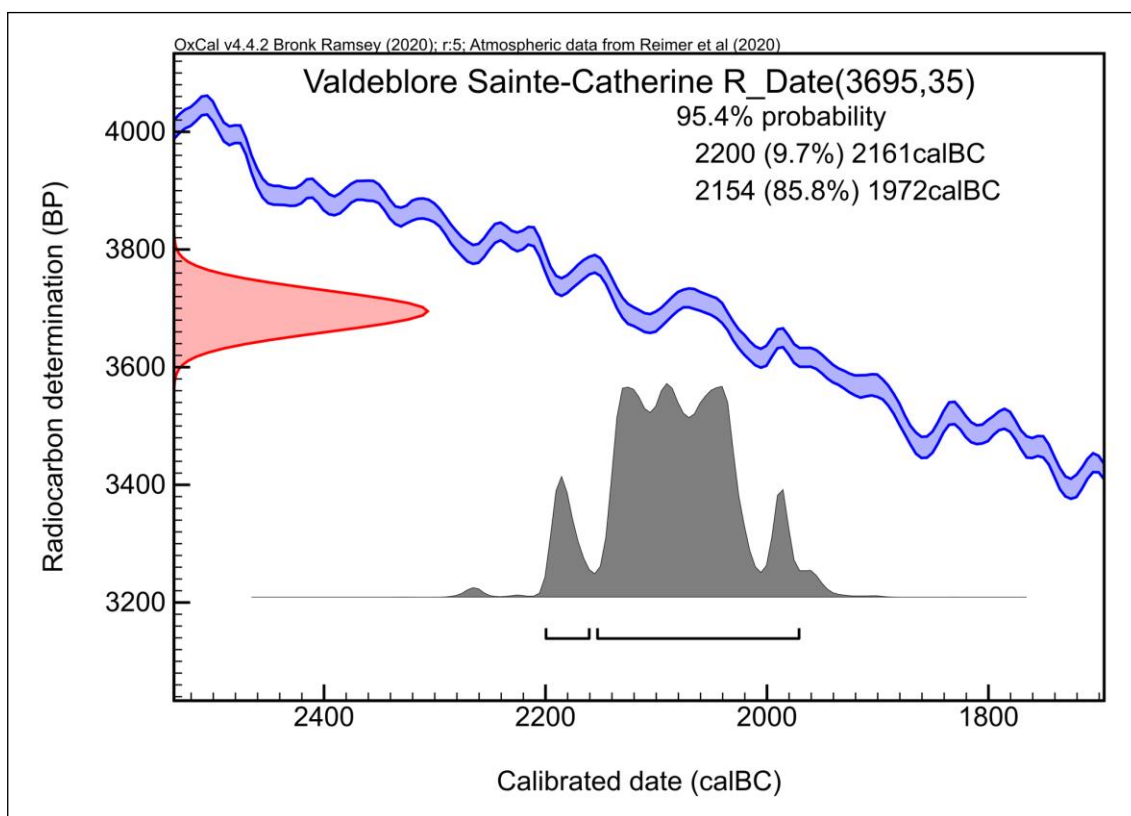


Fig. 64 : Diagramme des datations

Sites de comparaison et chronologie des symboles

Devant les difficultés inhérentes à la datation de figures presque toujours déconnectées des vestiges matériels appartenant aux groupes humains qui les ont réalisées (*supra*), une démarche consisterait à tenter un recoupement entre les éléments iconographiques (armes, animaux domestiques, matériels...) et les périodes évaluées ou connues de leur apparition (création) ou de leur arrivée (introduction). Ceci avec toute la prudence qui s'impose car « présences » ou « absences » sont du seul fait de l'artiste, de sa palette iconographique, de son inspiration... De plus, la représentation des nouvelles connaissances et inventions dépend fortement des durées d'occupation et de réalisation artistique, très différentes d'un site à l'autre.

Comme pour le mobilier, ces comparaisons iconographiques ne peuvent autoriser de façon assurée une transposition des données chronologiques. Cependant, s'« il ne suffit pas d'une ressemblance de forme et d'une contemporanéité approximative pour qu'il y ait *a priori* identité de cas »⁴⁰, certains emprunts

40. Hameau, 1989, p. 9.

iconographiques ne peuvent être exclus, d'autant plus au cours d'une époque qui, grâce au développement des réseaux de communication⁴¹, est riche en échanges d'idées, de croyances et de techniques.

L'ensemble des références bibliographiques concernant les gravures, données à l'appui des descriptions et interprétations des peintures étudiées, montrent qu'une partie non négligeable de leur typologie se retrouve sur les sites à peintures provençaux et alpins.

Peintures schématiques de Provence

Pour la Provence, compte tenu des interprétations proposées, peu de peintures connues permettent réellement ce type d'approche. À l'exception, peut-être, d'une des peintures du Gias aux Peintures où la représentation d'un arc, peut-être avec flèche⁴², ne fait guère de doute. Cet armement est connu en Europe du Nord avant le Néolithique (aux alentours de 10 000 av. n. è.)⁴³.

Néanmoins, tous les rapprochements effectués avec les peintures provençales se situeraient entre 2400-2300 av. n. è. (au cours du Campaniforme récent Rhodano-Provençal, Néolithique final) et 1200 av. n. è. (fin du Bronze moyen)⁴⁴.

Gravures de la région du mont Bego

En ce qui concerne la région du mont Bego, les gravures comparées aux peintures de Valdeblore se placent, avant le Bronze moyen, entre le « Chalcolithique » et le Bronze ancien, soit entre 2500 et 1700 av. n. è.⁴⁵ :

- le mégalithisme, au Campaniforme, entre -2500 et -2000,
- le poignard, au « Chalcolithique » et au Bronze ancien, entre -2500 et -1700,
- la hache, au Bronze ancien, entre -2100 et -1700.

La fourchette chronologique des peintures de Valdeblore s'étendrait donc sur une période comprise entre -2100 et -1700.

Gravures du Val Camonica

Au Val Camonica⁴⁶, dont les roches ont été gravées sur une très longue période (passages humains dès le huitième ou le septième millénaire av. n. è., anthropisation à partir de 5000 av. n. è.), de nombreuses figures retenues pour les comparaisons sont plus anciennes que les peintures schématiques de Provence. La plupart se situent entre le Ve millénaire et 1200 av. n. è., ce qui suggère, pour Valdeblore, de nombreux emprunts iconographiques possibles. Quelques-unes se placent au Bronze final (1.59.2), (1.82.0) (entre 1200 et 700 av. n. è.). Soit une période théorique basse et large courant de -4000 à -700.

Emmanuel Anati a regroupé, selon ses propres données, les diverses gravures par périodes⁴⁷ :

- Néolithique (périodes I et II ABC, -5000/-3000) : arc, flèche, hache de combat, lance, boomerang, bouclier, chien, bœuf, chèvre, culture, agriculture, élevage, céramique, charrue, métier à tisser, tribu, clan, symbolologie des objets, culte solaire, rite de chasse, symbolologie mégalithique, idole anthropomorphe, casier et piège pour la pêche et la chasse,
- Chalcolithique (période III A, -3000/-2300) : les mêmes, poignard, hallebarde, cochon, métallurgie, char à roues, artistes, cosmologie, disparition des symbolismes, disparition du culte solaire, divinité, début du culte des armes
- Âge du Bronze (périodes III BCD, -2300/-1000) : les mêmes, épée, heaume, cheval, tisserand, culte des armes,

41. Glory *et alii*, 1947, p. 115, fig. 90 ; Perlès, 2012, p. 539-546.

42. Hameau, 1989, p. 63, pl. XXXVIII, B.

43. Sunyol, 2013, p. 8.

44. Hameau, 1989, p. 108.

45. Lumley, 1995, p. 39, 319.

46. Anati, 1979.

47. Anati, 1979, p. 24-25.

- Âge du Bronze final (périodes III-IV et IV AB, -1000/-700) : les mêmes, disparition de la hallebarde, disparition de la hache de combat, mouton, mine, culte des esprits et des héros, disparition du clan,
 - Âge du Fer (périodes IV CDEF, -700/-30) : les mêmes, disparition du poignard, disparition de l'arc et de la flèche, canard, poulet, oie, lapin, écriture, guerrier, prêtre, nation, disparition de la tribu, fin du culte des armes.

À partir des éléments disponibles (gravures comparables et périodes déterminées), quelques observations et croisements chronologiques peuvent être proposés afin d'affiner la période théorique (*supra*) :

- les idoles et le symbole mégalithique, occupant les périodes I et II ABC qui s'accordent avec la période suivante III A au cours de laquelle apparait le poignard, seraient situés entre -3000 et -2300,
- les signes cosmologiques (soleil, étoiles...) seraient calés entre -2800 et -1800,
- le culte des armes, superbement documenté à Valdeblore, se situerait entre -2500 et -700,
- le casque et de l'épée font leur apparition au cours de la période III BCD, entre -2300 et -1000,
- la disparition de la hache de combat au cours des périodes III-IV AB placerait les peintures de Valdeblore avant -700, mais depuis -5000,
- l'arc, quant à lui, n'est pas pertinent eu égard à sa longévité couvrant la période -5000/-30.

Au final, la synchronisation des peintures de Valdeblore avec les gravures du Val Camonica pourrait se situer entre 2300 et 700 av. n. è.

Analyse pigmentaire

Les analyses des pigments n'ayant mis en évidence aucun élément de modernité, la compatibilité chronologique avec un horizon néolithique présumé n'est pas contredite (*supra*).

Synthèse chronologique

En l'état, eu égard aux seuls indices disponibles et malgré toutes les incertitudes évoquées, les peintures de Valdeblore semblent avoir été exécutées au cours d'une période ancienne située entre la fin du Néolithique et la fin de l'Âge du Bronze, soit entre -2100 et -700 (**Fig. 65**). De façon plus précise, une forte probabilité est envisageable entre -2100 et -2000.

Éléments de comparaison	Mobilier de Valdeblore	Peintures provençales	Gravures du mont Bego	Gravures du Val Camonica	Analyse des pigments
Datations	-2200/-2000	-2400/-1200	-2100/-1700	-2300/-700	Pas de modernité

Fig. 65 : Synthèse chronologique

Enfin, alors que plusieurs de ces peintures appartenant à un art « qui a accompagné l'expansion du phénomène mégalithique »⁴⁸ ont été découvertes dans des abris sépulcraux⁴⁹, il convient de préciser qu'aucune peinture de l'art schématique du Midi de la France n'a jamais été observée sur les mégalithes aménagés au cours de la même période dans les Alpes-Maritimes⁵⁰.

Sauf disparitions liées à une exposition extérieure plus agressive et destructive, le passage de l'inhumation en abri (aven, grotte) à la sépulture extérieure (mégalithe) marque-t-elle également une rupture au niveau artistique ?

48. Hameau, 1989, p. 117.

49. Hameau, 1989, p. 92.

50. Salicis (dir.), Salicis, Brétaudeau, Gérard, 2014, 304 p.

Une zone sacrée

La carte de 1760-1763 du Traité des limites entre la France et la Sardaigne⁵¹ mentionne, pour la zone retenue, uniquement « Barri de St Gioan » (barri = mur, muraille, rempart) (**Fig. 66**) qui correspond aux barres rocheuses septentrionales.



Fig. 66 : Carte de 1760-1763 (ASTo)

Mais, sur les cadastres de 1867⁵² (**Fig. 67**) et 1954⁵³, le nom de la zone aux peintures est nommée *Proïbit*⁵⁴.

Ce nom est à lui seul chargé d'un sens remarquable.

Il est incontestablement d'origine locale et appartient au Gavot ou Provençal Alpin, dialecte occitan, entre Provençal et Niçois, qui était la langue parlée dans les montagnes de Valdeblorre⁵⁵.

51. Archives royales de Turin (ASTo).

52. AD 06 La Bolline 25 FI 153/1/B2.

53. AD 06 La Bolline 25 Fi 153/2/B2.

54. Pro - i - bit.

55. Revest, 2009, 838 p. ; Domenge (dir.), 2014, 566 p.



Fig. 67 : Cadastre de 1867 (Extrait, AD 06)

Les traductions de ce toponyme, données par les dictionnaires régionaux, sont édifiantes :

- *Proïbir* = prohiber⁵⁶
- *Prouïbi* = prohiber, défendre, interdire⁵⁷,
- *Prouïbi, Prouïbit* = prohibé, ée⁵⁸,
- *Prouhibit* = prohibé⁵⁹.

Sans doute bien avant 1867 (*supra* cadastre), ces peintures étaient connues... et respectées.

Les habitants, en indiquant, dans leur parlé, le nom « proïbit », pour eux-mêmes ou pour les « étrangers », notamment les agents chargés d'établir les feuilles cadastrales, ont souhaité préserver un lieu « interdit », un lieu « refuge », un lieu réservé aux esprits et aux morts.

La flèche gravée par piquetage (*supra*), située au pied des sites à peintures, pourrait indiquer l'emplacement des peintures, « plus haut », mais aussi et surtout signaler une limite à ne pas franchir.

Tout comme cette flèche, les dessins au charbon de bois représentant notamment une croix chrétienne sur socle et un triangle, plus récents que les peintures, peut-être médiévaux, pourraient signifier, outre une éventuelle tentative de christianisation des lieux, la reconnaissance et/ou le rappel d'un espace sacré, protégé, inviolable, un espace discret qui, après plus de quarante siècles de silence passés au sein d'une nature jusque-là protectrice, a été profané et, en partie, irrémédiablement dévasté⁶⁰.

56. Dictionnaire occitan, 2022.

57. Escola de Bellanda, 2002, p. 165.

58. Mistral, 1878, p. 654.

59. Castellana, 1952, p. 207.

60. Mais... « Les grimpeurs seront particulièrement vigilants puisque deux espèces végétales sauvages protégées sont présentes sur le site d'escalade : la Gentiane de Ligurie et la Primevère marginée. » (<https://www.colmiane.com/escalade/LaRoche-4.pdf>, © 2017 : consulté et imprimé en 2022).

Bibliographie

- Abélanet J., 1986**, Signes sans paroles - Cinq siècles d'art rupestre en Europe occidentale, Hachette, 345 p.
- Allemand D., Ungar C., 1996**, La baume fortifiée de Quinson et la « Balma Murau » de Valdeblore, Mémoires de l'IPAAM, t. XXXVIII, p. 144-147, 153-154.
- Anati E., 1979**, La Préhistoire des Alpes - Les Camuniens, aux racines de la civilisation européenne, Jaca Book, 387 p.
- Ballet F., Raffaelli P., 1990**, Rupestres Roches en Savoie Gravures Peintures Cupules, Inventaire, Musée savoisien, 147 p.
- Borgna C. G., 1980**, L'arte rupestre preistorica nell'europa occidentale, Stilgraf, 434 p.
- Bouchard M., Fromageot D., 2022**, Peinture pariétale - Valdeblore, Rapport analytique, CARAA, 12 p.
- Brétaudeau G., 2005**, La pierre sculptée de la Jargette à Valloire en Maurienne (73), Mémoires de l'IPAAM, t. XLVII, p. 7-14.
- Castellana G., 1952**, Dictionnaire Niçois-Français, Serre 2001, p. 207.
- Dictionnaire occitan, 2022** (consultation), Lo Congrès, dicod'Oc, locongres.org.
- Domenge J.-L. (dir.), 2014**, Langue et mémoire de la Tinée, IEN, 566 p.
- Eastaugh N., Walsh V., 2004**, The Pigment Compendium: Optical Microscopy of Historical Pigments, Elsevier Butterworth-Heinemann, Oxford, 416 p.
- Escola de Bellanda, 2002**, Dicionari Nissart-Francès, FACN/Serre, p. 165.
- Gettens R. J., Stout G. L., 1966**, Paintings materials, a short encyclopaedia, Dover Publications Inc., New York, 333 p.
- Glory A., Sanz Martinez J., Neukirch H., 1944**, Les peintures rupestres de style ibérique dans la vallée du Camary (Var), BSPF, 41, n° 10-11, p. 16-173.
- Glory A., Sanz Martinez J., Georgeot P., Neukirch H., 1947**, Les peintures de l'âge du métal en France méridionale, Préhistoire, t. X, p. 7-135, PUF (1948).
- Grussenmeyer P., Burens A., Guillemin S., Alby E., Allegrini Simonetti F., Marchetti M.-L., 2016**, Numérisation 3D du site de la Gotta Scritta à Olmeta-di-Capocorso (Haute-Corse), XYZ, 146, p. 45-51.
- Hameau P., 1989**, Les peintures postglaciaires en Provence, Documents d'Archéologie Française, 22, 123 p.
- Hameau P., 1992**, Trois nouveaux jalons de l'art post-glaciaire entre Provence et Dauphiné, BSPF, 89, n° 5, p. 137-157.

- Hameau P., 2016**, Les signes « à valeur ajoutée » dans l'expression graphique schématique du Néolithique, dans Buchsenschutz O. *et alii* (dir.), Signes et communication dans les civilisations sans paroles, Actes du 139e Congrès National à Nîmes, 2014, CTHS, Paris (DOI : 10.4000/books.cths.1851).
- Hameau P., Menu M., Pomies M.-P., Walter P., 1995**, Les peintures schématiques postglaciaires du Sud-Est de la France : analyses pigmentaires, BSPF, 92, n° 3, p. 353-362.
- Lumley (de) H., 1995**, Le grandiose et le sacré - Gravures rupestres protohistoriques et historiques de la région du mont Bego, Édisud, 452 p.
- Marro A., 2003**, Le culte du Dieu Taureau et de la Déesse Mère au Chalcolithique et à l'Âge du Bronze d'après les gravures de la région du mont Bego, dans le contexte des premiers peuples agriculteurs et pasteurs et des premiers métallurgistes du Bassin méditerranéen, Thèse de doctorat en Paléontologie, Muséum National d'Histoire Naturelle.
- Mistral F., 1878**, Lou Tresor dou Felibrige, Dictionnaire Provençal-Français, p. 654.
- Monzon S., 1980**, Des rapports entre les signes et les représentations anthropomorphes dans les peintures rupestres du Brésil, Journal de la Société des Américanistes, t. 67, p. 125-140.
doi : <https://doi.org/10.3406/jsa.1980.2190>
https://www.persee.fr/doc/jsa_0037-9174_1980_num_67_1_2190
- Masson Mourey J., 2016**, La figuration anthropomorphe dans l'art rupestre préhistorique et protohistorique de la région du mont Bego (Tende, Alpes-Maritimes) : modalités du schématisme, cadres chrono-culturels et pluralité des sens, Archéologie et Préhistoire, Mémoire de Master 2, 2 vol., Université Aix-Marseille, LAMPEA. ffdumas-01361951f
- Painaud A., 2005**, Les peintures rupestres et l'art schématique linéaire de l'Abri de Mallata C (Colungo-Asque, Huesca), dans Martzluff M. (dir.), Roches ornées, roches dressées - Aux sources des arts et des mythes. Les hommes et leur terre en Pyrénées de l'Est, Actes du colloque en hommage à Jean Abélanet, Presses Universitaires de Perpignan, p. 109-118.
- Perlès C., 2012**, Le statut des échanges au Néolithique, Rubricatum, Revista del Museu de Gavà, 5, Congrès internacional Xarxes al Neolitic, Neolithic Networks, p. 539-546.
- Priuli A., 1984**, Gravures rupestres dans les Alpes, Glénat, 104 p.
- Revest L., 2009**, Le dialecte occitan alpin : aire d'extension et caractéristiques linguistiques, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université de Nice, 838 p.
- Richards M. T., Vearncombe J. R., 1984**, Sur l'origine des faciès de cargneules et de brèches rencontrées dans une coupe du Trias de la Vésubie, Alpes-Maritimes, France, Géologie Méditerranéenne, t. 11, n° 3, p. 283-286.
- Salicis C. (dir.), Binder D., Bouali M., Buchet L., Desse J., 2001**, Une sépulture collective du Néolithique final : la grotte ossuaire de la Cumba dite la grotte du Rat » à Levens (06), Mémoires de l'IPAAM, t. XLIII, p. 19-62.
- Salicis C., 2007**, La grotte du vallon de Sainte-Catherine et l'occupation du Collet 3 au hameau de La Roche à Valdeblore (06), Mémoires de l'IPAAM, t. XLIX, p. 133-136.
- Salicis C. (dir.), Salicis G., Brétaudeau G., Gérard M.-C., 2014**, Dolmens, pseudo-dolmens, tumulus et pierres dressées des Alpes-Maritimes (06), Mémoires de l'IPAAM, HS 7, 304 p.
- Sunyor A., 2013**, L'archerie en archéologie expérimentale : OBSILAB 2013, reconstitution de chasse l'arc méso/néolithique en Sardaigne, Mémoires de l'IPAAM, t. LV, p. 7-20.

**L'Institut
de Préhistoire et d'Archéologie
Alpes Méditerranée**

L'étude du passé est l'avenir du présent

Historique

Emmanuel d'Orléans (1872-1931), duc de Vendôme et d'Alençon, arrière-petit-fils du roi Louis-Philippe, membre de la Commission des Monuments Historiques, est le premier président de l'Institut des Fouilles Géologiques, Préhistoriques et Protohistoriques des Alpes-Maritimes, du Var et des Préalpes fondé le 8 avril 1926. Le premier ouvrage (hors série) est publié en 1928 : *Guide historique du musée du Trophée romain de La Turbie*. Le tome I des Mémoires paraît en 1930 pour la période 1926-1928.

Gabriel Hanotaux (1853-1944), historien, membre de l'Académie française, lui succède en 1931. Suite à son départ, en 1932, en Afrique du Nord pour un long voyage d'étude, il est secondé dans sa fonction par plusieurs membres du bureau dont le général Toulorge. Il quitte momentanément la présidence en 1933.

Jean-Baptiste Eugène Estienne (1860-1936), général, grand-croix de la Légion d'honneur, vice-président fondateur, est élu président de l'Institut en mai 1933. Un compte rendu de l'*Inauguration de la restauration partielle du Trophée des Alpes* est publié en 1934 (hors série).

Gabriel Hanotaux (1853-1944) (*supra*), suite au décès du général Estienne, se voit à nouveau confier la présidence qu'il assurera jusqu'en 1944.

Paul Toulorge (1862-1959), général de corps d'armée, est élu président de 1944 à 1947. C'est grâce à son courage, sa persévérance, sa détermination que l'Institut peut, durant trois années, survivre et surmonter les difficultés liées à la Seconde Guerre mondiale.

François Charles Ernest Octobon (1881-1969), commandant, membre correspondant de la Commission Supérieure des Monuments Historiques (Préhistoire), devient président en 1947. De nouveaux statuts sont déposés à la préfecture en 1951 avec une nouvelle dénomination de la société : Institut des Fouilles des Alpes-Maritimes. Pendant les onze années de sa présidence sont publiés les tomes II (1929-1953), III (1954-1955) et IV (1955-1956) des Mémoires, ainsi que les comptes rendus des trois premiers *Colloques d'archéologie préhistorique de Basse-Provence* dont il fut l'initiateur, en 1954, 1955 et 1956 (hors série).

Louis Burkhalter (1904-1976), préhistorien spécialiste du Moyen-Orient, secrétaire permanent du Colloque d'archéologie préhistorique de Basse-Provence, lui succède en 1958. La société prend le nom d'Institut des Fouilles de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes et les statuts sont actualisés en 1959. Durant les six ans de sa présidence, les tomes V (1957-1959), VI (1960) et VII (1961-1962) des Mémoires paraissent.

Roger Cheneveau (1897-1982), médecin général, élu président en 1964, assure ses fonctions jusqu'à son décès, en juillet 1982. La société devient l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes. Les statuts sont à nouveau modifiés en 1964 et en 1971. Les dix-huit années de sa présidence voient la publication des tomes des Mémoires VIII à XXIV couvrant les années 1963 à 1981 et d'un *Cours d'initiation à la Préhistoire* (hors série).

Pierre Bodard (1922-1995), professeur, conservateur des Archives Historiques du Diocèse de Nice, lui succède en 1982. Sous son mandat, renouvelé durant onze années mais cédé en 1993 pour raison de santé, les activités de protection des sites et de prospection sur le terrain se développent. Des statuts mis à jour sont rédigés en 1989. Onze nouveaux tomes des Mémoires voient le jour avec les numéros XXV à XXXV.

Georges Brétaudeau (1918-2009), colonel, officier des Arts et des Lettres, est nommé à la présidence en 1993. Il souhaite être libéré de sa fonction fin 2001. Durant les neuf années de sa gestion paraissent les tomes XXXVI à XLIII. En 1996, à l'occasion des 70 ans de l'Institut, deux ouvrages hors série sont publiés : *Rouelles et Anneaux* et *Les enceintes des Alpes-Maritimes*. Plusieurs propositions de Claude Salicis aboutissent : en 1996, changement d'intitulé de la société qui devient l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée (nouveaux statuts déposés à la préfecture en 1996 et 1997) ; en 1998, achat d'un local et installation à Cimiez ; en 2000 et 2001, pour la célébration des 75 ans de l'IPAAM, éditions respectives du premier *Index Général des Mémoires 1926-2000* et d'un nouvel ouvrage hors série, *Le site des Encourdoules à Vallauris (06)*.

Claude Salicis (né en 1953), archéologue-numismate, chercheur associé au CRA/CNRS de Sophia Antipolis de 2000 à 2006 puis à l'Unité de Recherche Protohistoire-Mongolie du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco de 2008 à 2017, est choisi par les membres du bureau pour assurer la présidence à compter de 2002. De nouveaux statuts sont transmis à la préfecture. Depuis son élection sont parus les tomes XLIV à 66 et plusieurs ouvrages hors série : en 2004, *La mécanique d'Anticythère et ses implications dans le cadre de l'astronomie antique* et *Les céramiques communes en Provence - Ile s. av. J.-C./IIIe s. ap. J.-C.* ; en 2010, *Inscriptions Latines des Alpes maritimes* ; en 2014, *Dolmens, pseudo-dolmens, tumulus et pierres dressées des Alpes-Maritimes (06)*. Plusieurs conventions de travail liées à des opérations spécifiques plus ou moins longues sont signées.

Les Mémoires de l'IPAAM

La société publie régulièrement les *Mémoires de l'IPAAM (MIPAAM)*, tomes et hors séries, comprenant des études analytiques et/ou synthétiques réalisées par ses membres ou des chercheurs extérieurs, portant principalement sur l'archéologie des Alpes du Sud et du Bassin méditerranéen.

Les sommaires des publications sont en ligne sur le site Internet de l'Institut : www.ipaam.fr (rubrique : Mémoires). Pour toute question, contacter l'Institut : tél. : 0620388189, courriel : contact@ipaam.fr

N ^{os}	Années Édition	Années Mémoires	Tomes Hors Séries	Prix Euros	Observations	N ^{os}	Années Édition	Années Mémoires	Tomes Hors Séries	Prix Euros	Observations
1	1928	1928	HS A	Épuisé	Trophée 1	42	1993	1993	XXXV	22	Varia
2	1930	1926/1928	I	Épuisé	Varia	43	1994	1994	XXXVI	22	Le Montet
3	s. d.	1934	HS B	Épuisé	Trophée 2	44	1995	1995	XXXVII	23	Carros
4	1954	1929/1953	II	Épuisé	Varia	45	1996	1996	XXXVIII	23	Sainte-Agnès
5	1954	1954	HS C	Épuisé	Ier colloque	46	1996	1996	HS 1	Épuisé	Rouelles
6	1955	1954/1955	III	Épuisé	Varia	47	1996	1996	HS 2	Épuisé	Enceintes 06
7	1955	1955	HS D	Épuisé	Ile colloque	48	1997	1997	XXXIX	21	Apiculture
8	s. d.	1955/1956	IV	11	Varia	49	1998	1998	XL	23	Le Montet
9	1956	1956	HS E	Épuisé	IIIe colloque	50	1999	1999	XLI	23	Levens
10	s. d.	1957/1959	V	11	Varia	51	1999	1999	HS G	Épuisé	Structures
11	1962	1960	VI	Épuisé	VIe colloque	52	2000	2000	XLII	23	ND des Selves
12	1962	1961/1962	VII	12	Castellaras	53	2000	1928/2000	HS H	Épuisé	Index
13	1964	1963/1964	VIII	11	Beaulieu	54	2001	2001	XLIII	23	Grotte du Rat
14	s. d.	1965	IX(1)	6	Varia	55	2001	2001	HS 3	23	Encourdoules
15	s. d.	1966	IX(2)	5	Vaugrenier	56	2002	2002	XLIV	25	Epigraphica
16	s. d.	1964-1967	HS F	Épuisé	Préhistoire	57	2003	2003	XLV	25	Varia
17	s. d.	1966/1967	X	11	Répertoire	58	2004	2004	XLVI	25	SQS 06
18	s. d.	1967/1968	XI	11	Répertoire	59	2004	2004	HS 4	Épuisé	Anticythère
19	s. d.	1968/1969	XII	11	Répertoire	60	2004	2004	HS 5	12	Céramiques
20	1971	1969/1970	XIII	11	Répertoire	61	2005	2005	XLVII	30	Varia
21	1972	1970/1971	XIV	11	Grotte du Rat	62	2006	2006	XLVIII	30	Varia
22	1973	1971/1972	XV	11	Varia	63	2007	2007	XLIX	30	MAJ Enceintes
23	1974	1972/1973	XVI	11	Mont Bastide	64	2009	2008	L	35	Falicon
24	1975	1973/1974	XVII	11	Mont Bastide	65	2010	2009	LI	35	Hommage GBr
25	1976	1974/1975	XVIII	11	Varia	66	2010	2010	HS 6	70	Corpus ILAM
26	1977	1975/1976	XIX	11	Varia	67	2011	2010/2011	LII/LIII	50	Péone
27	1979	1976/1977	XX	11	Varia	68	2012	2012	LIV	40	Céramiques
28	1979	1977/1978	XXI	11	Varia	69	2013	2013	LV	30	Levens
29	1980	1978/1979	XXII	11	Bories	70	2014	2014	HS 7	60	Mégalithes 06
30	1981	1979/1980	XXIII	11	Bories	71	2014	2014	LVI	30	Varia
31	1982	1980/1981	XXIV	11	Bories	72	2016	2015/2016	57/58	60	La Gaude
32	1983	1981/1982	XXV	12	Varia	73	2017	2017	59	35	Duranus
33	1984	1982/1983	XXVI	12	Varia	74	2017	2017	60	25	Numismatique
34	1985	1983/1984	XXVII	12	Varia	75	2018	2018	61	45	Villefranche
35	1986	1984/1985	XXVIII	15	Varia	76	2019	2019	62	38	Mongolie
36	1987	1986/1987	XXIX	18	Varia	77	2020	2020	63	42	Moulins
37	1988	1987/1988	XXX	20	Varia	78	2021	2021	64	46	Varia
38	1989	1988/1989	XXXI	20	Apiculture	79	2022	2022	65	65	Cime Plastra
39	1990	1990/1991	XXXII	20	Varia	80	2023	2023	66	30	Peintures
40	1991	1991	XXXIII	21	Le Montet						
41	1992	1992	XXXIV	21	Encourdoules						

Membres du conseil d'administration

Jeanne Brunet, Annie Coutor, Christian Lautier, Jérôme Magail, Edgar Petit, Thibaut Pradines, Robert Raspati, Germaine Torto Salicis, Claude Salicis, Catherine Ungar.

Bureau

Président : Claude Salicis

Vice-président : Jérôme Magail

Secrétaire : Jeanne Brunet

Vice-présidente : Catherine Ungar

Trésorière : Germaine Torto Salicis

Bibliothécaire : Annie Coutor

Agréments

Agrément ministériel Jeunesse, Sports et Loisirs (19 octobre 1971, n° 6-180).

Agrément départemental Jeunesse et Éducation Populaire (21 décembre 2007, n° 06-518 ; 6 octobre 2022, n° 06-40).

Organisme d'intérêt général (décision DSF 06) (8 mars 2005).

Agrément préfectoral article L 141-1 du code de l'Environnement (22 septembre 2003 ; 18 décembre 2014).

Présidents Honoraires

Paul Toulorge, François Charles Ernest Octobon, Louis Burkhalter, Roger Cheneveau, Pierre Bodard, Georges Brétaudeau.

Activités de l'association

L'Institut réalise des visites et des études archéologiques portant en particulier sur les gravures rupestres, les monuments mégalithiques, les habitats et enceintes protohistoriques, les sites d'époques romaine et médiévale. Il dirige ou participe à des opérations de fouilles archéologiques autorisées en France et/ou à l'étranger. Il contribue à l'établissement et à la mise à jour de la carte archéologique diachronique du département des Alpes-Maritimes, à la révision de l'inventaire patrimonial de ses communes. Il s'implique dans de nombreuses études se rapportant à l'ethnographie régionale. Toutes les découvertes sont publiées dans les *Mémoires de l'IPAAM (MIPAAM)*.

L'association propose, par l'intermédiaire de son Bulletin de Liaison, des conférences mensuelles, le jeudi, ainsi que des sorties mensuelles de découverte du patrimoine, le dimanche. Lors des permanences, les jeudis de 16 h à 19 h, une bibliothèque Archéologie et Histoire est ouverte aux membres et aux chercheurs non membres de l'Institut (en consultation uniquement).

La cotisation annuelle, qui donne droit au tome annuel, est de 35 € pour les adhérents individuels ; 50 € pour les couples et les associations ; 20 € pour les étudiants de moins de 25 ans.

Recommandations aux Auteurs

Les auteurs s'assurent que les éléments publiés sont légalement exploitables (droits d'auteurs, droits à l'image...). Les projets d'articles sont soumis aux membres du comité éditorial de l'Institut puis transmis pour corrections. Sur avis de ces derniers, des modifications peuvent être demandées aux auteurs. En dernier ressort, c'est le directeur éditorial qui émet un avis pour la publication.

Texte

Il sera présenté de préférence dans le format du tome des Mémoires : Times New Roman, corps 11. Les dates devront respecter la typographie et le repère temporel suivants : IIIe s. av. n. è./IIe s. de n. è. (pas d'exposant, espaces...). Les notes de bas de pages sont numérotées en continu. Les références bibliographiques sont appelées dans le texte par une note de bas de page qui comportera la ou les références complètes : Nom, P., année, titre, revue, éditeur, ville, pages (pages utiles). Au-delà de deux auteurs, utiliser la mention : *et alii*. Pas de bibliographie de fin d'article sauf dans le cas de trop nombreuses répétitions : les notes de bas de page mentionneront alors des références abrégées : Nom, année, pages utiles. Fournir la version définitive en Word (.doc ou .docx) (CD, clé USB ou Internet).

Illustrations

Les figures ne doivent pas être intégrées au texte et seront présentées, par la Rédaction, soit dans le texte, soit en planches hors texte. Les cartes et les plans doivent porter une échelle graphique. Appelées dans le texte (Fig. x) et dans l'ordre, elles doivent être de qualité suffisante (format JPG : photos : 300 dpi ; dessins : 600 dpi ; largeur : 17 cm minimum) ; veiller notamment à la qualité et à l'épaisseur des traits, des lettres et des symboles. Elles seront fournies en numérique ou en argentique. Leur nombre sera apprécié par le comité éditorial, la décision définitive incombant au directeur des publications. Les légendes figureront soit à la fin de l'article, soit dans un fichier à part.

Épreuves

Après mise en page définitive, les épreuves sont envoyées aux auteurs qui les retournent sous huit jours avec la mention « bon à tirer » et signature. Les corrections ne pourront porter que sur les erreurs typographiques ; il n'y a pas de seconde correction d'épreuves. Les auteurs ou collectifs d'auteurs reçoivent le fichier numérique de leur étude au format PDF ou un exemplaire du tome.

Rappels chronologiques et culturels

Les grandes périodes, notamment celles appartenant à la Préhistoire, se chevauchent géographiquement et culturellement. Les chronologies, qui vont pour certaines bien au-delà de celles de notre région ou de notre pays et qui ne constituent ici que des jalons permettant un positionnement relatif et non absolu, ne peuvent en aucun cas se substituer aux chronologies locales de chacune des cultures dont l'apparition et l'évolution peuvent présenter des écarts sensibles d'un espace géographique à l'autre. Les datations proposées sont donc à prendre comme des points de repères qui sont en pleine et constante évolution. Les datations sont données en années : avant le présent (AP) puis avant notre ère (-) ou de notre ère à partir de la période postglaciaire.

Préhistoire

Évolution

Primates > Hominoïdes (Gibbon) > Hominoïdés (Orang-outan) > Hominidés (Gorilles) > Homininés (Paninés : chimpanzés, Australopithèques, Paranthropes, Homos).

Populations fossiles :

Sahelanthropus tchadensis (Toumaï ; Tchad) (appartient peut-être aux Paninés) : 7 millions
Orrorin tugenensis (Millenium Ancestor ; Kenya) (Hominidés) : 6 millions
Ardipithecus kadabba (appartient peut-être aux Paninés) : 5,8 millions
Ardipithecus ramidus (appartient peut-être aux Paninés) : 4,4 millions

Australopithèques et Paranthropes (A. : *Australopithecus* ; P. : *Paranthropus*) :

A. anamensis : 4,2/3,5 millions
A. afarensis (Lucy : 3,2 millions ; Éthiopie) : 3,6/2,9 millions
A. prometheus (Little Foot : 3,7 millions ; Afrique du Sud) : 4/2 millions
A. deyiremeda (Éthiopie) : 3,5/3,3 millions
Kenyanthropus platyops (Kenya) : 3,5/3,2 millions
A. bahrelghazali (Abel ; Tchad) : 3,5/3 millions
A. africanus : 3,5/2 millions
P. aethiopicus : 2,8/2,2 millions
A. garhi : 2,5 millions
P. robustus : 2,2/1,2 millions
P. boisei : 2,2/1,3 millions
A. sediba (Afrique du Sud, grotte de Malapa) : 1,9/1,8 million

Homo (H : *Homo*) :

H. « de Ledi-Geraru » : Éthiopie : 2,8 millions
H. habilis : Afrique : 2,8/1,6 millions
H. rudolfensis : Afrique : 2,4/1,8 millions
H. gautengensis (Afrique du Sud, Sterkfontein) : 2/1,5 millions
H. georgicus : Europe : 1,9/1,2 million
H. wushanensis : Asie : 1,9 million
H. erectus : Afrique : 1,8 million/350 000 ; Europe : 1,3 million/200 000
H. ergaster : Afrique : 1,9 million/1 million
H. antecessor (Espagne, Atapuerca) : 1,2/0,7 million
H. heidelbergensis : Europe : 1,2/1,1 million/200 000
H. helmei : 500 000/300 000
H. neanderthalensis (Allemagne, Neandertal) : Asie, Europe : 400 000/28 000
H. rhodesiensis (Zambie) : Afrique : 300 000/125 000
H. sapiens idaltu (Éthiopie, Herto) : Afrique : 195 000/154 000
H. sapiens (en France : Cro-Magnon) : Afrique (Maroc) : 315 000 ; Europe : 40 000
H. floresiensis (Indonésie, Florès) : Asie : 100 000/60 000
H. soloensis : 95 000/12 000
H. luzonensis (Philippines, île de Luçon, grotte de Callao) : 67 000/50 000
H. denisoviensis (Sibérie, Denisova) : 48 000/30 000
H. naledi (Afrique du Sud, grottes de Rising Star) : (datation en attente)

Préhistoire ancienne

Prépaléolithique

Lomekwien (Afrique de l'Est : Lomekwi 3 ; industries archaïques : nucléus et éclats) : Kenya : 3,3 millions
Oldowayen (Afrique de l'Est : rivière Olduvai) : Tanzanie : 2,6 millions/1,3 million
Galets aménagés (France, Roquebrune, grotte du Vallonet : 1 million) : 1,5 million/650 000

Préhistoire moyenne (Paléolithique)

Paléolithique ancien (Paléolithique inférieur)

Acheuléen ancien (biface) : 1,8 million ; Europe : 600 000/400 000
(Allemagne, Mauer : 600 000 ; France, Tautavel, Caune de l'Arago : 560 000/450 000)

(Domestication du feu : 400 000 ; utilisation (?) : 700 000)	
Acheuléen moyen (France, Nice, Terra Amata : 380 000) :	400 000/300 000
Acheuléen final (Levalloisien, Tayacien, Clactonien) :	300 000/100 000
(France, Nice, grotte du Lazaret : 235 000/130 000)	
Paléolithique moyen	
Moustérien (sépultures : 100 000), Micoquien :	300 000/30 000
Paléolithique final (Paléolithique supérieur)	
Châtelperronien :	38 000/30 000
Aurignacien (abri Castanet ; grotte Chauvet) :	45 000/25 000
Gravettien (grotte Cosquer ; grotte de Cussac) :	29 000/22 000
Solutréen, Badegoulien :	22 000/17 000
Magdalénien ou Âge du Renne (grotte de Lascaux), Épipgravettien :	17 000/12 000
Préhistoire finale (période postglaciaire)	
Épipaléolithique (Azilien, Ahrensbourgien, Valorguien, Montadien) :	-10 000/-9 000
Mésolithique (Castelnovien, Sauveterrien, Montclusien, Tardenoisien) :	-9 000/-5 000
Néolithique ancien	
Cardial (poteries) :	-5 600/-4 500
Rubané :	-5 000/-4 000
Néolithique moyen (Chasséen, Mégalithisme) :	-4 500/-3 200
Néolithique final (SOM, Campaniforme du « Chalcolithique ») (Ötzi, Italie : -3300) :	-3 500/-2 100
Protohistoire	
Âge du Bronze	
Bronze ancien I :	-2 150/-1 850
Bronze ancien II :	-1 850/-1 700
Bronze ancien III :	-1 700/-1 600
Bronze ancien IV :	-1 600/-1 500
Bronze moyen I :	-1 500/-1 400
Bronze moyen II :	-1 400/-1 300
Bronze moyen III :	-1 300/-1 200
Bronze final I :	-1 200/-1 100
Bronze final IIa :	-1 100/-1 000
Bronze final IIb :	-1 000/-900
Bronze final IIIa :	-900/-800
Bronze final IIIb :	-800/-700
Premier Âge du Fer (« Hallstatt »)	
Fer I ancien :	-700/-625
Fer I moyen :	-625/-540
Fer I final :	-540/-450
Deuxième Âge du Fer (« La Tène »)	
Fer II ancien I (LT A) :	-460/-400
Fer II ancien II (LT B1) :	-400/-320
Fer II ancien III (LT B2) :	-320/-260
Fer II moyen I (LT C1) :	-260/-200
Fer II moyen IIa (LT C2a) :	-200/-175
Fer II moyen IIb (LT C2b) :	-175/-150
Fer II final Ia (LT D1a) :	-150/-120
Fer II final Ib (LT D1b) :	-120/-70
Fer II final IIa (LT D2a) :	-70/-50
Fer II final IIb (LT D2b) :	-50/-30
Antiquité	
Gallo-romaine :	-Ier s./Ier s.
Romaine :	Ier s./IVe s.
Tardive :	IVe s./Ve s.
Moyen Âge	
Époque mérovingienne (haut Moyen Âge) :	Ve s./fin VIIIe s.
Époque carolingienne :	VIIIe s./Xe s.
Moyen Âge féodal :	Xe s./XVe s.
Époque moderne :	1492/1789
Époque contemporaine :	1789 à nos jours

Imprimé en France : Perfectmix Photoffset
Groupe Perfecta Imprimix
06270 Villeneuve-Loubet
Dépôt légal : janvier 2023

Les peintures rupestres schématiques postglaciaires de Valdeblore font partie des découvertes archéologiques rares. Rares car, de façon générale, les inventaires en ce domaine sont pauvres, rares aussi et corrélativement car ces techniques picturales sont peu répandues et donc mal connues. Les peintures de Valdeblore, évoluant entre ésotérisme et évidence, sont également rares au niveau émotionnel car discrètes mais tenaces, rares car exécutées avec talent et prestige, rares, enfin, car essentielles pour une meilleure connaissance et une nouvelle compréhension de l'occupation humaine de ce territoire.

Plusieurs jalons chronoculturels concernant la commune sont déjà attestés, notamment pour la fin de l'Âge du Bronze, l'Âge du Fer, l'Antiquité, grâce à diverses études publiées notamment dans les *Mémoires de l'IPAAM*. Avec ces cent-vingt peintures, dont plusieurs sont harmonieuses et captivantes, c'est un nouveau et fabuleux repère appartenant à une époque charnière située dans les derniers temps du Néolithique et les débuts de l'Âge du Bronze qui nous est offert.

Les premiers artistes « Valdeblorois » se sont appliqués, il y a quatre-mille ans, à créer et à transmettre aux générations futures, avec leurs savoirs et une touche de divination, une image sociologique de leur époque grâce à de magnifiques dessins représentant des pans entiers de leurs manières de vivre, de leurs comportements, de leurs croyances.

Puissent ces quelques pages faire prendre conscience, aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui, de l'importance de ces quelques « signes » du passé qu'il serait si facile de protéger pour le bien commun avant une disparition irréversible liée aux activités climatiques ou humaines.

